

À 9h32, début de la plus extraordinaire aventure de l'histoire de l'homme

CAP KENNEDY (AFP) — C'est à 9h32 ce matin que doivent décoller du Cap Kennedy les héros de la plus extraordinaire aventure de l'histoire de l'homme: Michael Collins, Neil Armstrong et Edwin Aldrin, membres de la mission Apollo 11 et, pour deux d'entre eux, premiers explorateurs de la lune.

Armstrong et Aldrin a-t-on d'ailleurs appris hier, pourront pousser plus loin qu'on ne l'avait prévu leurs explorations du sol lunaire et s'éloigner jusqu'à 300 pieds du module qui les aura déposés sur la lune, et même plus loin, s'ils se sentent à l'aise.

C'est ce qu'a déclaré le chef des activités des astronautes, M. Donald Slayton, au cours d'une conférence de presse. Il a ajouté que les deux astronautes, contrairement à la déclaration officielle antérieure de la NASA, ne recueilleront que de 60 à 90 livres d'échantillons lunaires destinés à être ramenés à terre, au lieu de 130 livres.

Des considérations de poids en vue du décollage du module dans les meilleures conditions possibles à partir de la lune sont à la base de cette décision.

On a révélé en outre que le module lunaire pourrait affronter une déclivité de 30 degrés du terrain lors de son atterrissage et qu'il serait à même, sans difficulté, de décoller ultérieurement dans cette position et de s'élever ensuite très rapidement à la verticale.

Jusqu'à présent, la NASA avait affirmé que la déclivité maximale que le train du module pouvait supporter était de 12 degrés seulement.

Les dirigeants d'Apollo-11 ont enfin fait ressortir les points suivants à leur conférence de presse d'hier:

● Danger d'accident sur la lune. — Si l'un des deux luna-

très difficile". Le chef des activités des astronautes faisait allusion principalement au fait que l'épais scaphandre des "lunautes" est doté d'articulations d'une souplesse très limitée: les deux hommes ne peuvent pratiquement pas se baisser.

● Conditionnement psychologique d'Armstrong et d'Aldrin. — Le Dr Charles Berry, chef des services de santé de la NASA, a dit qu'ils n'ont reçu "aucune préparation psychologique spéciale. Ed White (le premier "nageur de l'espace") n'en avait lui-même reçu aucune. Mais leur entraînement a été très poussé et ils sont confiants".

● Risques d'impact des micro-météorites et des ra-

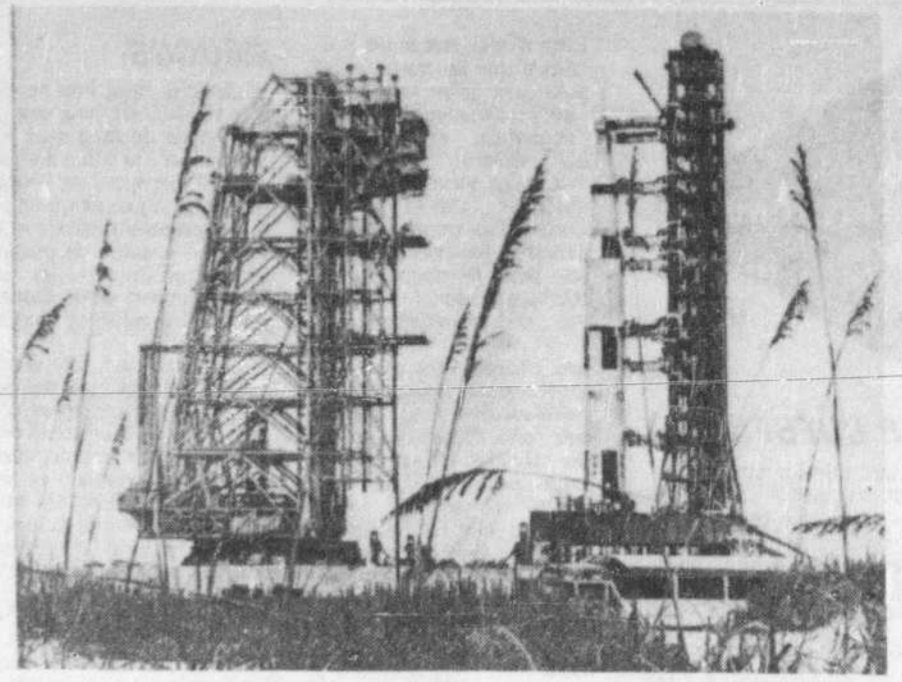
diations. — M. Low "ne se préoccupe pas des premiers tant il les juge faibles, et par suite de l'épaisseur de la paroi de la capsule ainsi que du scaphandre des pilotes les radiations auxquelles ils sont exposés sont en général minimes. Si une éruption solaire risquait d'augmenter la radioactivité à la surface de la lune, le réseau de détection de la NASA prévendrait à temps les pilotes. S'ils se trouvent sur la surface lunaire, ils regagneraient la cabine-mère gravitant sur orbite autour de la lune dès que les circonstances le permettraient.

A 24 heures du lancement, on évaluait hier au Cap à plus de 1,500,000 personnes le nombre de spectateurs qui se pres-

sent dans les champs, les orangeries, sur les plages, pour assister au départ d'Apollo. On prévoit pour ce matin des embouteillages inextricables: plus de 300,000 voitures encombreront les routes, assez pour couvrir, placées pare-chocs à pare-chocs, plus de 700 milles d'autoroute.

Hier soir, le président Nixon a eu une brève conversation téléphonique avec les trois membres de l'équipage d'Apollo 11, et un porte-parole de la Maison-Blanche a laissé entendre que le président avait prodigué aux astronautes encouragements et félicitations.

Ce matin, le président regardera le lancement à la télévision.



L'énorme structure métallique à partir de laquelle on effectue la mise au point de la fusée Saturne V a été retirée. Tout est prêt pour le lancement, à 9h32. (Téléphoto PA)

■ la météo

Ensoleillé et très chaud. Plus humide. Vents légers. Minimum la nuit dernière et maximum aujourd'hui: 70 et 90.

Fête du jour: saint Alain

LE DEVOIR

Fais ce que dois

VOL. LX - NO 183

Montréal, mercredi 16 juillet 1969

10 CENTS



Poursuivant son expédition de six jours dans les provinces centrales pour faire connaître les politiques fondamentales de son gouvernement, le premier ministre Trudeau a reçu un accueil hostile à Winnipeg où des fermiers mécontents ont manifesté dans la rue contre l'attitude du gouvernement fédéral à leur égard. Certaines pancartes tenues par les manifestants se lisaient ainsi: "Pendant que les fermiers vont vers la faillite, Pierre s'en amuse". — "Il nous faut des vendeurs, non des godelureaux".

Une révélation de M. Léo Cadieux:

Washington a demandé à Ottawa de mettre des bases à sa disposition

OTTAWA (DNC) — Pris par surprise par le chef de l'opposition, le ministre de la défense M. Léo Cadieux a confirmé hier que les États-Unis avaient demandé au gouverne-

ment canadien de mettre à la disposition de leur Strategic Air Command (SAC) quelques bases en territoire canadien.

Il a immédiatement ajouté

qu'aucune décision n'avait encore été prise à cet égard.

Plus tard devant les journalistes, le ministre a expliqué que si le Canada autorisait éventuellement les États-

Unis à utiliser certaines bases canadiennes, on ne permettrait pas le transport ou le stockage d'armes nucléaires.

Comme le ministre prétend également que ces bases ne seraient utilisées qu'en cas d'urgence ou pour des exercices, on a tiré la conclusion des propos du ministre que le Canada ne donnerait d'autorisation — si toutefois il en donne — que pour des exercices.

Mais ces décisions ne sont pas encore prises et par conséquent le ministre s'est dit fort embarrassé de répondre aux questions des journalistes.

Il a rappelé qu'il y a quelques années les États-Unis

Voir page 2: Ceausesco

Voir page 2: Cadieux

Ceausesco: le socialisme n'est nullement en danger en Roumanie

par Jean-Anne Chalet de l'AFP

BUCAREST — "La Roumanie entend continuer à développer des relations d'amitié

fraternelle avec tous les pays du système socialiste, en mettant au premier plan le développement de ses relations avec ses voisins: l'Union soviétique, la Bulgarie, la You-

goslavie et la Hongrie", a déclaré M. Ceausesco, président du conseil d'Etat et secrétaire général du Parti communiste roumain, qui effectue une tour-

Le Québec à l'été 1969 - III

Dans les milieux d'affaires, l'hypothèse de l'indépendance n'est plus une cause de panique

par Michel Roy

Dans les milieux d'affaires de Montréal, l'hypothèse d'un Québec indépendant n'inspire plus, en 1969, le sentiment de panique qu'elle provoquait au cours des années précédentes.

Pour deux raisons:

● Beaucoup d'hommes d'affaires ne croient tout simplement plus que cette hypothèse se réalisera. Ils sont convaincus, ou tendent à croire que les Québécois ont évolué: plutôt que de courir le risque d'une baisse de niveau de vie ou de la perte d'avantages maté-

riels et psychologiques que peut leur procurer l'appartenance au Canada, ils préfèrent voir le Québec dans la fédération, assurés d'autre part que le gouvernement central s'efforce de répondre à leurs aspirations et de faire droit à leurs requêtes.

● D'autres sont incertains mais pensent que l'indépendance, tout compte fait, n'est pas le spectre terrifiant qui épouvantait les industriels et les investisseurs il y a quelques années. Ils croient qu'ils pourraient continuer à travailler et à faire fonctionner leurs entreprises dans un

Québec indépendant, encore qu'ils aimeraient bien connaître à l'avance les règles du jeu. Ils prévoient une période plus ou moins longue de perturbations qui gêneraient le commerce, l'industrie et les affaires, mais estiment que la situation pourrait redevenir relativement normale une fois cette période d'adaptation passée.

Persone, dans ces milieux, ne souhaite l'indépendance. Mais celle-ci apparaît sous un jour nouveau depuis que René Lévesque a pris la direction du parti qui rassemble tous les éléments disparates des

années passées et des groupes disparus. Ce qui semblait inacceptable et presque diabolique sous Pierre Bourgault est devenu plus rassurant sous René Lévesque. On ne croit pas sérieusement dans les milieux d'affaires à la viabilité de mécanismes d'association au reste du Canada que propose le Parti Québécois, mais on note avec satisfaction que le programme du parti est tourné vers l'extérieur, que son chef est animé d'une volonté de collaboration avec le reste du pays, qu'en définitive il recherche une sorte de néofédéralisme. On insiste sou-

vent sur la vanité de tels efforts: pourquoi, demande-t-on, un aussi long détour pour aboutir finalement à une formule de fédération que l'on pourrait peut-être obtenir par la négociation. Les énergies investies ne sont pas moindres dans la première démarche que dans la seconde.

Ce sont là quelques-unes des réflexions et conclusions qui retiennent l'attention à la suite d'entretiens, de conversations et d'interviews avec une quinzaine d'hommes d'affaires, principalement francophones, et de plusieurs personnes en contact avec ces milieux. Ces entretiens et conversations s'inscrivent dans le cadre d'une enquête faite en mai et en juin par le quotidien torontois THE TELEGRAM, avec la collaboration du DEVOIR.

Parmi les hommes d'affaires, les cadres supérieurs et les spécialistes que nous avons rencontrés, plusieurs ont consenti à parler ouvertement pour

Voir page 2: Le Québec

"Il nous faut des vendeurs, non des godelureaux"

Les producteurs de blé expriment leur mécontentement à M. Trudeau

WINNIPEG (CP) — Le premier ministre Trudeau a été complètement cerné par une foule de fermiers et de curieux, hier à Winnipeg, au moment où il tentait de pénétrer à l'intérieur des bureaux du Conseil canadien du blé afin de s'informer des conditions du marché international du blé.

Des fermiers, arborant des pancartes diverses, ont paradé sur les trottoirs pour manifester au premier ministre leur mécontentement devant la politique fédérale à leur égard.

Certaines de ces pancartes se lisaient ainsi: — "Pendant que les fermiers vont vers la faillite, Pierre s'en amuse". — "Il nous faut des vendeurs, non des godelureaux".

Le président de l'Association des fermiers du Manitoba, M. Ken Singleton, a expliqué que c'est la non-rentabilité de la ferme qui a provoqué la manifestation.

Lorsque M. Trudeau a tenté de pénétrer à l'intérieur de l'édifice, rue Principale, les manifestants l'ont complètement encerclé au point que la police a dû intervenir pour ouvrir un passage au premier ministre.

M. Trudeau a été fréquemment stoppé par la foule quand celle-ci brisait le cordon de policiers pour former un cercle autour de lui.

Une fois à l'intérieur, M. Trudeau a été dirigé vers une salle de réunion où, a dit M. Jean-Luc Pépin, devaient être discutés les conditions du marché des céréales.

Lorsqu'on demanda à M. Pépin, arrivé un peu plus tôt sans se faire annoncer, si le premier ministre aborderait la crise des revenus de la ferme dans l'Ouest, il répondit: "Ce n'est pas l'affaire du Conseil canadien du blé; sa fonction est de vendre du blé. Le problème de la mise en marché du blé est une chose, le revenu des fermiers une autre".

Prié de commenter un rapport en provenance de Washington, publié plus tôt dans la journée, et selon lequel les États-Unis seraient disposés à

réduire leurs prix du blé en deçà du palier fixé par l'accord international sur les céréales, M. Pépin a répondu qu'il croit savoir que ce projet n'est pas la position officielle du gouvernement américain.

Le ministre de l'industrie et du commerce a ajouté que la suggestion faite par les fer-

miers qu'il y ait un prix pour le blé destiné à la consommation interne et un autre pour l'exportation constitue une forme rétrograde de taxation au Canada.

Les accusations portées par les gens de l'Ouest à l'effet que le gouvernement fédéral se désintéresse d'eux et ne com-

prend pas leurs problèmes sont sans fondement, a déclaré M. Pépin.

"C'était déjà une rengaine populaire au Québec, a continué M. Pépin; à mon avis, toutes les parties du Canada se plaignent d'être négligées; cela

Voir page 2: BLÉ

A la Chambre des communes

Vaine tentative de l'opposition pour obtenir un débat sur le blé

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Tandis que le premier ministre, le ministre de l'agriculture, M. Olson et le ministre de l'industrie et du commerce M. Pépin rencontraient aujourd'hui à Winnipeg les représentants de la Commission canadienne du blé, les partis d'opposition aux Communes, alertés par les propos de M. Trudeau sur la nécessité de réduire la production, ont failli dans leur tentative de provoquer en Chambre un débat d'urgence sur la production du blé et les problèmes très sérieux de mise en marché qu'a illustrés la

conférence de fin de semaine à Washington.

La tentative des conservateurs a été faite par M. Stanfield lui-même en vertu d'un article des règlements qui permet les débats d'urgence mais seulement du consentement unanime de la Chambre.

Comme l'humeur des libéraux à ce moment-ci n'est pas tout ce qu'on a vu de mieux, cette tentative a rapidement été rejetée. Il a suffi d'un seul "non" lancé des banquettes ministérielles pour faire échouer la tentative.

Quelques instants plus tard le néo-démocrate A. P. Gleave suggérait à son tour la tenue

d'un débat d'urgence mais en vertu d'un article plus classique du règlement.

Mais le président de la chambre a jugé la proposition irrecevable en signalant qu'aucun élément nouveau n'a été donné à ce débat dans les dernières heures un caractère d'urgence.

Voir page 2: Opposition

Smallwood met en jeu son leadership

ST-JEAN, T.-N. (CP) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a annoncé hier qu'il abandonnerait la direction du parti libéral terre-neuvien la journée même de l'ouverture du congrès de nomination du parti, en novembre, pour immédiatement poser sa candidature à la chefferie.

Selon les observateurs, la décision de M. Smallwood, rendue publique au cours d'une conférence de presse, permet de prédire une amère lutte à la chefferie entre le premier ministre et ses adversaires, à la tête desquels se trouve un ancien ministre du cabinet, M. John Crossbie.

M. Smallwood a promis que lui-même et ses partisans dans toute la province "organiseront cet été l'une des plus grandes campagnes politiques jamais vues à Terre-Neuve".

On sait que le congrès de nomination libéral terre-neuvien se tiendra en novembre, mais la date exacte n'en a pas encore été fixée.

Caucus de l'UN demain

Y sera-t-il question d'élections générales?

QUEBEC — Les parlementaires de l'Union nationale se réunissent demain, pour la première fois depuis le congrès de leadership qui a porté M. Bertrand à la direction du parti.

Le caucus durera toute la journée et il se tiendra au motel des Laurentides, en banlieue de Québec.

La réunion est évidemment secrète, mais il est facile de prévoir les grandes lignes de l'ordre du jour.

Le premier ministre, M. Bertrand, a d'ailleurs déjà dit qu'il sera notamment question d'élections, partielles, et peut-être aussi générales, est-on porté à ajouter. L'on y traitera aussi du travail législatif qui reprendra en octobre et de l'avenir du parti.

Des élections partielles sont prévues à l'automne dans les comtés de Trois-Rivières et de Vaudreuil-Soulanges, vacants depuis la démission de MM. Yves Gabias et Paul Gérin-Lajoie. Et M. Bertrand a déjà laissé entendre que d'autres circonscriptions pourraient être ouvertes.

Quels pourraient être ces comtés, c'est difficile à prédire, mais l'on parle de nouveau — la rumeur revient périodiquement — de la démission possible de quelques ministres, pour raisons d'âge ou de santé. Mais ceux-là mêmes dont l'on parle le plus ont toujours, jusqu'ici, repoussé ces rumeurs ou ces...suggestions.

L'on est généralement d'avis, à Québec, que M. Bertrand procédera à plus ou moins brève échéance à un remaniement

Voir page 2: Caucus

L'OEA demande au Honduras et au Salvador d'arrêter les combats

WASHINGTON (AFP) — Le Conseil de l'Organisation des États américains, siégeant en organisme consultatif provisoire, a demandé hier soir aux gouvernements du Salvador et du Honduras de suspendre les hostilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la solution pacifique du conflit, conformément au traité interaméricain d'assistance mutuelle.

Une résolution à cet effet a été adoptée à l'unanimité. Le projet de résolution avait été proposé sur l'initiative du Mexique et présenté conjointement par les délégations de ce pays, de l'Équateur, des États-Unis et du Venezuela.

Recrudescence des combats
TEGUCIGALPA, HONDURAS (AFP et PA) — Des combats farouches faisant plusieurs victimes se sont déroulés, mardi, deuxième journée

Voir page 2: L'OEA

Le taux d'escompte est porté à 8 p.c.

OTTAWA (PC) — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a annoncé hier soir que le taux d'escompte des banques a été majoré d'une demi pour cent et porté à huit pour cent à compter d'aujourd'hui, pour atténuer l'expansion du crédit bancaire. Mais la raison de cette mesure est l'augmentation de certains taux d'intérêt étrangers qui a incité des Canadiens à convertir leurs dépôts bancaires en numéraire étranger à taux d'intérêt très élevé. Comme mesure supplémentaire, M. Rasminsky a temporairement mis un frein à de telles conversions.

suites de la première page

LE QUÉBEC

autant que l'anonymat serait respecté. D'autres n'ont autorisé qu'en partie la publication de leurs propos. Quelques-uns, enfin, ne voyaient aucune objection à la publication intégrale de leurs déclarations. Pour éviter les équivoques et les imprécisions, il a paru plus utile de faire une synthèse de toutes ces opinions, comme dans les précédents articles.

Voici les principales conclusions que nous dégageons de ces entrevues, des consultations faites dans les milieux d'affaires et jusque dans les cercles bourgeois de Montréal:

● Tous les hommes d'affaires rencontrés — tous sans exception — déplorent l'absence ou l'insuffisance de leadership politique dans le Québec; tous ont souligné que, faute de leadership, une véritable politique économique, celle qui répondrait aux énormes besoins de la province, n'existe pas encore ou demeure trop timide, ou encore se révèle inefficace; quelques-uns ne cachent pas qu'ils attendent maintenant les initiatives d'Ottawa, notamment pour le relèvement des régions sous-développées.

● La majorité des hommes d'affaires ou cadres supérieurs d'organismes patronaux déplorent l'absence d'une planification rationnelle et efficace dans le secteur économique. Ils soulignent, par exemple, que le Québec consacre des centaines de millions à l'éducation et à la formation, mais quinze fois moins aux investissements productifs, par l'entremise de la SGF et de SIDBEC, lesquels seraient générateurs d'industries nouvelles et d'emplois. Ils estiment que le gouvernement gaspille argent et énergie dans des secteurs moins vitaux; représentation et voyages à l'étranger, débats inutiles avec Ottawa, affirmation obsessionnelle de ses droits, salaires excessifs à de hauts fonctionnaires qui ne mériteraient pas la moitié de leur traitement dans l'entreprise privée.

● Presque tous estiment que les hommes politiques devront bientôt faire des choix, ou bien continuer à multiplier les services sociaux, ce qui entame une énorme proportion du budget annuellement, ou bien concevoir une politique plus dynamique de développement économique qui supposerait des investissements massifs dans l'infrastructure de l'économie, l'encouragement à l'industrie nouvelle, la création d'entreprises mixtes, etc.

L'un d'entre eux se dit convaincu que les travailleurs, pour peu qu'on leur explique la situation réelle de l'économie, accepteraient de renoncer à certains avantages sociaux durant quelques années s'ils avaient l'assurance que des mesures positives sont prises pour développer des secteurs productifs qui, par voie de conséquence, relèveraient le niveau de vie des citoyens. Les citoyens, dit-il encore, consentiraient probablement à se passer des allocations familiales du Québec ("insuffisantes pour les infortunés, inutiles pour les autres") s'ils avaient l'assurance que ces sommes sont employées à meilleure fin dans le développement industriel, dans la fusion de petites entreprises qui, groupées, seraient rentables, etc.

● Interrogés sur le climat politique, nos interlocuteurs se sont prononcés dans le sens indiqué au début de cet article. Mais on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'ils souhaiteraient voir la jeunesse mettre tant de ferveur à "bâter le Québec" qu'à manifester en faveur de l'indépendance. Mais, au-delà des aphorismes classiques qui circulent dans les bureaux d'hommes d'affaires canadiens-français, nous retenons une observation faite par tous nos interlocuteurs:

● Ce n'est pas tellement la peur du séparatisme ou la montée du Parti québécois qui préoccupent la communauté des affaires, inquiètent les investisseurs étrangers, troublent les grandes sociétés commerciales. C'est plutôt l'incertitude. C'est l'apparente incapacité des Québécois de faire des choix. Cette idée, exprimée souvent par M. Gérard Filion, président de Marine Industries, est reprise par tous ceux que nous avons rencontrés. De même la violence n'inspire de craintes que dans la mesure où elle n'est pas identifiée, des lors qu'on peut mettre des noms sur des actes, des qu'elle est circonscrite, les dangers sont moins graves parce qu'ils sont connus, identifiés, dénoncés.

DEMAIN: Le Parti québécois n'est pas perçu comme une formation indépendantiste.

OPPOSITION

Devant cette tournure des événements, le procureur de la Chambre, le néo-démocrate Stanley Knowles a suggéré au leader des libéraux en Chambre, M. Donald Macdonald, de consulter tous les partis afin qu'il soit possible d'utiliser pour un débat cette semaine ou la semaine prochaine, les deux jours que, durant le débat sur le budget, l'opposition a sacrifiés pour hâter la fin de la session.

Le président du Conseil privé ne s'est pas montré très empressé d'accepter cette proposition mais il n'est quand même pas exclu qu'en théorie un débat puisse avoir lieu au début de la semaine prochaine.

Entre-temps, les partis d'opposition ont dû se contenter de la période des questions pour tenter d'éclaircir les intentions du gouvernement au sujet de ce qu'on n'hésite plus à qualifier de crise dans le commerce du blé canadien.

Mais le ministre des finances a refusé totalement de répondre à ceux qui lui demandaient quelle forme de soutien le gouvernement entendait apporter aux cultivateurs de blé.

On a par exemple cherché à savoir si, à l'instar du gouvernement américain, le gouvernement canadien serait prêt à subventionner le prix du blé.

Le premier ministre suppléant M. Mitchell Sharp a répondu à cela que notre pays a toujours protesté contre les subventions américaines à l'exportation du blé parce qu'elles sont contraires aux intérêts des producteurs canadiens. Mais il a été fort énigmatique sur les politiques que pourrait élaborer le gouvernement pour appuyer les cultivateurs.

M. Gleave a demandé aux ministériels si c'était toujours l'intention du gouvernement de négocier pour le Canada 25 pour cent du marché international d'exportation du blé. M. Sharp a répondu qu'en effet telle est la volonté du gouvernement mais il a ajouté qu'il n'est pas disposé à y arriver à n'importe quel prix.

Enfin, les membres de l'opposition ont rappelé au gouvernement que l'entente internationale sur le blé faisait partie de l'ensemble des négociations Kennedy, qu'un délicat équilibre d'avantages et de désavantages pour certains pays avait été rompu pour la mise sous le boisseau de l'entente internationale sur le prix du blé. Ils ont demandé si cela détruisait de façon générale la position avantageuse du Canada à la suite des négociations Kennedy.

M. Sharp a répondu à cela que l' accord sur le blé représenterait pour le Canada un avantage supplémentaire s'ajoutant à ceux de la négociation Kennedy proprement dite. Le ministre a ajouté que le Canada fait ce qui est possible pour retenir cet avantage additionnel.

CAUCUS

ministériel, dont l'on ne connaît toutefois pas l'ampleur. Peut-être voudra-t-il, dans une première étape, rajouter le conseil et lui injecter du sang neuf, quitte à effectuer un remaniement en profondeur à la veille d'un appel au peuple.

Et cet appel au peuple quand viendra-t-il? Ils sont encore nombreux à penser qu'un scrutin général n'est pas aussi éloigné que le premier ministre et d'autres veulent bien tenter de le faire croire. A cause de plusieurs raisons. Le besoin de lancer les troupes encore divisées par le congrès à l'assaut des adversaires pourrait en être une. Une autre serait de surprendre les libéraux, de nouveau aux prises avec les tiraillements relatifs au leadership.

D'autre part, une élection précipitée permettrait de reporter de quelques mois des échéances financières lourdes dont l'on pense qu'elles entraîneront des augmentations de taxes ou d'impôts à plus ou moins brève échéance.

A la suite des remous suscités par les accusations de M. Jean-Noël Tremblay, au lendemain du congrès, et de la réconciliation au conseil des ministres, ce sera la première épreuve de force du premier ministre.

M. Bertrand est revenu en fin de semaine d'une quinzaine de jours de repos et ceux qui l'ont vu disent qu'il semble en pleine forme.

Le premier ministre, dit-on, voudra assurer un leadership ferme au sein de son parti, dès le début, et ne pas laisser croire démesurément des excroissances du genre de celles qui ont accompagné les réunions de "l'équipe Cardinal", à Québec et à Montréal, après le congrès. Et justement, de quelle façon le ministre de l'éducation entend-il promouvoir les idées qu'il a mises de l'avant durant la campagne de leadership? C'est une autre inconnue? Et quel sera le rôle de M. Tremblay, c'en est une autre?

Après l'euphorie ou l'amertume suscitée par le congrès, les députés de l'Union nationale se réunissent donc sous un ciel incertain et difficile pour leur parti. Ils auront fort à faire pour colmater les brèches, retrouver l'unité et lancer le Québec vers les perspectives généreuses évoquées par M. Bertrand dans son discours de candidature, au Colisée.

C'est la première fois depuis un an que les parlementaires ministériels se réunissent sous la direction d'un chef incertain, disant un militant, mais il reste à faire en sorte que ce chef soit incontesté. Le temps presse, les députés le savent, et la réunion de demain, derrière les sourires et les grandes accolades, sera donc marquée d'un sentiment d'urgence.

CEAUCESCO

née en Transylvanie, aux confins roumano-hongrois.

Le chef de l'Etat roumain a ajouté qu'il voulait élargir la coopération de son pays avec les Etats membres du Comecon (marché commun est-européen) et a affirmé avec force, sous les applaudissements de la foule, que le "socialisme n'était nullement en danger en Roumanie".

Le président Ceaucesco a d'autre part souligné, dans tous les discours qu'il a prononcés lundi que la Roumanie entendait poursuivre sa politique étrangère fondée sur l'amitié et la collaboration avec tous les pays du monde, quel que soit leur régime politico-social. Il a ajouté, que cette politique, qui est contenue dans les "thèses" du comité central (qui seront débattues au cours du dixième congrès du parti qui s'ouvre le 4 août), avait reçu l'adhésion de toutes les masses populaires du pays. Ces affirmations ont soulevé partout des applaudissements nourris de la foule.

"Vous pouvez être sûrs, a conclu M. Ceaucesco en s'adressant aux habitants d'Oradea, ville située à quelques milles de la frontière hongroise, que notre parti, ses dirigeants et moi-même en particulier, seront toujours auprès du peuple et seulement avec le peuple".

Les déclarations de M. Ceaucesco, estiment les observateurs, revêtent une importance particulière au moment où les relations roumano-soviétiques connaissent une nouvelle période difficile après l'annonce de la remise sine die de la visite que devaient effectuer dans les prochains jours, en Roumanie, les dirigeants soviétiques.

Le chef de l'Etat roumain, pense-t-on, fort du soutien unanime de la population (il a reçu jusqu'à présent un accueil sans précédent dans toutes les villes qu'il a visitées en Transylvanie depuis le 12 juillet), désire maintenir indépendamment la politique d'indépendance totale de son pays, tout en s'efforçant de convaincre les Etats membres du pacte de Varsovie, et princi-

L'OEAE

de guerre entre le Salvador et le Honduras. L'ambassadeur du Honduras à Washington, M. Ricardo Miranda, a déclaré à l'Organisation des Etats américains que les raids de bombardement effectués en territoire hondurien par l'aviation du Salvador depuis les deux jours de la guerre: avaient fait 12 morts et 56 blessés.

Les combats auraient connu un redoublement d'intensité à El Amatillo, Honduras.

Les mêmes informations font état d'un avion salvadorien abattu dans la soirée au-dessus du Pacifique, ce qui porterait à cinq le nombre d'appareils salvadoriens détruits.

Les troupes salvadoriennes ont occupé la ville hondurienne de Neuva Ocotepaque, à cinq milles de la frontière, et continuent à progresser, et la route qui mène à Santa Rosa de Cupan, San Pedro Sula et Puerto Cortes, sur la côte septentrionale du Honduras, confirmant-on mardi à San Salvador.

Cinquante mille hommes, soit cinq bataillons participeraient actuellement aux opérations militaires. La résistance opposée par les forces de terre du Honduras serait faible.

La réaction aérienne est plus vigoureuse. Plusieurs incursions honduriennes ont eu lieu sur le territoire salvadorien en particulier sur la raffinerie de pétrole d'Acuatla, et sur d'importants dépôts d'essence à Cutuco. Cinq avions honduriens auraient été abattus au cours de ces raids.

La commission d'enquête de l'O.E.A. est arrivée mardi à San Salvador où elle a été reçue par le ministre des Affaires étrangères M. Francisco Jose Guerrero.

CADIEUX

avait reçu l'autorisation du gouvernement canadien d'utiliser quatre bases sur notre territoire mais que les autorités des deux pays s'étaient plus tard entendues pour mettre fin à l'accord. Il n'a pas voulu préciser quand et par conséquent sous quel gouvernement, libéral ou conservateur-cette décision avait été prise.

Il a laissé entendre que la requête des Etats-Unis était parvenue au Canada au début de l'année.

En vertu de l'entente recherchée par les Etats-Unis les bombardiers du SAC ne seraient pas postés ici mais utiliseraient seulement ces bases pour des exercices, ou en cas d'urgence c'est-à-dire en cas d'attaque contre les bases régulières de ces avions aux Etats-Unis.

Si l'entente était conclue elle mettrait en cause du personnel canadien.

Le ministre a dit qu'à l'heure actuelle les avions américains peuvent survoler le territoire canadien mais qu'on exige d'eux qu'ils fassent connaître longtemps d'avance leurs plans de vol.

Conférence de Robert Le Bidois

M. Robert Le Bidois, chroniqueur du journal Le Monde, est ce soir l'invité de la faculté des lettres de l'université de Montréal. M. Le Bidois prononcera à 20h15 une conférence sur "L'influence de la presse et de la radio sur la langue française". A l'amphithéâtre H du Pavillon des sciences sociales.

Au 7e congrès de biologie clinique

Un sursis de 10 ans sera bientôt possible pour les coeurs greffés

par Guy Deshaies

D'ici quelques années la transplantation cardiaque sera un succès mais ce succès consistera en une survie de 5 à 10 ans assurée uniformément à tous les greffés. En outre, un

Modifications à l'horaire du vol Apollo 11

CAP KENNEDY (A.F.P.) — Des modifications ont été apportées par la NASA à l'horaire des principales phases du vol d'Apollo 11 telles qu'elles avaient été primitivement arrêtées.

Mercredi 16 juillet

— 09h32: Lancement de la fusée Saturne-5 porteuse de la cabine et du module lunaire (pas de modification).

— 12h47 (et non 12h32) Séparation de la cabine triplace et du troisième étage de la fusée esserrant à l'une de ses extrémités le module lunaire.

— 12h57 (et non plus 12h52) Le LM et Apollo-11, nez à nez, font leur jonction.

— 13h45 (et non plus 13h41) Allumage du troisième étage de la fusée. Le module est extrait de la fusée qui s'écarte définitivement de la terre et du train spatial pour se placer sur une orbite solaire.

— 23h02 (pas de modification) La première nuit de repos de l'équipage dans l'espace commence.

Des quatre corrections de trajectoire sur le trajet terrestre deux ont vu leur horaire modifié. La première et la seconde restent respectivement prévues pour 21h14 le 14 juillet et 12h16 le 17 juillet.

La troisième et la quatrième ont été avancées d'une minute. Elles auront lieu, si elles sont nécessaires, respectivement à 15h24 le 18 juillet et à 08h26 le 19 juillet.

Vendredi 18 juillet

17 h. — Edwin Aldrin, pilote du "LM" pénètre à l'intérieur du module (soit deux minutes plus tard que prévu auparavant) suivi dix minutes plus tard par Neil Armstrong. Les deux hommes s'assurent que tout est en parfait état de marche à bord de la chaloupe de débarquement. Ils en ressortent à cinq minutes d'intervalle l'un de l'autre à partir de 19h17 comme annoncé précédemment. 21h32 repos.

Samedi 19 juillet

(Aucune modification horaire n'a été apportée).

Dimanche 20 juillet

La N.A.S.A. a modifié de près de deux heures le moment où Edwin Aldrin pénétrerait dans le module combiné. En effet elle a décidé de faire faire une orbite de plus autour de la lune au "train spatial" afin que les opérations d'alunissage et de débarquement sur la lune puissent être filmées et reçues à terre dans de meilleures conditions que ne le laissait espérer le premier horaire fixé.

Selon le nouvel horaire Aldrin n'entrera dans le module qu'à 09h27 le 20 juillet suivi à l'orée par Neil Armstrong.

par Guy Deshaies

Tel succès ne sera possible que grâce à un serum qui n'est pas encore découvert.

Telle est la perspective d'un avenir plus ou moins proche entrevue par le Dr Arcadio Neaga, pathologiste à l'Institut de cardiologie de Montréal et qui prenait la parole, hier, au 7e congrès international de biologie clinique à Montréal.

En somme, d'ici quelques années on s'attend à la mise au point d'un serum qui permettrait de faire échec au rejet immunologique, ce qui, selon le Dr Neaga, ne saurait prolonger pour autant la survie d'un greffé du coeur au-delà d'une période maximale d'environ 10 ans comme c'est le cas des greffés du rein.

Le pathologiste de l'Institut de cardiologie estime qu'il importe d'abord, de connaître les causes exactes des lésions observées sur les coeurs greffés après le décès du patient. Le Dr Neaga a ainsi fait part de ses travaux d'observation sur quatre coeurs greffés à l'Institut de cardiologie de Montréal dont celui d'un homme qui a survécu 156 jours à son opération et qui est mort environ trois mois après avoir quitté l'hôpital. Ces observations exprimées en langage anatomo-pathologique sont tout bonnement incompréhensibles pour le profane mais le Dr Neaga pose la question: "Les lésions observées sont-elles causées par la réaction immunologique à laquelle le malade a été soumis?" C'est là un des multiples secrets de la cellule humaine et le Dr Neaga est d'avis qu'une fois connue la nature de certains gènes cellulaires on pourrait mettre au point un serum qui, tout en respectant la génétique, c'est-à-dire l'individualité cellulaire qui caractérise chacun de nous, permettrait d'atténuer considérablement les effets de l'incompatibilité des tissus.

Car le Dr Neaga reste persuadé qu'on ne pourra jamais changer la nature même de la cellule dans l'intimité de ses caractéristiques génétiques

propres et qu'on ne peut songer à effacer la marque spécifique de l'individu sans le tuer et cela pour rendre son organisme compatible avec l'autre caractère spécifique de la cellule de l'organe greffé. Jusqu'à présent estime le Dr Neaga la greffe du coeur est plus ou moins une affaire de hasard étant donné l'impossibilité d'évaluer de part et d'autre les gènes qui caractérisent et le receveur et le donneur. Le serum dont parle le Dr Neaga sera plus que le serum anti-lymphocitaire qui ne fait qu'empêcher la formation d'anti-corps mais réalisera l'équilibre entre les réactions qui présentement opposent le receveur et son nouveau coeur.

Mais pourquoi une survie d'au plus 10 ans? Justement parce que le receveur conserve ses prédispositions organiques naturelles prédisposées qui, dans le cas de la plupart des cardiaques, consistent à causer des lésions vasculaires qui endommagent le coeur. On aura beau greffer un coeur de 20 ans à un cardiaque l'organisme de ce dernier s'emploiera aussitôt à ruiner ce nouveau coeur comme il l'a fait par l'ancien. La greffe rénale connaît les mêmes problèmes et la survie d'un transplanté du rein ne dépasse pas 10 ans.

Lors du dernier congrès international de la transplantation cardiaque tenu à Montréal le mois dernier les cardiologues s'accordaient à dire que la technique opératoire de la greffe cardiaque était à peu près au point et que le succès de cette opération allait désormais dépendre des biologistes et des spécialistes de l'immunologie.

Le Dr Neaga est tout à fait d'accord. Aussi a-t-il exprimé sa conviction que des congrès comme celui qui se déroule présentement à Montréal étaient de nature à précipiter notamment la découverte d'un serum apte à garantir le succès de la greffe du coeur.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERKIN, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
M. LUCIEN ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADICIN, C.A.
ARNAUD H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉRAIS, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
ÉLÉONORE GUNN, C.A.
F. YVES BROSSARD, C.A.
Aune Chenier, C.A.

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Jean Coty, C.A.
Louis P. Marin, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Arnaud, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Pierre D. Bouchard, C.A.
Jacques Latremouille, C.A.
Léopold Beauchemin, C.A.
Guy Lafontaine, C.A.
Jean La Cour, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Michel Robitaille, C.A.
Paul E. Robitaille, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Bernard Dupont, C.A.
Gilles Choquette, C.A.
Jean-J. Lacroix, C.A.
André Fournier, C.A.
Robert Bellevue, C.A.
Paul André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Ménard, C.A.
André Russell, C.A.
Gervais L. Proulx, C.A.
Vincent A. Proulx, C.A.
André Nuss, C.A.
F. Yves Brossard, C.A.
Aune Chenier, C.A.

1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Hawkesbury - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D.W. Long, C.A.
H.J. Garbacz, C.A.
P. Gourevic, C.A.
L.J. Giroux, C.A.
B.A. Ross, C.A.
P. Clouvier, C.A.
R. Savone, C.A.
J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.R. Murphy, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
I.A. Wright, C.A.
D.W. Smith, C.A.
M.B. Turcotte, C.A.
B.N. Courville, C.A.
R. Boudreau, C.A.
C.A. Poulson, C.A.
A. Galarneau, C.A.
J.M. Brown, C.A.
E.S. Vance, C.A.
B.T. Dent, C.A.
R.M. White, C.A.
L.P. Chouret, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix et Associés
Comptables Agréés.
Maurice Samson, C.A.
Lucien Bélaïr, C.A.
Dolard Huot, C.A.
Clement Frenette, C.A.
Vincennes Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
André Côté, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Raoul Auger, C.A.
Jean-Paul Berthelette, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Jean Fournier, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Gilles Beauvais, C.A.
Carnot Ménard, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Gilles Rioux, C.A.
Gaston Orléan, C.A.
Paul Guimier, C.A.
Lucien P. Bélaïr, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortin, C.A.
René Sylvestre, C.A.
Doris Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Maurice Ducharme, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Émile Mellette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bertrand Lavache, C.A.
Pierre Plourde, C.A.
Roland Lavigne, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Régis Rioux, C.A.
Clement Lussier, C.A.
Raymond Robitaille, C.A.
Pierre Auger, C.A.
Robert St-Onge, C.A.
Paul E. Bonnier, C.A.
Sylvie Grégoire-Bellavance, C.A. Syndic
Leon Côté, C.A.
Hensley Bourgeois, C.A.
Albert Gormeau, C.A.
Ferre Leaugé, C.A.
Pierre Chénouard, C.A.
Gilles Truchon, C.A.
Maurice Ducharme, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Richard Jean, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Clement Ducharme, C.A.
Yves Beauvais, C.A.
Pierre Yermette, C.A.
Gérard Trudeau, C.A.
Richard Jean, C.A.
Jacques Lavigne, C.A.
Robert Jans, C.A.
Jean-Louis, C.A.
Jacques Letourneau, C.A.
Robert Jans, C.A.
D. A. Ménard, C.A.

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741

DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

FORGET Gilles. A Montréal, le 15 juillet 1969 à l'âge de 71 ans, est décédé, M. Gilles Forget, époux bien-aimé de Alberte Amiot, père de Rodolphe, Jean, Monique, Lucie, Pierre et Mme Jacques Johnson (Thérèse). Lui survivent trois belles-filles, Mme Rodolphe Forget (Aline Pannet-Raymond), Jean Forget (Michelle Barcelo) et Pierre Forget (Anita Lynch), un grand-père M. Jacques Johnson et onze petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi 18 juillet. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Deslauriers Ltée No 5650 Chemin Côte-des-Neiges à 9 heures 15, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9.30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Honorable Juge François Caron

Est décédé à sa résidence d'été aux Cèdres Avilim, Québec, dimanche le 13 juillet 1969 à l'âge de 67 ans l'honorable Juge François Caron. Résidence de Montréal au no 3450 Côte des Neiges.

Né à Hull il a pratiqué le droit dans cette ville au delà de 20 ans. Il a été procureur de la couronne de 1939 à 1944 dans la ville de Hull. Il était juge de la Cour Supérieure district judiciaire de Montréal pendant les vingt dernières années. Il laisse son épouse (Florence McLellan) deux frères Mrs. Bernard et André Caron de Montréal, cinq sœurs, Mme Alexandre Dupont (Juliette) d'Ottawa, Mme Victor Lupien (Rosalie) de Hull, Mme Lionel Robert (Anne-Marie) d'Ottawa, Mme et Louis Roy (Jacqueline) de Hull, Mlle Raymond Caron de Hull. Sa belle-mère Mme Donald McLellan de la Nouvelle-Écosse, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs et plusieurs neveux et nièces.

La dénouille mortelle repose à la Maison Funéraire Racine, Robert Gauthier 101 Notre Dame, Hull. Les funérailles auront lieu le 16 juillet 1969. Le départ à 9.45 heures pour la Liturgie des défunts à l'église Notre-Dame de Grâce, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull.

L'Association des Tisseurs de tapis Iraniens - AIC of Iran
Présente un Encan Public de TAPIS de PERSE
Plus de 100 pièces — tapis derniers nouveautés — dans toutes les tailles

Comprenant les Imperial Crown Kermans, Royal Crown Kashans, Royal Palace Quoms, Palace Varamin, Imperial Princess Bokhars, ainsi que des Tapis de Chasse, des Gargettes de Vase et Fleurs, Tapis de Prières etc.

La pratique de la tonte des moutons à l'aide de cisailles à main est encore répandue. La laine est ensuite lavée plusieurs fois jusqu'à ce qu'elle soit entièrement propre et sans graisse. Le cardage de la laine est fait sur un cerceau puis elle est filée sur des rouets primitifs. La laine est teinte dans de grandes cuves et étirée au soleil pour le séchage puis le tissage commence.

Sous le patronage et l'initiative directs de l'AIC, Association of Iran, cette superbe collection a pour but de familiariser les Canadiens avec ces luxueuses et authentiques pièces d'exposition de tapis de Perse et tapis orientaux. Aussi cette collection doit être vendue à l'encan afin de promouvoir le marché en Amérique du Nord.

Parmi les autres tapis de la collection, il y a aussi les items de collectionneurs consistant dans quelques pièces rares et uniques de tapis de Perse. Vous êtes cordialement invités à voir cette exposition sensationnelle afin d'apprécier des artisans se révélant visiblement dans ces tapis de Perse. Nous avons instruction immédiatement après la fin de l'exposition de vendre ces magnifiques pièces individuellement par :

ENCAN PUBLIC

VENDREDI LE 18 JUILLET À 7.30 P.M.

ou HOLIDAY INN
420 ouest, rue Sherbrooke (centre-ville) Montréal

Exposition gratuite dans le "Grand Ball Room" HOLIDAY INN
Vendredi 18 juillet de 11 A.M. à 7.30 P.M.
L'encan débute à 7.30 P.M.

NOTEZ BIEN: Notre expert et conférencier dans les tapis de Perse, venant d'Iran, sera présent durant l'exposition et la durée de la vente.

UNITED INTERNATIONAL AUCTIONEERS
Encanteur licencié et couvert par garantie aux États-Unis et au Canada.

Téléphone: 845-0590
Conditions de paiement: Comptant ou chèque

Facilités de stationnement à l'hôtel.

Le CNR défend son rôle

OTTAWA, (d'après PC) — Dans son rapport annuel au gouvernement, le président du Conseil national de recherches, M. W. G. Schneider, a déclaré hier qu'il est trompé de comparer l'effort du Canada en ce domaine avec celui des autres pays.

Contrairement à certains pays d'Europe et d'Amérique, a-t-il dit, le Canada abonde en richesses naturelles dont le développement accapare une grande part dans la recherche gouvernementale. "Les discussions sur la politique scientifique mettent souvent en relief l'importance disproportionnée des laboratoires du gouvernement fédéral. Ces remarques ne sont pas fondées et prêtent à confusion," affirme-t-il.

"C'est tout autre chose de dire que nous ne développons pas suffisamment le secteur industriel et technologique. C'est en ce sens que notre effort de recherche manque d'équilibre. Dans un pays comme le nôtre qui tente de développer ses immenses possibilités, ce serait retarder notre progrès que de vouloir corriger notre déséquilibre en diminuant nos forces. Au contraire, nous devons consacrer toutes nos énergies à corriger nos faiblesses."

Selon les plus récentes données le Canada a consacré \$888 millions à la recherche en 1967-68. De ce montant, 38% vient de compagnies, 26% des universités et institutions sans buts lucratifs, 35% vient du gouvernement fédéral et 1% des autres gouvernements.

M. Schneider a fait remarquer que le conseil national de recherches travaille surtout pour l'industrie, particulièrement la construction, l'aviation et les moyens de transport. D'autres secteurs qui ont leur propre programme de recherche recourent aussi à ses services à l'occasion. Enfin plusieurs industries de pointe se sont installées dans la région d'Ottawa où elles bénéficient des innovations techniques développées dans les laboratoires du CNR. Ainsi a-t-il mentionné, les laboratoires du bureau de recherche pour la défense et de l'Atomic Energy of Canada ont encouragé la recherche industrielle dans leur entourage.

Syndicats peu empressés à négocier

TORONTO (CP) — Certains représentants du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique parlaient hier d'interrompre les négociations avec l'International Nickel Co. et d'aller se reposer chez eux pour quelques semaines.

Depuis jeudi dernier, les négociations entre ces deux parties sont au point mort, chacun de son côté ne paraissant pas vouloir céder un millimètre. L'arrêt de travail affecte quelque 17,000 employés de l'Inco à Sudbury et Port Colborne.

"Le moins qu'on puisse dire, a déclaré un porte-parole de la compagnie minière, est qu'on discute!"

Contrairement à ce qui s'est produit en 1966, le renouvellement du présent contrat collectif de travail n'est pas marqué d'actes de violence.

Le maire Crépeault en appelle à J.-J. Bertrand

L'enquête publique sur Anjou donne suite à un rapport contenant des "irrégularités graves"

par Jean-Claude Leclerc

L'administration d'Anjou vient d'accuser le ministre des affaires municipales d'avoir obtenu du conseil des ministres une enquête publique à son sujet sur la base d'un rapport qui porterait "des erreurs et des irrégularités graves". Le maire Ernest Crépeault a révélé hier la teneur d'une lettre au premier ministre Bertrand, dans laquelle il réclame copie de ce rapport, pour examen par trois avocats spécialement nommés par la municipalité, annonçant par la même occasion une "enquête sur les enquêteurs".

Dans la même demande au premier ministre, Anjou réclame une copie du rapport préliminaire transmis par la commission d'enquête à la Commission municipale de Québec, et à la suite duquel la CMQ a demandé à la cour un jugement de tutelle contre Anjou.

On sait que le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier, avait annoncé en janvier dernier que c'est à la suite des constatations faites durant les derniers mois par ses fonctionnaires, qui avaient attiré son attention sur "certaines pratiques administratives susceptibles de soulever des doutes", qu'il avait porté le cas devant le conseil des ministres. Le conseil avait alors décrété une enquête sur tous les aspects de l'administration d'Anjou, pour les années allant de 1962 à 1968.

"Cette décision, écrit le maire Crépeault, d'après les renseignements qui viennent de me parvenir, était fondée sur un rapport rédigé par MM. Gilles Lamothe et Paul-André Cantin, et d'autres fonctionnaires du ministère des affaires municipales, à la suite d'une inspection sommaire durant l'automne 1968."

"Malheureusement, soutient le maire d'Anjou, il semble que des erreurs et des irrégularités graves se sont glissées dans ce rapport qui ont, peut-être, induit en erreur le Cabinet des ministres et motivé les décisions qui ont été prises par la suite par le lieutenant-gouverneur en conseil."

La lettre du maire au premier ministre est datée du 11 juillet. Au moment de sa divulgation hier au Reine-Elizabeth, lors d'une conférence de presse, M. Crépeault n'avait pas encore reçu de réponse de M. Jean Jacques Bertrand, celui-ci revenant tout juste de vacances.

M. Crépeault fait part dans la même lettre de l'intention du conseil d'Anjou de soumettre ce rapport, pour étude, à

Encore trop d'erreurs dans les laboratoires

Les erreurs commises dans les diverses analyses des laboratoires de pathologie sont encore trop nombreuses et à peu près rien n'a été fait pour améliorer cette situation.

Telle est l'essence de la communication du Dr Frank Sims de l'hôpital Green Lane d'Auckland en Nouvelle-Zélande.

Le Dr Sims a fait état d'une enquête menée en 1946 à ce sujet en Pennsylvanie et a dit qu'une étude réalisée l'an dernier en Australie démontrait que la situation déplorée en 1946 avait bien peu changé en dépit des méthodes plus modernes et notamment des systèmes automatiques d'analyses de laboratoires.

Cette étude, entre autres, a montré que sur 32 techniciens de laboratoires soumis à l'expérience 16 seulement arrivaient à faire des titrages dont l'erreur était moindre de 2 p.c. L'expérience n'a guère été plus réjouissante en spectrophotométrie et dans les diverses autres espèces d'analyses.

Le Dr Sims attribue ces erreurs, qui peuvent parfois avoir de graves conséquences, aux mauvaises conditions matérielles qui caractérisent la plupart des laboratoires, à la "lutte contre l'horloge" que livrent quotidiennement les pathologistes et aussi à l'imperfection et à l'imprécision de certaines méthodes. C'est à ce dernier chapitre que le Dr Sims voit la possibilité de réduire le nombre et l'importance

de ces erreurs dans les laboratoires de pathologie: amélioration des instruments, changements de certaines méthodes et meilleures conditions matérielles en général.

Bâtiment

Entente acceptée avec réticence par l'une des 5 associations patronales

La Fédération de la construction du Québec, l'une des cinq associations patronales signataires de l'entente survenue il y a quelques jours dans l'industrie de la construction, estime que l'entente aura des conséquences économiques désastreuses.

Dans un communiqué, la Fédération a soutenu que le ministre du travail, M. Bellemare a "imposé" son mémoire d'entente aux parties et ajouté "que pour le monde patronal, un tel règlement n'a pas été accepté d'un consentement unanime" et que si en définitive, il a été accepté, c'est que c'était la seule façon de mettre fin au conflit.

Elle dit en outre que l'entente aura des répercussions économiques "dont les représentants patronaux ne peuvent accepter la paternité." Selon elle, les augmentations de salaires "imposées" par le ministère auront des répercussions dans toutes les classes de la société.

La Fédération accuse en outre la CSN de n'avoir fait connaître l'ensemble de ses demandes qu'à la toute dernière minute, éternisant ainsi indûment le conflit, ajoutant que si les demandes syndicales avaient été présentées "en temps opportun", c'est-à-dire avant le déclenchement du conflit, on aurait pu éviter la grève.

L'association patronale estime cependant que l'entente comporte des éléments de planification monétaire qui permettront aux entrepreneurs de prévoir le coût de leur main-d'oeuvre pour une période minimum de trois ans. Elle conclut qu'elle entend "remettre en vigueur les anciens décrets en y ajoutant les modifications contenues dans l'entente".

Mes Pierre Durand, Dollard Dansereau et François Chapados, "avocats spécialement nommés par Ville d'Anjou aux fins de faire une enquête approfondie dans cette affaire".

Le maire Crépeault s'est bien gardé de divulguer comment les renseignements qu'il dit posséder sur ce rapport sont parvenus jusqu'à lui. Il a écarté sans hésitation l'idée qu'une copie officielle soit tombée entre les mains des administrateurs d'Anjou. Il a simplement dit qu'il y a à peu près deux semaines qu'il est "au courant de ces faits-là".

Invité à préciser si ces "renseignements" lui permettaient de penser qu'il s'agissait d'une "erreur administrative" ou d'une "machination", le maire d'Anjou a répondu: "Ce sont des questions que nous nous posons depuis le début".

Il devait ajouter par la suite: "Cette enquête, ou plutôt — puisque l'enquête est sub judice — cette façon de procéder, ce qui a prévalu à cette enquête, ce qui a précédé cette enquête, c'est de la persécution".

Avec cette demande au premier ministre Bertrand, l'administration Crépeault vient de lancer sa plus sérieuse offensive. Déjà prise dans l'état de la commission que préside le juge André Surprenant, sans cesse sous la crainte que de mauvaises surprises ne lui éclatent à la face, l'administration Crépeault, une fois passé les premiers mois d'enquête, ne s'est ressaisie qu'au moment où la procédure de mise en tutelle fut mise en branle par la Commission des affaires municipales de Québec. La tutelle doit être examinée le 6 août prochain par la Cour supérieure. Anjou a décidé d'y faire opposition jusqu'en Cour suprême s'il le faut.

Pourquoi pas l'opération "échec à la maladie"?

Tous les pays dotés d'un système de sécurité sociale, toutes les compagnies d'assurance-vie et plus généralement tous les individus soucieux de leur santé pourraient bientôt être bénéficiaires d'un système fort moderne de médecine préventive. Ce système, tel qu'expliqué par M. Manuel Sanz, de l'Institut Batelle de Genève, consisterait en un ensemble de données analytiques sur la santé de chacun des habitants d'une communauté donnée, à partir d'une prise de sang et d'une interview personnelle, tous ces renseignements étant compilés et classifiés par l'ordinateur.

Ainsi, chacun aurait sa "carte de santé" et pourrait

connaître son état de santé avec précision, les risques d'assurance-vie seraient considérablement réduits d'où la perspective d'une réduction de prime sous présentation de la carte, l'évaluation des coûts d'assurance-maladie serait plus précise, etc. Le professeur Sanz qui est assez isolé dans ce domaine de la médecine préventive de demain estime qu'un tel système permettrait d'économiser des millions d'heures de travail et d'éviter des frais d'hospitalisation. Persuadé de la valeur d'une pareille opération "échec à la maladie", M. Sanz s'emploie à rechercher les indicateurs

valables grâce auxquels on pourrait évaluer les risques de maladie puis, une fois la liste de ces indicateurs établie, à développer des méthodes standardisées pour la mesure de ces indicateurs chez un grand nombre de sujets. Le grand problème, selon M. Sanz, sera l'identification du sujet une fois les données acquises par un laboratoire central et rassemblées par l'ordinateur. Il serait question à ce sujet d'un talouage soutenu invisible qui donnerait le numéro du code héréditaire de l'individu, code qui pourrait alors être interprété par l'ordinateur qui renferme en con-

tenus les renseignements concernant chacun des individus "programmés". M. Sanz estime qu'il faudra de 30 à 40 indicateurs pour connaître suffisamment le portrait pathologique de chacun.

Hier, Anjou a haussé d'un cran l'escalade en s'en prenant à la base même de l'enquête présentement en cours. Copie de la lettre à M. Bertrand a été envoyée au ministre Lussier et "à tous les membres du conseil des ministres". Le maire Crépeault et son conseil estiment qu'une mesure comme la tutelle pouvant causer des "dommages irréparables" à Anjou, la population de cette municipalité peut regarder comme "nécessaire et équitable" que l'administration reçoive copie de ces deux rapports.

Le maire Crépeault a toutefois reconnu hier que sa municipalité est déjà placée en quasi-tutelle, la CMQ "retardant encore indument l'approbation d'une centaine de règlements".

Hier après-midi, à Québec, on n'avait pas encore reçu cette lettre au ministère des affaires municipales. Le ministre Lussier n'était pas du reste à son bureau, étant encore en vacances.

Au bureau de M. Jean-Jacques Bertrand, on venait tout juste de recevoir la demande d'Anjou, mais, a précisé un porte-parole du premier ministre, on ne voulait pas faire de commentaire pour le moment.

Entre-temps, chaque développement de l'affaire d'Anjou est suivi avec le plus grand intérêt par tous les journaux de la métropole. Chaque séance de la commission d'enquête voit grandir le nombre de journalistes. On s'attendait hier à ce que des rebondissements spectaculaires se produisent bientôt, la commission Surprenant reprenant ses audiences publiques jeudi de la semaine prochaine, rue McGill.

densés les renseignements concernant chacun des individus "programmés". M. Sanz estime qu'il faudra de 30 à 40 indicateurs pour connaître suffisamment le portrait pathologique de chacun.

BUANDERETTE À VENDRE

UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE

Buanderette située à Pointe St-Charles établie depuis plusieurs années. 14 laveuses (droites) - 6 sècheuses et accessoires - Bail pour le local Commerce repris, doit être vendu. Prix très bas - Conditions très faciles.

Après 7 heures tous les soirs

521-8052

ADULTES

NE VOUS LAISSEZ PLUS DÉPASSER

l'Institut de Formation Sociale

vous offre la possibilité de

SAVOIR - COMPRENDRE - AGIR

Cours par correspondance

avec cercles d'études et conférences

N'attendez plus... renseignez-vous

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE

230 ouest, rue King

Sherbrooke, P.Q.

INTER CONTINENTAL

Tours et Voyages

2118 est rue Jean-Talon

729-5264



RANDONNÉE EUROPÉENNE

Belgique - Hollande - Allemagne - Suisse - Autriche - Italie - France - Belgique

21 JOURS

\$525 canadien - Avion aller-retour

COMPREND:

Hôtels - Déjeuner - Diners

Départs à partir du 22 mai

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
271-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 O. RUE JEAN TALON
274-7595

SABENA

LIGNES AÉRIENNES BELGES

Israël croît plus à la sécurité qu'à la paix

A. M. Lilienthal

"Je vous aime, hommes d'Athènes, mais j'aime encore mieux la vérité": c'est par cette citation célèbre que M. Alfred M. Lilienthal, journaliste et écrivain juif américain, a justifié hier sa position pro-arabe dans le conflit du Moyen-Orient, devant les membres du Kiwanis St-Georges réunis pour leur dîner-causette hebdomadaire.

M. Lilienthal, qui a écrit plusieurs livres sur la situation au Moyen-Orient et qui a fait dans cette région pas moins de treize voyages dont le dernier remonte à avril de cette année, a consacré son exposé à démontrer la complexité des problèmes en cause et à replacer le conflit dans une "juste perspective".

Qualifiant de "mythique" l'information occidentale sur cette question et l'accusant de recourir à une forme de "lavage de cerveau", le conférencier a décrit à l'aide de faits historiques et de citations officielles la politique "expansionniste" d'Israël et a suggéré la formation en Palestine d'un Etat binational, ouvert aux Juifs, aux Chrétiens et aux Musulmans, comme le préconise le Front de libération palestinien (Al Fatah).

M. Lilienthal a en outre dénoncé le rôle des grandes puissances dans le développement du conflit, notamment

l'Angleterre qui, après avoir poussé les Arabes à la révolte contre la domination turque pendant la première guerre mondiale, en leur promettant l'indépendance à la fin des hostilités, a préféré ensuite partager avec ses alliés russes et français les sphères d'influence dans cette région; et les Etats-Unis qui, en 1947, exercèrent un chantage économique auprès de plusieurs pays affirmant le conférencier, afin que les Nations unies votent avec la majorité requise des deux tiers la partition de la Palestine.

Prenant soin de distinguer nettement ce qui relève de la religion ou de la culture juives et ce qui se rattache à la politique sioniste, M. Lilienthal a affirmé qu'Hitler avait été paradoxalement le plus fidèle allié de celle-ci en poussant les ressortissants juifs à se réfugier en Palestine et les nations occidentales prises de culpabilité, à les y encourager.

Or, a poursuivi le conférencier, c'était là une solution de facilité pour ces derniers car, si leurs regrets étaient si aigus, pourquoi ne pas établir un Etat juif au Lac Louise, ou à Banff, plutôt que sur un territoire que les Juifs avaient quitté depuis des siècles et qui était désormais occupé par une population ara-

Le coeur greffé serait-il "dévoré" par les protéases?

La cellule, plus petite entité vivante de l'organisme, recèle d'innombrables secrets que tentent de lui arracher petit à petit les biologistes et plus précisément les pathologistes.

Ainsi ces cellules contiennent-elles une substance inhibitrice des protéases, enzymes de notre système digestif, qui les défend contre la "digestion" par les protéases, étant elles-mêmes constituées de protéines, donc vulnérables aux "attaques" de ces enzymes.

Le coeur que l'on greffe pourrait être dévoté de ses inhibiteurs naturels et serait conséquemment "dévoré" par les protéases d'où le phénomène de rejet, c'est-à-dire une sclérose des tissus semblable à celle qu'on observe dans d'autres pathologies.

Le terme "dévoré" n'est pas exagéré puisque M. Pierre Métaie, du laboratoire de chimie biologique de Strasbourg en France, a expliqué au Devoir en simplifiant et se vulgarisant que les protéases étaient faites comme une "hu-

tre munie d'une dent à l'intérieur de ses deux mâchoires et qui sectionne les longues molécules protéiques." L'inhibiteur contenu dans le sang et qui est produit par le système lymphocitaire a pour effet de bloquer la mâchoire de l'huître et empêche ainsi l'organisme de se répandre dans l'organisme et de s'attaquer aux protéines cellulaires.

Suspension de négociations

A la suite de la demande de la Fédération nationale des services (CSN) au ministre du travail de nommer un conciliateur, la partie patronale, qui représente tous les hôpitaux publics du Québec, a décidé de suspendre les négociations jusqu'à la nomination de ce conciliateur.

Selon M. Gilles Gaudreault, président du comité patronal de négociation, la décision de suspendre temporairement les négociations a été prise du fait que la partie syndicale avait demandé la nomination d'un conciliateur avant même d'avoir donné des réponses sur plusieurs points aussi importants que les salaires et la formation. On sait que les offres salariales ont été déposées depuis plus de quatre mois. La CSN, parle au nom de 40,000 employés d'hôpitaux, approximativement.

Les négociations, selon la partie patronale, se poursuivent régulièrement avec les autres syndicats représentant au-delà de 17,000 employés d'hôpitaux affiliés à d'autres centrales.

PLANIFICATION de SUCCESSIONS

Vos héritiers perdront-ils

50%

de vos biens parce que vous n'avez négligé de planifier votre succession?

JEAN PROVOST ET ASSOCIÉS

6000 est. boul. Métropolitain, Ch. 205 - Montréal 451, Que. Tel. 254-7559

Pour éviter les dommages causés par la pluie

Faites installer les **GOUTTIÈRES**

"PRIMEAU"

Galanvaie • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

*MONTRÉAL 322-4160

*QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

En route vers la Lune

L'humanité tout entière a les yeux tournés, ce matin vers le Cap Kennedy. C'est de là, en effet, à 9h.32, que les trois astronautes, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins seront propulsés hors de l'espace en vue de leur voyage féérique vers la lune qu'ils atteindront dimanche.

Tout cela, évidemment, a été minutieusement préparé. Déjà, d'autres humains ont été placés en orbite du satellite de la terre et s'en sont même rapprochés très sensiblement. La technique paraît parfaitement au point. Mais, ce sera la première fois que des hommes fouleront le sol de la lune. Ce sera la première fois que des terriens débarqueront sur une autre planète.

Si cette périlleuse aventure se révèle le succès qu'entrevoient ses promoteurs, c'est une page d'histoire sans précédent qui aura été écrite. L'homme aura étendu plus avant sa domination sur la création. Il aura reculé les limites de son empire, et, ce qui est tout à son honneur, il l'aura fait sans coup férir.

En somme, ce sera la réalisation du plus grand rêve de dépassement que l'humanité a toujours entrepris. Comme l'a dit le premier ministre Trudeau, ce premier vol vers la lune "donnera un extraordinaire élan psychologique à notre désir éternel de nous sentir délivrés de nos limites et de nos inhibitions. Soudain, nous nous sommes échappés de la terre qui est finie et nous avons fait notre premier pas à la rencontre de notre désir d'Infini. Psychologiquement, les conséquences en seront immenses."

C'est d'ailleurs le sentiment qu'éprouve Neil Armstrong, l'un des deux membres de l'équipage d'Apollo-11 qui déclarait, il y a quelques jours à peine, qu'il se sentait un privilégié. "Je suis plus chanceux que la plupart des autres petits gars, ajoutait-il, car, en somme, qui n'a pas rêvé de se retrouver un jour sur la lune?"

Mais Armstrong et son compagnon Aldrin seront, en réalité, les ambassadeurs de tous les humains. C'est au nom de ces

derniers qu'ils planteront le drapeau de la terre sur la lune. C'est le message de tous les pays, de toutes les nations qu'ils y apporteront.

Il est important de noter, en effet, comment cet exploit fantastique aura rassemblé dans une même espérance et dans une même fierté tous les peuples de la terre, même ceux qui s'entre-déchirent actuellement dans des guerres sanglantes ou qui s'affrontent dans des conflits idéologiques.

C'est un phénomène d'ailleurs qu'on a pu constater depuis les débuts mêmes de la course à la lune. Les données scientifiques recueillies jusqu'ici n'ont pas été gardées en propriété exclusive par les Américains ou par les Russes. On a voulu, de part et d'autre, que tous les savants de la planète puissent en profiter.

Les deux pays les plus fortunés au monde ont simplement estimé que cette position privilégiée les obligeait à des sacrifices plus grands que les autres mais dont toute l'humanité devait bénéficier. Les expertises qui seront faites au cours de la présente odyssee, les substances précieuses que l'on rapportera de la lune feront de nouveau l'objet d'un pareil partage.

Aussi est-ce toute l'humanité qui sera plus riche demain.

Evidemment, seuls les savants peuvent nous dire avec une certaine précision ce que cette exploration du cosmos et de la lune nous vaudra. Mais il est certain que les progrès techniques qu'elle aura rendus possibles finiront par apporter à tous les terriens l'amélioration de leur sort matériel et de leurs conditions de vie.

Aussi, n'a-t-on pas la tentation de reprocher aux experts américains ou russes les milliards qu'ils ont dépensés pour permettre cette conquête pacifique de la lune, même s'il peut paraître plus utile, à court terme, d'engager ces mêmes montants dans une vaste guerre à la pauvreté. Les deux opérations n'ont rien d'incompatible.

D'ailleurs, les organisateurs de la ma-

nifestation en faveur des pauvres qui doit coïncider, ce matin à Cap Kennedy avec le lancement d'Apollo-11, ont bien pris garde de dire qu'ils n'entendaient pas protester ainsi contre le programme d'exploitation lunaire. Ils veulent simplement profiter d'une affluence extraordinaire de curieux pour sensibiliser davantage l'opinion publique au problème particulier de l'injuste répartition des richesses.

D'autre part, s'il n'est pas dit que ces exploits scientifiques ne viendront pas, un jour, engendrer un fol orgueil chez les hommes, cette crainte semble bien sans fondement pour le moment. Même les savants de Cap Kennedy, tout en affichant un très grand optimisme, ne se font pas d'illusion sur les limites du cerveau humain et de la technique.

Toute possibilité d'échec n'est pas écartée. Les astronautes eux-mêmes en sont conscients qui n'évaluent pas leurs chances de succès à cent pour cent. Il y a, dans la nature, et elles seront toujours là, des forces dont le mystère reste à percer et qui peuvent, le plus inopinément du monde, contrecarrer l'action des mécanismes faits de main d'homme.

Pour le moment, donc, il est bien improbable que la réussite de l'aventure lunaire produise d'autres effets sur l'homme que celui d'un accroissement de fierté pour sa condition et d'un désir toujours plus ardent de consacrer ses talents au service de ses frères.

L'homme restera un être créé et donc nécessairement limité dans sa puissance. Il continuera, croyons-nous, d'en être parfaitement conscient.

Mais ce même homme a bien le droit de vouloir atteindre à la limite de ses possibilités. Il n'y aurait sûrement rien à redire si son débarquement sur la Lune allait lui servir de nouveau stimulant dans ce sens.

Vincent PRINCE

LA FRANCE APRÈS DE GAULLE

3) Un début de septennat difficile et incertain

par Guy BOUTHILLIER (collaboration spéciale)

M. Georges Pompidou a été élu, le 15 juin dernier, président de la République, 57,59% des suffrages exprimés s'étant portés sur son nom. Sorti gagnant d'un deuxième tour marqué notamment par les consignes d'abstention du plus discipliné des partis de France, Georges Pompidou est, il est vrai, l'élu de moins de dix millions de Français (représentant 38% des électeurs inscrits). Mais, à l'exclusion des gauchistes qui ont dénoncé la farce électorale, on s'accorde pour lui reconnaître, sinon le titre de "président de tous les Français", selon l'expression que lui inspirent de légitimes volontés de réconciliation nationale, du moins celui de Président de la République dont l'élection n'est pas contestée et avec qui on acceptera de dialoguer.

Une conjoncture difficile

Elu par un électoralat forcément composé où certaines déflections gaullistes ont été comblées par des apports nouveaux venus notamment du sud de la Loire dont il est précisément originaire, Georges Pompidou revient aux affaires à une période difficile de la conjoncture française. On pourrait certes faire remarquer que l'existence de crises et de conjonctures difficiles n'est nullement exceptionnelle en France (il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler les noms de Poincaré, Blum, de Gaulle et Pierre Mendès France, tous arrivés au pouvoir dans des moments particulièrement difficiles). Cela n'atténue pas toutefois le caractère sombre de la situation mondiale et française au moment où Pompidou entreprend son septennat.

La France a certes retrouvé depuis 1962 l'état de paix qu'elle avait perdu un quart de siècle plus tôt. Elle n'en demeure pas moins, sur le plan de sa sécurité extérieure, en état d'interrogation. Si elle tend à oublier la prolongation de la guerre américaine au Viet-nam, et si elle n'a jamais été réellement émue par le sort du Biafra, elle est, en revanche, préoccupée par la situation militaire créée au Moyen-Orient par l'occupation israélienne de territoires arabes. Puissance méditerranéenne, elle est en effet inquiète de la généralisation possible de cette guerre larvée qui, au surplus, oppose deux peuples avec lesquels son histoire est intimement liée. Cette intimité suffit à expliquer l'attention et même la passion avec lesquelles les Français suivront les positions que prendra, en l'espèce, Pompidou et Schumann (1). Puissance de l'Europe non communiste, la France se souvient du traumatisme de Budapest et garde l'oeil sur les troupes russes dont elle ne peut que répliquer, sans y rien changer, l'intervention à Prague. Malgré le déni de justice, elle proclame l'impérieux besoin de poursuivre la politique de détente et d'entente avec la Russie. Mais elle constate aussi que c'en est fini, du moins pour l'instant, du rêve gaulliste d'une Europe de l'Atlantique à l'Oural.

Une histoire de conquêtes et d'invasions rappelle à la France qu'elle n'est jamais à l'abri de la guerre internationale. Son histoire de révolutions et de divisions lui rappelle qu'elle n'est jamais, entièrement à l'abri de la guerre civile. Si elle oublie les fusillés de 1871, les trahisons et les exécutions des années 1940-1945, elle se souvient, en revanche, qu'il y a à peine un an, dix millions de travailleurs et quelques milliers d'étudiants parisiens ont bien failli faire basculer la plus orgueilleuse et la plus fière des Républiques, dans un mouvement de rue et de grèves dont la réédition n'est jamais à exclure.

Enfin, et peut-être surtout, chacun des Français sent confusément que l'économie et les finances de son pays ne sont pas ce qu'on aurait pu attendre d'un régime de stabilité politique. Renouant, après quelques années de superbe monétaire, avec l'instabilité de la période 1914-1958, les Français redécouvrent, depuis l'alerte de novembre dernier, la vieille crise du franc. On s'exagère peut-être l'ampleur du mal (malgré l'hémorragie continue, la France dispose d'un important stock de devises), mais cette crise n'interdit pas moins aux Français la quiétude et, à leur gouvernement, les moyens d'im-

poser une réforme d'un système monétaire qui, à l'évidence, en a besoin. Cette conjoncture met en terme des attaques contre le dollar, et elle conduira le gouvernement français à proposer à ses partenaires européens une forme de coopération monétaire.

La crise du franc a des causes internationales, mais elle traduit aussi la situation économique nationale. Quels que soient les mérites de la Ve République dans cette guerre de bilans que se sont faite les candidats au cours de la campagne, les Français - et d'abord, M. Pompidou lui-même - savent que leur économie, à l'expansion trop faible et à déséquilibres trop nombreux, n'est au niveau ni de celle de certains voisins, ni des richesses de leur pays, ni en fin de leurs exigences individuelles et nationales.

Pompidou entre la fidélité et le changement

Sur cette toile de fond, la position du nouveau président de la République n'est pas sans ambiguïtés ni incertitudes. M. Pompidou accède à une présidence dont il devra utiliser toutes les ressources de textes et de la pratique institutionnelle. Mais, "Français, parmi d'autres Français", comme il aimait à le répéter électoralement, il sait qu'il succède à un président-héros dont lui feront défaut, à l'intérieur comme à l'extérieur, et le poids et le style. Il parle de stabilité, mais il constitue un gouvernement où certains pourraient bien tirer à hue et à là, à dia (2). Il paraît peu enthousiasmé de l'Europe, mais il fait entrer au gouvernement plusieurs ministres qui passent pour "européens". Il parle d'ouverture, et il se tourne vers des hommes qui ont animé la IV République. Il parle de changement, mais cet homme déçoit les gaullistes de gauche et passe pour plus conservateur que le général de Gaulle.

Ces contradictions et ces incertitudes sont peut-être le reflet de l'intelligence politique du nouveau Président. Elles sont, en tout cas, la traduction de l'équivoque d'une campagne électorale que les nécessités de l'heure ont axée sur les deux thèmes de la fidélité et du changement. Cette équivoque de Pompidou demeurera longtemps après son élection: toute atteinte à l'héritage gaulliste provoquera, chez les purs, des accusations de trahison et de régression du gaullisme; tout acte de fidélité le fera taxer, par les gens de l'autre camp, de pale imitateur du général de Gaulle. C'est là le drame personnel de Pompidou: il ne peut se permettre d'être le Ravallac ou le Napoléon-le-petit du gaullisme. Entre ces deux pôles, il devra affirmer sa propre personnalité.

Expression de mécontentements populaires, le "non" du 27 avril a marqué la volonté d'un certain changement, en tout cas en politique intérieure. C'est sur ce constat que Pompidou a assis sa candidature. Il a donc fait des propositions à différentes catégories sociales. Il indemniser les rapatriés d'Algérie et allégera le fardeau fiscal des petits commerçants et artisans. Il propose une concentration des exploitations agricoles, tout en reconnaissant l'utilité sociale et morale des petits exploitants. Aux ouvriers, il ne parle plus de "troisième voie industrielle" entre le socialisme et le capitalisme, mais il demande à ce dernier d'assurer niveau de vie et respect des hommes.

Mais comme on ne saurait distribuer plus qu'on ne produit, Pompidou s'engage - mais qui ne l'aurait pas fait? - à poursuivre, dans des conditions d'équilibre financier, l'indispensable expansion économique. Il faudra donc continuer les efforts pour faire de la France un grand pays moderne, c'est-à-dire industriel. La référence américaine à la bouche, Pompidou mise sur les grandes entreprises, dynamiques et modernes, et, moins étatiste que le général de Gaulle, évoque la nécessaire libéralisation administrative qui doit, à la fois, contribuer à assurer à la France une place honorable dans la compétition internationale, et réconcilier l'administration de l'Etat et celle des affaires en allégeant la tutelle de la première sur celle de la seconde.

Idée importante de la campagne de Pompidou, la libéralisation vise aussi le domaine

des libertés républicaines. Le Parlement est appelé à plus de dialogue, sinon à plus d'importance dans les grandes décisions. L'Université verra se poursuivre la grande réforme conçue par Edgar Faure. L'O.R.T.F. se voit promettre un nouveau statut, et la Magistrature plus de sérénité et d'indépendance.

En revanche, Pompidou n'a pas, au cours de sa campagne, donné l'impression de vouloir changer la diplomatie de la Ve République. Il a proclamé son attachement aux grands objectifs de celle-ci, et il a renouvelé son attachement à l'amitié américaine, sans qu'il soit, bien entendu, question de réintégrer l'O.T.A.N. Il a été discret sur la délicate affaire du Moyen-Orient, laissant toutefois entendre que l'envoi éventuel d'armes à Israël dépendrait de la position des autres puissances pourvoyeuses d'armes aux Arabes. Compte tenu de la conjoncture électorale, il n'a pas pu ne pas évoquer une éventuelle relance européenne. Il s'est donc montré disposé à dialoguer, d'abord avec ses cinq partenaires, ensuite avec la Grande-Bretagne. Mais, sur le fond, il attendra les propositions concrètes des autres pays, sachant que l'enthousiasme européen est passablement ému et que les freins au renforcement et à l'élargissement de l'Europe ne sont pas tous français.

Depuis sept ans que l'on parlait, en France, d'après-gaullisme, on attendait, quelques fois avec impatience, souvent avec appréhension, toujours avec curiosité, quel allait être cet après-de Gaulle. Le nom du successeur du général de Gaulle est maintenant connu, mais il demeure toujours impossible de prédire avec précision l'orientation future de la politique française. Trop d'incertitudes, en effet, persistent concernant l'homme nouveau à la tête de l'Etat. Trop de décisions, aussi, dépendent d'une conjoncture toujours changeante.

Certes, Pompidou entreprend son premier - et dernier (3) - septennat en parlant de changement. Mais tempéré par des assurances de fidélité, ce changement sera, du moins dans les premiers temps, forcément limité et portera plus sur la manière que sur le contenu. A l'intérieur comme à l'extérieur, on dialoguera davantage. On mettra l'accent sur les problèmes économiques et sociaux, mais les orientations idéologiques et les contraintes des réalités ne permettent pas de proposer de réformes radicales. Au dehors, on n'abandonnera pas l'édifice diplomatique gaulliste, mais tout en reconnaissant les mérites des grands objectifs de la paix et de l'indépendance nationale, on ne s'interdira probablement pas de proposer de réformes successives et assouplissements gradués. L'héritage diplomatique sera conservé. Mais sera-t-il accru?

Les propos et les intentions de Pompidou ne sont donc pas annonciateurs d'un changement de cap fondamental. Ceci correspond sans doute aux vœux des électeurs dont 69%, il faut le rappeler, avaient voté, au premier tour, pour deux candidats "conservateurs". Mais si, d'aventure, les Français jugeaient insuffisantes les attentions apportées à la politique de la Ve République par son nouveau Président, ou trouveraient-ils, en l'absence d'une gauche forte et unie, la force de recours à opposer au gaullisme deuxième manière?

(1) Maurice Schumann vient en effet de remplacer Michel Debré aux Affaires étrangères. Connu pour ses convulsions européennes, il ne faut pas toutefois le confondre avec Robert Schuman, un des "pères de l'Europe".

(2) Cette situation pourrait fort bien se produire en matière de politique extérieure, et singulièrement de politique européenne, puisque Pompidou a confié les deux grands ministères des affaires internationales (la Défense nationale et les Affaires étrangères), l'un à Michel Debré, l'autre à Maurice Schumann, qui s'étaient naguère affrontés dans l'histoire querelle de l'armée européenne.

(3) Au cours de la campagne, M. Pompidou a déclaré, en effet, que la durée de sept ans du mandat présidentiel lui paraissait juste, mais qu'il ne fallait pas la dépasser. Il ne songerait donc pas à demander le renouvellement de son mandat.

Le caractère changeant de l'Etat-providence en Suède et ailleurs

par M. Tore Browaldh

L'auteur de ce texte, qui a fait l'objet d'une causerie prononcée devant un auditoire d'hommes d'affaires américains, est président de la banque "Svenska Handelsbanken" à Stockholm.

En Suède aussi bien qu'en Europe, on pense que c'est l'attitude d'un ancien militaire qui a empêché la fusion du Marché Commun et de l'Association européenne de libre échange (A.E.L.E.). Cela est faux. En effet, plusieurs autres facteurs s'opposent au rapprochement des deux blocs commerciaux d'Europe.

L'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun amplifierait, de plusieurs façons, les problèmes économiques auxquels fait face le Marché Commun, à l'heure actuelle. En Grande-Bretagne, l'industrie du fer et de l'acier traverse une période difficile, et au sein du Marché Commun, l'on éprouve des problèmes analogues. Une situation similaire règne dans les chantiers de construction navale, tant en Grande-Bretagne que dans les pays membres du Marché Commun. D'autre part, nous sommes tous au courant des crises de la Livre et de la balance des paiements de la Grande-Bretagne. Je crois donc qu'il existe, à l'heure actuelle, des arguments rationnels qui militent contre l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun.

Je voudrais aussi redresser une autre impression qui porte souvent à croire que le Marché Commun est un exemple de libre entreprise et que l'Association européenne de libre-échange est surtout composée de pays aux gouvernements sociaux-démocrates et aux politiques socialistes. Je souligne toujours à mes amis américains que le Marché Commun est beaucoup plus socialiste que les pays membres

de l'A.E.L.E. et qu'il est soumis à beaucoup plus de planification centralisée.

J'aimerais rappeler que les votes communistes représentent 25% de l'électorat en France et en Italie, alors qu'il n'atteignent que 4% en Scandinavie. Je voudrais aussi souligner, qu'en Italie, près du tiers de l'industrie et toutes les banques importantes sont étatisées. Il en est de même en France, où toutes les grandes banques ainsi que plusieurs compagnies d'engrevure sont la propriété du gouvernement. En Suède, 5% seulement de la main-d'oeuvre employée dans l'industrie travaillent dans des entreprises qui sont la propriété de l'Etat.

Le secteur public

Le secteur public connaît une expansion plutôt accélérée dans les économies mixtes d'Europe. Aux Etats-Unis, le secteur public est moins important que dans les pays sociaux européens. Toutefois, il s'agit là d'une coïncidence historique plutôt que d'une politique délibérée de la part des gouvernements européens.

En Suède, par exemple, tous les hôpitaux, écoles et universités ont été, durant les trois derniers siècles, financés par l'Eglise ou par l'Etat. Lorsque les chemins de fer virent le jour et qu'il s'avéra impossible d'en financer la construction par des investissements privés, le gouvernement suédois intervint pour emprunter des capitaux à l'étranger.

Dans les pays sociaux d'Europe, le secteur public connaît un essor plutôt rapide à l'avenir, car, en raison du standard de vie toujours plus élevé, la population demande de plus en plus le genre de services que seuls les gouvernements ou les autorités locales sont précisément en mesure d'offrir. C'est ainsi que l'enseignement supérieur qui, de tout temps, a été du ressort du

gouvernement, connaît actuellement une expansion accélérée. De même, l'extension de la longévité en Europe exigera des services hospitaliers plus étendus.

Si vous sélectionnez dans l'économie américaine tous ces services que l'on considère, en Europe, comme faisant partie du secteur public, qu'on aux Etats-Unis, ils soient partiellement financés par des contributions volontaires ou par de l'assurance privée, vous trouverez que ce secteur est plus important aux Etats-Unis qu'en Europe. En effet, les Américains dépensent plus que les Européens pour l'éducation, les hôpitaux, les routes et la télévision. Mais l'Europe rattrape lentement du terrain. Si, pour des raisons historiques, cet essor du secteur public en Europe est financé par le gouvernement, il ne s'ensuit pas nécessairement que le système européen est plus socialiste.

Le Fonds suédois de retraite

En Suède, le nouveau programme général de retraite a été institué en 1960. Les chefs d'entreprises doivent verser, au Fonds général de retraite, 9% sur tous les salaires inférieurs à un plafond déterminé. Durant plusieurs décennies, le Fonds recevra plus d'argent qu'il n'en déboursera aux bénéficiaires. Si l'actif du Fonds a pris des proportions si gigantesques, c'est parce qu'on craignait que la mise en vigueur du plan n'entraîne une réduction des épargnes personnelles.

Le fonds de retraite a connu une croissance très rapide. En 1975, son actif total atteindra \$8 milliards, et en l'an 2,000, il oscillera entre \$50 et \$60 milliards, pour ensuite décroître graduellement en importance. En d'autres termes, le Fonds de pension disposera, dans quelques années, d'un actif équivalant à 25% du produit national de la Suède.

En 1957, le comité gouvernemental proposa certains règlements sur l'investissement des sommes à la disposition du Fonds. Un principe important fut alors avancé, à savoir que le Fonds de pension n'octroie pas de prêts directement à des sociétés privées. Le Fonds devrait plutôt, par le truchement des banques, investir dans l'achat d'obligations ou l'octroi de prêts. Nous ne voulions pas que le Fonds de pensions mette sur pied son propre service d'analyse de crédits (...)

D'abord refusé par le comité gouvernemental, le droit du Fonds de pensions d'acquiescer des actions de sociétés a de nouveau été soulevé lors de débats politiques. Les sociaux-démocrates et les syndicats soutiennent que le Fonds de pension peut être considéré comme un genre de compagnie d'assurance. Or, en Suède, toutes les compagnies d'assurance ont le droit d'ac-

quéir jusqu'à 5% du capital-actions de n'importe quelle société. Selon cette opinion, le Fonds de pensions devrait donc jouir du même droit. Ce principe est basé sur l'opinion que les compagnies privées d'assurance et de placement ne doivent pas être les seules à avoir la puissance inhérente à la propriété de capital-actions.

La répartition du revenu

Durant l'après-guerre, peu d'efforts ont été déployés pour niveler la structure des revenus en Suède ou ailleurs dans les pays d'Europe. A l'heure actuelle, un mouvement s'est déjà dessiné, tant dans les milieux politiques que syndicaux, afin d'essayer de relever le niveau des revenus dits inférieurs.

Il existe en Suède certaines disparités difficilement justifiables. Par exemple, la pauvreté muette de tous les malades chroniques ou des nombreuses personnes âgées qui ne bénéficieraient jamais du régime général de pensions. Une autre injustice découle du fait que la nouvelle génération a, beaucoup plus que l'ancienne, l'occasion d'acquiescer une formation supérieure.

Même si, en Suède, l'inégalité des revenus n'a pas changé depuis les années 1930, il peut être démontré que le système fiscal en a pratiqué réduit le nombre des revenus très élevés jusqu'à un point sans précédent dans le monde occidental. Un économiste social-démocrate a souligné qu'en 1907, quelque 850 Suédois avaient un revenu dépassant 45,000 couronnes par an. Compté tenu de la déflation, ces 45,000 couronnes équivalaient actuellement à 230,000 couronnes. Cela signifie un revenu brut de 750,000 couronnes, et l'on ne dénombre en Suède, que 34 contribuables jouissant, à l'heure actuelle, d'un revenu brut de cette envergure.

J'ignore si les partisans de la stratégie des bombes sont bien nombreux, mais je crois qu'une troisième vague de civilisation en faveur d'une plus haute civilisation s'impose au Québec. Si je parle ainsi, ce n'est pas que notre peuple est attaché en fait de civilisation. C'est le fait que le plus grand facteur de civilisation, la religion, est à la baisse au Québec depuis quelque temps. C'est pourquoi nous devons suppléer par un autre moyen afin de continuer à marcher vers la civilisation et non vers la barbarie. Autrement, si le langage des bombes continue à se faire entendre, il nous faudra un jour dire adieu à la liberté et expérimenter l'esclavage du totalitarisme.

Quant il y a deux idéologies qui se font la guerre, il est vrai que, même si le groupe le plus civilisé est défait par les armes, il finit toujours par l'emporter, cela en raison de sa supériorité en civilisation. Mais il faut beaucoup mieux s'efforcer d'éviter la guerre que de faire face à la barbarie qu'elle déchaîne. Pour un tel malheur, puisque nous ne pouvons plus

guère compter sur les forces de la justice de Dieu dans le sentiment religieux populaire, servons-nous des forces de l'homme civilisé en nous efforçant de lui ressembler.

La justice de cet homme-là réside dans sa volonté effective d'un perfectionnement en toutes choses pour lui et pour les autres. Et c'est en nous comportant ainsi que la civilisation pourra poursuivre sa marche vers une plus haute perfection. Une telle croisade à laquelle participeraient tous les adversaires de la violence aura certainement un heureux effet. Elle éloignerait de notre peuple le danger de subir les coups de la barbarie qui présentent fait des siennes au Québec.

Quant on juge qu'il n'est peut-être pas à propos de combattre pour la civilisation chrétienne, on combat pour la civilisation tout court! Cela revient au même: pas de religion, pas de civilisation. L'Histoire du monde est là pour le prouver.

Henri Alary
Waterville, Que. 194-69

Pour étouffer la barbarie

guère compter sur les forces de la justice de Dieu dans le sentiment religieux populaire, servons-nous des forces de l'homme civilisé en nous efforçant de lui ressembler.

La justice de cet homme-là réside dans sa volonté effective d'un perfectionnement en toutes choses pour lui et pour les autres. Et c'est en nous comportant ainsi que la civilisation pourra poursuivre sa marche vers une plus haute perfection. Une telle croisade à laquelle participeraient tous les adversaires de la violence aura certainement un heureux effet. Elle éloignerait de notre peuple le danger de subir les coups de la barbarie qui présentent fait des siennes au Québec.

BILLET

Berceuse à la Lune

"Fais dodo mon petit gars
Veux-tu la Lune comme joujou... ou?"
chantait ma mère, de sa plus belle voix, jusqu'à ce que sommeil s'ensuive. Elle chantait aussi la Berceuse aux étoiles évoquant l'histoire de pauvres orphelins qui, dans leur plainte, répétaient d'une voix dolente: "Notre berceau fut vendu, notre maman c'est la Lune." Il y avait encore celle de l'ami Pierrot à la chandelle morte, sans plume pour écrire un mot et se lamentant, au clair de la Lune, sur le pas des portes fermées.

Notre enfance à tous a été marquée par la Lune. Devant un caprice ou une mauvaise note quel'on s'écriait immanquablement: "Ne me demande pas la Lune" ou "Ah! cet enfant, un vrai zéro-je-ne-tiens-rien! Toujours dans la Lune." Sans oublier l'homme de la Lune, condamné à scier son bois éternellement, à changer de quartier comme le Juif errant et dont il nous semblait voir le visage certains soirs.

Tout un vocabulaire est désormais à reviser. Celui qui prendra la Lune avec les dents ne sera plus un lunatique mais un héros. Et les belles de demain, faisant la solde devant les diamants, rêveront d'arborer des bijoux en moule roc lunaire: "Vulgaires cailloux? Mais regardez-y de plus près ma très chère. Il s'agit là de parcelles lunaires dûment authentifiées par les sélénologues de la NASA."

Rolande A. LACERTE

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues ainsi que les endroits où nous livrons par camions: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0858.

des idées

des événements

des hommes

La loi sur les langues officielles : son esprit et ses objectifs

par Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada

• A la suite des reproches que le premier ministre Trudeau adressait à la presse dans un discours prononcé le 9 juin à Ottawa devant l'Institut international de la presse, la Presse canadienne a invité M. Trudeau à expliquer lui-même, à l'intention des lecteurs des journaux quotidiens, la nouvelle loi sur les langues officielles. Voici le texte de l'article que M. Trudeau a rédigé en réponse à cette invitation.

"Pourquoi veut-on nous forcer à parler français?"

C'est la question que se posent certains Canadiens de langue anglaise, préoccupés par la politique du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme et par la loi sur les langues officielles que le Parlement vient d'adopter.

Chez un grand nombre de Canadiens, il y a, à l'origine de cette question, malentendu sur la signification de la politique du bilinguisme. Il ne s'agit décidément pas d'obliger tout le monde, au Canada, à parler français; et pas davantage d'obliger tout le monde à parler anglais.

On peut vivre dans certaines régions du Québec et ne jamais devoir parler anglais. Dans plusieurs régions du pays, on n'entend jamais parler français. Ainsi, la plupart des citoyens qui traitent avec l'administration fédérale ne parlent qu'une langue. C'est justement parce qu'on ne considère pas que chacun, dans notre pays, doive parler les deux langues, et puisse jamais être contraint de le faire, que l'Etat fédéral doit être en mesure de s'adresser aux Canadiens, en français ou en anglais, là où le nombre des francophones ou anglophones le justifie.

Rien n'est plus important pour l'homme que de comprendre et d'être compris. Et c'est la langue qui est le véhicule ordinaire, en même temps que le plus efficace, de cette compréhension. Il est inévitable qu'une décision gouvernementale touchant un domaine aussi important de la vie quotidienne, suscite quelque controverse.

Ne nous laissons toutefois pas entraîner à amplifier le problème. Un des éléments de la grandeur de notre pays réside dans l'esprit de compréhension et de tolérance réciproque qui anime ses citoyens. Je suis convaincu que la grande majorité de nos compatriotes acceptent et respectent les différences qui les caractérisent et qui existent entre eux: différences non seulement de langue, mais aussi de religion, de race et d'origine ethnique.

Il reste que divers malentendus se sont certainement produits, je suis reconnaissant à la Presse Canadienne et aux quotidiens du Canada de me fournir ici l'occasion d'en dissiper quelques-uns.

Par exemple, certains prétendent que la loi sur les langues officielles entraînera des inégalités de traitement à l'é-

gard de ceux dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français.

C'est là l'une des erreurs les plus répandues et les plus patentes. La loi elle-même garantit en effet le maintien intégral des droits et privilèges consentis par la loi ou la coutume à toute langue autre que l'anglais et le français. Ainsi, on préservera le droit de ceux qui ne comprennent ni l'anglais ni le français, de comparaître devant un tribunal assistés d'un interprète.

Aucun lien avec l'origine ethnique

La reconnaissance de deux

langues officielles ne modifie en rien le statut des citoyens dont l'origine ethnique n'est ni britannique ni française. En effet, cette loi n'a rien à voir avec l'origine ethnique ou culturelle. Les Canadiens savent que la diversité de leurs origines culturelles constitue une des principales richesses du pays; que toute notre société s'est enrichie de l'apport d'un grand nombre de nos concitoyens dont les ancêtres sont venus d'Allemagne et d'Italie, de Pologne et d'Ukraine, de Chine et du Japon, des Philippines et des Antilles, et de toutes les parties du monde. Le Canada encourage, de diverses manières, et notamment par des subventions aux manifestations et aux organismes culturels, ses citoyens de toutes origines à préserver l'héritage et les traditions que leur ont laissés leurs ancêtres.

De toute évidence, il serait impossible d'exiger du gouvernement fédéral qu'il mette ses services à la disposition du public dans toutes les langues parlées au Canada. Pour des raisons pratiques, les langues de travail dans l'administra-

tion doivent être celles des deux principaux groupes linguistiques de notre pays, qui constituent à eux deux la majorité de la population. C'est pourquoi la loi stipule que l'anglais et le français sont les langues officielles de l'Etat et du Parlement. Il n'impose par ailleurs aucune limite à la pratique linguistique ou aux activités culturelles des citoyens.

Un autre malentendu consiste à croire que la loi empêchera les Canadiens qui ne parlent qu'une seule langue de faire partie de la Fonction publique, des Forces armées ou du personnel des sociétés de la Couronne, ou du moins d'être promus aux emplois publics importants.

Le bilinguisme ne sera pas exigé de tous les fonctionnaires

Aucun article de la loi n'a cet effet, même indirectement. Ce que vise cette loi, c'est à mettre à la disposition du public, lorsque la composition linguistique de la population le justifie, des services dans les

deux langues officielles.

Ceci ne suppose pas que tout le personnel de l'administration doive être bilingue. Dans un grand nombre de régions du pays, et notamment dans presque tout l'Ouest canadien, ainsi que dans une grande partie du Québec, les services de l'Etat ne seront disponibles que dans une langue; par conséquent, les personnes employées par le gouvernement dans ces régions n'auront à parler qu'une seule langue.

Même dans les districts bilingues, un grand nombre des employés de l'Etat fédéral ne parleront qu'une langue. A l'intérieur de ces districts, il s'agit de disposer d'un nombre suffisant de fonctionnaires, pouvant traiter avec les francophones et les anglophones de cette région dans leur langue respective.

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a mis sur pied un système d'enseignement d'une langue seconde à l'usage de ses fonctionnaires.

A long terme, on en verra au point où l'acquisition d'une connaissance pratique d'une langue seconde fera partie intégrante de la carrière de ceux dont l'emploi exige cette connaissance. D'ici là, nous veillons à ne pas désavantager les personnes qui, se trouvant déjà à l'emploi du gouvernement fédéral, n'ont pas eu l'occasion d'apprendre une langue seconde.

L'administration fédérale doit continuer et continuera à recruter son personnel, à tous les niveaux d'emploi, dans toutes les régions du Canada.

Les pouvoirs du Commissaire des langues

D'aucuns ont prétendu, parmi ceux qui s'opposent à cette loi, que le Commissaire des langues officielles serait investé de pouvoirs illimités qui le rendraient infiniment redoutable.

Il suffit d'une lecture rapide pour se rendre compte du ridicule d'une telle assertion. En réalité, le Commissaire sera plus ou moins un ombudsman semblable à tous ceux que plusieurs provinces ont nommés pour protéger les droits individuels de leurs citoyens. Il ne s'agit pas d'un juge de première instance, et encore moins d'un inquisiteur.

Il a pour tâche d'instruire les plaintes formulées au sujet de pratiques injustes, sur le plan linguistique, au sein des ministères et des organismes fédéraux ou dans les sociétés de la Couronne. En pareils cas, s'il estime que ces plaintes sont justifiées, il lui appartient de recommander aux services en cause un changement d'attitude. Si ces derniers ne modifient pas leur façon de faire, à la suite de telles recommandations, le Commissaire est habilité à saisir le Parlement de la question; la décision finale incombe alors au Parlement. Il n'y a rien là, assurément, qui puisse donner au Commissaire ou au gouvernement des pouvoirs excessifs à l'endroit de quelque Canadien que ce soit.

Le véritable sens de la loi

L'objectif en vue est, bien entendu, tout le contraire: on veut que chaque Canadien jouisse de pouvoirs plus étendus pour faire obstacle aux abus administratifs. La loi met en relief les normes d'exécution prévues pour les ministères et les organismes fédéraux et indique comment remédier à toute insuffisance éventuelle en la matière. Elle ne comporte aucune disposition tendant à imposer certaines obligations

aux simples citoyens, ni à restreindre aucunement les libertés individuelles des Canadiens.

Certaines personnes, hostiles à cette loi, ont soutenu qu'elle violait ou modifiait la Constitution l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et, par conséquent, qu'elle outrepassait les pouvoirs du Parlement.

Dans le cadre de cet article, je ne tiens pas à amorcer un interminable débat technique sur le droit constitutionnel. Cette loi, effectivement, ne porte que sur les ministères et organismes du gouvernement fédéral. Elle ne traite pas de questions qui, aux termes de la Constitution, relèvent de la compétence des Provinces. Elle ne touche à aucun des droits ou privilèges relatifs au français ou à l'anglais que garantit déjà la Constitution. Ces droits et privilèges constitutionnels, une fois la loi entrée en vigueur, seront absolument inchangés, tels que par le passé. La loi ne modifie aucun article de la Constitution.

Même si l'on arrive à écarter tout malentendu au sujet de la loi sur les langues officielles, il se trouvera encore quelques Canadiens qui n'en comprendront pas le sens ou qui n'accepteront pas la philosophie dont elle s'inspire.

Pourquoi le français et l'anglais?

Pour bon nombre de Canadiens, et tout particulièrement ceux qui habitent une région où peu de gens parlent français, le Canada paraissait être un pays d'expression anglaise comptant quelques groupes minoritaires de langue étrangère. En certains endroits, les colonies de Canadiens italiens, de Canadiens ukrainiens ou de Canadiens chinois, entre autres, sont plus nombreuses que les groupes d'expression française.

Pourquoi le français et l'anglais?

Toutefois, si l'on considère le Canada comme un tout, on constate qu'il existe deux principaux groupes linguistiques au pays: les anglophones et les francophones. Il en est ainsi depuis les débuts de notre nation. Il n'existe pas d'autre groupe majoritaire dans quelque province que ce soit. Aucun autre groupe ne dispose de son propre régime public d'é-

ducation ou de son propre réseau de radiodiffusion-télévision. Aucun autre groupe ne constitue plus qu'un faible pourcentage de notre population. Selon les données les plus récentes du recensement, les trois groupes linguistiques les plus importants sont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais ni l'allemand, 3.1 p. 100 de la population, l'ukrainien, 2 p. 100 et l'italien, 1.9 p. 100.

Si l'on veut édifier et servir un pays fort et uni, il faut que les francophones et les anglophones, les uns comme les autres, puissent se sentir chez eux où que ce soit au Canada, et que leurs droits, en tant que membres de nos principaux groupes linguistiques, soient respectés par le gouvernement fédéral. Tel est le but visé par la loi sur les langues officielles et par notre politique de bilinguisme.

Le bilinguisme, chance et richesse du Canada

A mon sens, c'est un avantage indéniable pour le Canada de compter deux langues d'usage aussi répandues que les nôtres. Un pays où aussi bien les francophones que les anglophones participent entièrement aux moindres aspects de la vie nationale ne peut que se révéler riche de promesses et de perspectives exaltantes. En tant que membres de la communauté mondiale, nous serons appelés à jouer un rôle plus marquant et plus efficace dès que nous aurons appris à manier nos deux langues officielles et à concilier, sur notre sol, les multiples traditions culturelles qui le caractérisent.

Au cours de mes déplacements dans tout le pays, j'ai pu constater que les Canadiens, et notamment les jeunes, admettent de plus en plus les avantages du bilinguisme. Si urgent que puisse être l'avènement d'une telle politique — et je suis convaincu que la survie de notre pays en dépend — il ne faut pas s'attendre à en recueillir tous les bienfaits du jour au lendemain. Il faudra peut-être des années, voire des générations, pour réaliser en profondeur le sens et la portée de pareille transformation. Mais dans l'évolution de l'histoire du Canada, la loi sur les langues officielles constitue un grand pas en avant.

lettres au DEVOIR

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal pris à partie

M. Matthias Rioux, président, Alliance des Professeurs de Montréal.

Monsieur le Président, Nous aurions voulu ne pas entendre ni lire les bulletins d'information du dernier week-end (vendredi le 20 et samedi le 21 juin) dans lesquels votre nom s'accolait à ceux qui battent tambour pour l'instauration de la démagogie et de l'anarchie, pour ne pas dire plus.

La lettre collective signée par une quarantaine de personnes, dont vous au nom de l'Alliance des Professeurs de Montréal, contestant la responsabilité et l'autorité de la police et de l'administration municipales et faisant pendant aux investigations du mouvement dit Front de Libération Populaire est un affront public à celui que vous voulez et prétendez tant défendre "le peuple québécois".

Si l'attitude du chef Gilbert vous a paru "nettement antidémocratique" et a démontré "la connivence politique entre l'administration municipale et la police montréalaise", la vôtre, votre attitude, a démontré une inconscience, une irresponsabilité, une insolence complètes de vos intérêts personnels et de votre fausseté.

Monsieur le Président, en signant cette lettre au nom de l'organisme dont une minorité vient de vous reporter au pouvoir, nous vous inculpions de fausse représentation, d'empiètement de pouvoir, d'usurpation de conscience sociale des 9000 membres de l'Alliance des Professeurs de Montréal.

Si dans les circonstances vous avez agi par vous-même, Monsieur le Président, vous ne méritez plus la confiance des membres de l'Alliance des Professeurs de Montréal. Si vous avez agi de par la volonté de votre administration, qu'elle soit destituée. Si vous avez agi sur les conseils de vos "tech-

nocrates", qu'ils soient limogés. Pour parodier un paragraphe de la lettre collective, nous vous disons: "Une telle attitude ne peut que nous révolter et nous protestons énergiquement contre ce moyen inique de nous politiser qui nous mènerait rapidement au despotisme".

L'Alliance des Professeurs de Montréal vise plus haut que les

Réponse du PQ-Saint-Jacques

Pierre Laporte écrivait ici dans son deuxième article en réponse à René Lévesque sur le problème des Caisseuses électorales: "A voir la littérature que distribue le Parti Québécois, à voir les secrétaires qui s'ouvrent ici et là, à regarder M. Lévesque à la télévision, à le suivre partout en province, on se demande si le parti riche, ce n'est pas le sien."

A voir les secrétaires qui s'ouvrent ici et là... Pour éclairer la lanterne de Pierre Laporte là-dessus, je voudrais lui dire comment on procède en ce moment au Parti Québécois St-Jacques, un des comités défavorisés du Québec.

Nous venons, en effet, de louer (fin juin) un local qui, après de "rudes" réparations, sera la permanence du Parti Québécois du comté de St-Jacques. Un vieux local qu'il faut rafistoler, laver, peindre. Chaque mois nous devons déboursier \$110 pour le loyer, le téléphone et l'électricité. Des la première semaine, pendant que nous travaillons ferme à jouer du balai, du marteau et du pinceau, nous avons reçu \$50, en dons de gens qui passent, de partiels inconnus. Et les "dépenses d'ouverture" sont assez élevées: \$100, de dépôt... à la cie de Téléphone Bell, le permis municipal, sans compter le bois et matériel divers.

accointances avec des mouvements de subversion, de vandalisme, des émeutiers de tout acabit. L'Alliance des Professeurs de Montréal aspire à la dignité de professionnel, à la valeur d'élite dirigeante.

Monsieur le Président, nous nous insurgons contre de tels abus de votre pouvoir. Nous voulons garder notre "droit élémentaire et inaliénable" de penser librement

et d'agir librement face à nos responsabilités sociales et civiques.

Un groupe de professeurs de l'école secondaire St-Henri MM. Raymond Tessier, Jean Morin, Jean St-Cyr, Pierre Pilon, Roland Roy, Robert Martel, Yvon Guénette, Fernand Dugas, Pierre Gauthier, Philippe Morse, Jacques Bergeron, Marcel Aubuchon, J. André Giguère, Jean-Marc Bousquet, Marc Desjean, Yvon St-Onge, Joseph Audi, Roland St-Maurice. 25-6-69

Un montant de 300 dollars, au bas mot, qu'il faut payer, en plus du loyer, dès le début.

Peut-être M. Laporte serait-il intéressé de savoir comment on se finance et comment on prévoit financer le Parti Québécois St-Jacques pour la prochaine année? Comment allons-nous pouvoir défrayer le loyer, le téléphone, l'électricité, la publicité, la documentation, etc? Et comment allons-nous dès maintenant et chaque mois, constituer une réserve pour la prochaine campagne électorale? C'est tout simple. C'est parce que nous sommes, en effet, le parti riche. Riche de convictions, de désintéressement, de dévouements. C'est tout simple. Nous avons fait le calcul suivant, comme dans toutes les associations de comté du Parti Québécois: si chaque membre de l'association du Comté St-Jacques donne au trésorier du comté 12 chèques de \$2 et si nous sommes 300 membres, ça fait combien par mois, M. Laporte? Voyons! Un petit effort! C'est ça: \$600 par mois.

C'est un mystère pour vous, M. Laporte, que le Parti Québécois puisse distribuer sa "littérature", avoir des permanences dans les comtés, financer les émissions de télévision et les assemblées de M. Lévesque en province et en métropole.

Vous ne savez pas, M. Laporte, que le Parti Québécois est en train de relever le défi qu'aucun parti politique n'a su et pu relever jusqu'ici (sauf peut-être les créditistes, le défi du financement d'un grand parti politique par ses membres et les sympathisants. D'ici la fin de 1969 nous pourrions chanter victoire.

Nous chantons déjà victoire. Le 8 juin dernier, par exemple, (un dimanche, un soleil radieux), le comté de St-Jacques tenait une assemblée générale spéciale. Savez-vous combien nous avons recueilli d'argent cet après-midi-là? Onze cents dollars (\$1,100). Il n'y avait pas 70 personnes dans la salle. Nous sommes un parti riche, M. Laporte.

Et vous osez demander: "Se pourrait-il qu'une partie de la caisse électorale du Parti Québécois vienne de l'étranger?" Quel moyen avons-nous pour le savoir? Et si c'est vrai, le Parti Québécois ne serait-il pas pour autant entre les mains d'un "Establishment" étranger? Voyons, tout de même!

Nous sommes un parti riche, M. Laporte. Riche de votre absence, de vos bêtises, riche de votre détermination, de nos actions quotidiennes, de nos "vérités", riche de partisans. Et les partisans vainquent toujours, à la longue, les mercenaires. C'est pourquoi nous sommes sûrs de vous battre!

ROGER LEGER, conseiller PQ Saint-Jacques

Café The Confiture
DÉGUSTEZ LES PRODUITS
DESJAY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESJAY L^{ts}
MONTRÉAL
521-1104

LA 50... C'EST TOUT UN NUMÉRO!

Partout au Canada
Labatt
y a rien qui la batte!

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

SERVICE DE PNEUS

Stadium

DATSUN MTL.

DATSUN VENEZ NOUS VISITER ET ADMIRER LES FAMEUSES PETITES VOITURES AU GRAND CONFORT

DATSUN 1600 DE LUXE 4 PORTES

Elle possède tellement d'extra offerts comme équipement standard qu'il vous semblera impossible d'y ajouter quoi que ce soit d'autre. Vous y trouverez tout, y compris une transmission à 4 vitesses au plancher ou automatique à 3 vitesses, des moquettes, un capitonnage luxueux et nombre d'autres extra qui ne vous coûtent pas un sou de plus. Aucune autre voiture de ce prix n'est aussi bien équipée. Oui, vraiment elle vous gâte!

1871 rue DELORIMIER 524-1177 524-4411

Selon Claude Méreineu

La CSN fait des pitreries et se cherche un bouc émissaire

Le secrétaire général de la FTQ, M. Claude Méreineu, explique les attaques lancées contre le président de la FTQ, notamment par le syndicat de la construction de Montréal (CSN) par le fait que certains éléments de la CSN se cherchent désespérément un "bouc émissaire" pour justifier des

grèves inutiles et désastreuses dans l'industrie de la construction.

M. Méreineu qualifie de "parfaitement ridicule" l'accusation portée contre M. Louis Laberge à l'effet qu'il serait un "fantoche des unions américaines".

Le secrétaire général de la FTQ trouve étonnant que l'accusation portée contre son collègue provienne précisément du syndicat de la construction de Montréal (CSN) qui vient de ratifier l'entente provisoire et partielle intervenue dès le 30 avril dernier entre sa centrale et les employeurs. "Pourquoi, dit-il, ce syndicat n'a-t-il pas fait la grève avec ceux de Québec et d'ailleurs s'il n'approuvait pas implicitement le rôle joué par M. Laberge dans ce conflit?"

D'autre part, M. Méreineu ajoute qu'il doute fortement du caractère représentatif du syndicat de la construction de Montréal (CSN) qui, selon le président de la fédération de la métallurgie (CSN), aurait perdu 42% de son effectif en une année, "malgré des sommes énormes investies pour l'organisation." Sans nommer le syndicat en cause, explique M. Méreineu, M. Plourde l'a clairement identifié en disant qu'il était dirigé par "un contestataire authenti-

Le procureur général des Etats-Unis veut plus de latitude pour "espionner"

WASHINGTON (AP Le Devoir) — Alors que le gouvernement canadien étudie les mesures possibles de contrôle des techniques de l'espionnage électronique par la police, le procureur général des Etats-Unis, M. John Mitchell, espère de son côté que les tribunaux se montreront accueillants devant les demandes de l'administration américaine pour des pouvoirs accrus en ce domaine.

M. Mitchell a formulé ce souhait juste avant l'audition d'une affaire judiciaire à Chicago visant à déterminer si le gouvernement américain peut légalement pratiquer l'écoute électronique pour les fins de la sécurité interne du pays.

Le procureur général des Etats-Unis a fait savoir que l'administration n'utilise les techniques de l'écoute électronique que très rarement; mais il aimerait que les tribunaux, à qui il revient de donner la permission aux forces poli-

cières d'espionner les conversations intimes, accordent à l'administration le droit de pratiquer cette forme d'espionnage auprès des individus soupçonnés de fomenter des révoltes par tout aux Etats-Unis et non seulement quand il s'agit de pratiquer le contre-espionnage au niveau internationale.

L'ancien procureur général des Etats-Unis, M. Ramsay Clark, avait déjà révélé qu'en 1968 l'administration a pratiqué l'espionnage électronique dans 32 cas; de son côté, le 17 avril dernier, M. Edgar Hoover, directeur du FBI, révélait au Congrès qu'à cette date 49 tables d'écoute étaient installées par ses services.

L'affaire qui est présentée devant un tribunal de Chicago révèle notamment que 5 des 8 manifestants anti-Vietnam arrêtés lors de la convention du parti démocratique en 1968 ont fait l'objet d'une surveillance électronique.

que" et en parlant de "pitreries" non rentables. Selon M. Méreineu, l'accusation portée par la CSN contre M. Louis Laberge ne se

■ l'actualité judiciaire

La Cour d'appel et l'admissibilité d'une confession obtenue par la police

Lamoureux v. Sa Majesté la Reine, jugement unanime de la Cour d'appel du Québec, MM. les juges Taschereau, Montgomery et Brossard; rendu le 11 juillet 1969, C.A. Mt. no 2821.

La Cour d'appel maintient le jugement rendu par le tribunal de première instance, déclarant admissible en preuve la déclaration faite par l'appelant à la police, bien que cette déclaration ait été faite au bout d'une durée illégale de détention.

L'appelant Lamoureux avait été arrêté par la police de ville d'Anjou, le 19 janvier 1968 vers 11 heures du matin et soupçonné de vol; aucune accusation n'est portée contre lui et il demeure au poste de police jusqu'à l'aube. Vers 11 heures du soir, le dimanche, l'appelant fait venir un sergent-détective et lui dit qu'il veut faire une déclaration... Ce qui fut fait, par écrit, et en présence de deux agents.

Au procès, pour vol, l'avocat de Lamoureux s'objecte à la production par la Couronne de cette déclaration, alléguant que même si elle a été faite "volontairement", elle ne contenait que des "faussetés" et n'a été faite que dans le but d'obtenir au plus tôt l'élargissement. L'appelant explique que sa confession a été faite "après trois jours de détention illégale, après avoir été incapable d'accepter toute nourriture pendant ces trois jours, avoir, à cause d'un ulcère d'estomac dont il souffrait, régurgité une matière abondante et noire, s'en être trouvé considérablement affaibli et parce que, après ces trois jours d'épreuve, le sergent-détective, refusant de croire et d'accepter comme vraies les explications "vraies" qu'il lui offrait, il se vit contraint de croire qu'il ne pourrait obtenir sa liberté qu'en faisant une fausse déclaration par laquelle il s'incriminerait."

Le juge de première instance cependant en est venu à la conclusion que la déclaration faite à la police par l'appelant avait été faite librement et de son plein gré, et il l'admet en preuve.

Dans la preuve faite par l'avocat de la défense au procès pour montrer que la déclaration ne contenait que des faussetés, le juge de première instance trouva, au contraire, des éléments confirmant ladite confession...

Le principal motif d'appel de Lamoureux était que cette confession avait été reçue illégalement parce qu'elle avait été faite après une incarcération illégale de plus de 24 heures.

La Cour d'appel refuse ce motif. Il repose, explique la Cour, sur la "fausse prémisse implicite que l'incarcération illégale, parce que d'une durée de plus de 24 heures, entachait irrémédiablement d'illégalité l'obtention ou l'acceptation par les constables d'une déclaration incriminante de la part de l'appelant."

La règle relative à l'admissibilité d'une confession d'un prévenu, rappelle la Cour, a été clairement énoncée dans l'arrêt célèbre de Ibrahim v. The King, 1914 AC 599; pour qu'une déclaration faite par un prévenu soit admissible au procès, il suffit qu'elle ait été faite "volontairement" et qu'elle n'ait pas été obtenue par des menaces ou des promesses d'un avantage quelconque.

Dans la présente cause, la Couronne s'est déchargée de son fardeau de faire cette preuve. Il n'en fallait pas plus pour que la confession soit acceptée par le tribunal de première instance comme pièce à conviction.

Il importait peu, en définitive, que la déclaration ait été faite alors que le prévenu était illégalement détenu ou qu'elle ait été faite sans la présence de son avocat.

Cette règle régissant l'admissibilité d'une confession remonte à plusieurs centaines d'années.

Comme le montre l'affaire Lamoureux, elle soulève certains problèmes. Ainsi, la règle énoncée dans Ibrahim v. The King n'empêche pas l'obtention par la police d'une déclaration d'un prévenu, même après plusieurs jours ou plusieurs semaines de détention illégale.

Elle n'empêche pas non plus l'admissibilité d'une confession faite à la police par un détenu sans la présence de son avocat, malgré le droit d'une personne arrêtée ou détenue de retenir un avocat "sans délais" conféré par la Déclaration canadienne des droits de l'homme, ch. 44, S.C. 1960, article 2, c), ii). Aux Etats-Unis, la confession d'un prévenu faite sans qu'il soit assisté de son avocat est tout à fait inadmissible devant un tribunal.

Réactions de Rome face aux contestataires de Coire

CITE DU VATICAN (AFP) — "Nous ne pouvons pas faire de prévisions pour l'avenir, mais nous pouvons et devons souhaiter que si ces prêtres ont des instances ou des revendications légitimes, ils sachent trouver la voie juste pour les proposer", ainsi s'exprime dans l'Osservatore Romano le père Gino Concetti à propos de l'"assemblée des prêtres européens" qui s'est tenue à Coire en même temps que le symposium des évêques.

Le père Concetti souligne que l'"assemblée" n'était qu'une réunion "de prêtres contestataires qui ne représentaient certes pas la majorité du clergé européen". Il signale que l'évêque de Coire lui-même a déploré dans un communiqué que les prêtres en question aient célébré un office "en dehors des formes liturgiques approuvées par l'Eglise".

"Il est évident, écrit-il ensuite, que les évêques réunis à Coire ne pouvaient prendre en considération les instances de l'"assemblée des prêtres européens" en tant qu'expression de tout le clergé d'Europe et ce comportement a été partagé même par les évêques que ces prêtres applaudissaient".

"Les évêques, ajoute le père Concetti, n'ont toutefois pas refusé la rencontre. Mais ils l'ont fait d'une façon authentiquement pastorale, sans que leur acceptation puisse être exploitée comme un aval inconditionnel des thèses des contestataires".

Relevant enfin que les prêtres contestataires ont manifesté leur intention de poursuivre leur action même pendant le prochain synode du Vatican, le religieux conclut en exprimant le vœu que ces prêtres puissent trouver la "voie juste" pour formuler leurs requêtes et rappelle les paroles du pape disant le 23 juin dernier:

"Nous avons l'intention de recueillir avec une intention affectueuse les voix qui se sont exprimées dans l'Eglise en faveur de la rénovation de la vie sacerdotale pour en écouter les aspirations conformes à la véritable conception de cette vie".

Suprématie de la langue anglaise ?

BLYTH, Ont. (CP) — La culture des Anglais protestants est jetée par-dessus bord par les ministres québécois du gouvernement fédéral et par le bill des langues officielles, a dit le Révérend R. A. Carson devant un auditoire composé de membres orangistes, samedi à Blyth.

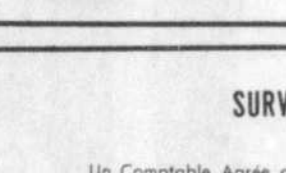
Le ministre anglican de Lucan, en Ontario, a exhorté les Orangistes à construire leur Ordre et à devenir actifs au sein des gouvernements.

Il a dit que l'Ordre d'Orange est le seul organisme qui représente la religion protestante et qu'il doit se battre pour maintenir la suprématie de la langue anglaise.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CONTRÔLEUR

Ministère des Postes
District Postal de
MONTRÉAL



Fonction
publique
du
Canada

Un Comptable Agréé ou B. Com., âgé de 25 à 30 ans et possédant deux ans d'expérience pratique dans l'industrie manufacturière, est requis à nos bureaux de Montréal.

Se rapportant au gérant de la comptabilité, le candidat choisi aura sous sa direction, le personnel de la section comptabilité et sera responsable pour la préparation mensuelle des états financiers et rapports spéciaux pour les officiers de la Corporation.

Les candidats devront posséder un esprit pratique et analytique et démontrer de l'initiative et de l'imagination dans l'exécution des différents travaux.

Une connaissance des ordinateurs sera un avantage.

Ce poste intéressera celui qui désire mettre à profit sa compétence, recherche un défi et qui reçoit présentement un salaire d'environ \$9,000.

PROGRAMMEUR

SERVICE DE L'INFORMATIQUE, RIMOUSKI

Attributions:
Développer organigrammes, ordinogrammes et instructions connexes en vue du traitement éventuel de certaines applications au moyen de l'ordinateur.
Modifier et entretenir des programmes déjà en opération.

Exigences:
Licence en commerce ou l'équivalent. Deux (2) ans, d'expérience en informatique sur système d'ordinateur à rubans magnétiques.

Rémunérations et autres avantages:
Salaire selon qualification et expérience
Rémunération au mérite
Avantages sociaux

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du personnel,
6 rue St-Jean,
RIMOUSKI, P.Q.

\$9,950 - \$11,300

Gérer les systèmes de contrôles budgétaires, les rapports de gestion et surveiller le programme de calcul des prix de revient. Administrer et contrôler les achats et les locations de matériel. Collaborer avec le bureau chef à Ottawa dans la planification de tout service électronique d'ordinateurs.

Le candidat compétent possède un diplôme en comptabilité ou en commerce et au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de la gestion et de l'analyse financière ou un ensemble équivalent de formation et d'expérience.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

On peut se procurer un supplément d'information et faire parvenir sa formule de demande d'emploi à la Commission de la Fonction Publique du Canada, Place du Canada, suite 1360, Montréal 101, P.Q.

Mentionner le numéro de concours 69-M79 (AS 4)

SURVEILLANT - COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Un Comptable Agréé ou B. Com., âgé de 25 à 30 ans et possédant deux ans d'expérience pratique dans l'industrie manufacturière, est requis à nos bureaux de Montréal.

Se rapportant au gérant de la comptabilité, le candidat choisi aura sous sa direction, le personnel de la section comptabilité et sera responsable pour la préparation mensuelle des états financiers et rapports spéciaux pour les officiers de la Corporation.

Les candidats devront posséder un esprit pratique et analytique et démontrer de l'initiative et de l'imagination dans l'exécution des différents travaux.

Une connaissance des ordinateurs sera un avantage.

Ce poste intéressera celui qui désire mettre à profit sa compétence, recherche un défi et qui reçoit présentement un salaire d'environ \$9,000.

Département du Personnel
CHROMIUM MINING & SMELTING CORPORATION, LIMITED,
3720 Place Victoria,
Montréal 115, Québec. Tél.: 866-5344, Ext. 38

"A COMPÉTENCE ÉGALE, CHANCE ÉGALE"

Institutrices requises pour Septembre 1969 comme indiqués ci-dessous:

MOUNTAIN DISTRICT HIGH SCHOOL
SOUTH MOUNTAIN, ONTARIO
Français, 9-13, - Méthode L.F.I.
Directeur - M. R.G. Fowler,
South Mountain, Ontario
Tél. - École - 989-2866,
Résidence - 989-2156.

CHARLOTTENBURG - LANCASTER DISTRICT
HIGH SCHOOL,
WILLIAMSTOWN, ONTARIO.
Français - Candidats doivent être bilingues
Directeur - M. D.M.C. Shaw,
Williamstown, Ontario.
Tél. - École - 347-2008,
ou 347-2001.

Si impossible de joindre le directeur au numéro donné, veuillez communiquer avec Le Conseil d'Éducation à 305, avenue Baldwin, Cornwall, Ontario, Tél.: 933-6990.

SALAIRES 1969-70
Catégorie 1 \$6,800 - \$11,100
Catégorie 2 \$7,100 - \$11,700
Catégorie 3 \$7,900 - \$13,300
Catégorie 4 \$8,400 - \$14,200
EXPÉRIENCE 2x\$300; 1x\$600; 2x\$400; \$300 au maximum

L'Hôtel-Dieu de Montréal recherche TRAVAILLEUSE SOCIALE ET CONSEILLERS SOCIAUX

Pour service social psychiatrique.
Pour entrevue veuillez téléphoner à
844-0161
Poste 219,
Mme Guénette

LA COMMISSION SCOLAIRE DE BELOEIL DEMANDE

1 coordonnateur (trice) du français au niveau primaire

Exigences: Diplôme reconnu par le Ministère de l'Éducation; Connaissances requises: Les différentes méthodes de français surtout la méthode Dynamique de lecture; le nouveau programme de français à l'élémentaire; les systèmes de fiches, l'enseignement programmé, etc; l'Animation de groupes de maîtres.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 31 juillet 1969 à:
M. Lionel Broduas,
Directeur de District,
177, Hubert,
Beleuil.

Un hôpital universitaire de Montréal recherche:

DIÉTÉTISTE PROFESSIONNELLE possédant trois années d'expérience en administration.

ANALYSTE détenteur d'un diplôme universitaire ou l'équivalent.

ASSISTANT-CHEF COMPTABLE possédant licence en sciences commerciales ou diplômé de 5e année des H.E.C.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1129,
Le Devoir,
Montréal P.Q.

DIRECTEUR EXÉCUTIF AGENCE DE SERVICE SOCIAL

LE CANDIDAT - Personne énergique, de formation professionnelle et d'expérience, animée d'un vif intérêt envers l'organisation, le progrès et la planification communautaires.

L'ENDROIT - Une région suburbaine de Montréal, en plein essor, et qui comprend plusieurs municipalités comptant une population approximative de 150,000 âmes.

LES FONCTIONS - Administrer et faire progresser une agence de service social bien établie et déjà dotée d'un excellent personnel professionnel ainsi que d'un conseil enthousiaste représentant les nombreux et divers intérêts de la collectivité.

Au début, le candidat choisi organisera et dirigera une étude des besoins sociaux, des ressources et des services existants de la région par la suite, il dirigera l'agence dans l'établissement et l'agencement de programmes divers et étendus en vue de combler les besoins mis en lumière.

Salaire - compétitif.

Repondre à titre confidentiel à:
IAN M. ELLIOTT, président,
Comité du personnel,
Bureau 950, Place du Canada,
Montréal 101, Québec.

VENDEUR BILINGUE

Se rapporte aux ingénieurs et contracteurs en mécanique dans Montréal, et les Cantons de l'Est.

Doit avoir de l'expérience dans l'air climatisé, chauffage et la ventilation. Devrait avoir un entraînement technique.

L'expérience de la vente dans ce domaine ou l'équivalent serait préférable.

Salaire à discuter selon l'habileté.
Auto fournie par la Compagnie.

Adresser curriculum vitae au Gérant des Ventes,
Douglas Engineering, Co. Ltd.
1562, rue Fleury Est,
ou téléphoner pour entrevue à
384-8040

Une compagnie internationale de produits chimiques dans la vallée de Châteauguay recherche les services d'un:

CHEF-COMPTABLE

• FONCTION: - Gestion des départements comptables et de traitement de l'information pour la région de Montréal et des environs.
- Conception, et mise en place de systèmes et procédures comptables.
- Préparation des rapports financiers. - Consultation en matière d'impôts et de questions financières.

• LE CANDIDAT: - Titulaire d'un diplôme universitaire ou membre d'une société comptable accréditée. - Âge maximum 35 ans et bilingue. - Compétences en rapport avec les fonctions décrites.

• TRAITEMENT: - Proportionnel aux responsabilités et comprenant des bénéfices marginaux très intéressants.

Ecrivez en toute confiance à:

DOSSIER MCD 8606
Deloitte, Plender, Haskins & Sells
Conseillers en Administration
930 Édifice Sun Life, Montréal 110, Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA DEMANDE DU PERSONNEL ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

ÉCOLE STE-CROIX, L'Annonciation (400 élèves, classes mixtes)
No: 1 - 1 prof. (masc.) pour Physique 42 et Anglais 22
2 - 1 prof. (masc.) pour Education Physique 11, 21, 31, 41.

ÉCOLE SACRÉ-COEUR, Grocefield (400 élèves, classes mixtes)
3 - 1 prof. pour Géographie 31 et Anglais 11
4 - 1 prof. pour Histoire 21.

ÉCOLE POLYVALENTE, Maniwaki (1,500 élèves, classes mixtes)
5-6 - 2 prof. pour Anglais 31, 32, 41
7 - 1 prof. pour Géographie 41, Histoire 21, 41
8 - 1 prof. pour Anglais 21, 41, Trans. Comm. 21, Développement, Person. 31, 41

9 - 1 prof. (masc.) pour atelier Plomberie-Chauffage
10 - 1 prof. (masc.) pour atelier Tôlerie (métal en feuilles)
11 - 1 prof. (masc.) pour atelier Forêtier
12 - 1 prof. (masc.) pour atelier Electricité
13 - 1 prof. (masc.) pour atelier Construction
14 - 1 prof. (masc.) pour atelier Automobile

ÉCOLE ST-JOSEPH, Mont-Laurier (1,700 élèves, classes mixtes)
15 - 1 prof. (masc.) Chimie et Biologie Sec. IV, V (minimum 17 ans de scolarité)
16 - 1 prof. (masc.) Français, Catéchèse, Sec. IV, V (minimum 17 ans de scolarité)
17 - 1 prof. (masc.) Chimie, Biologie, Physique, Sec. III, IV.
18 - 1 prof. Français, Géographie, Sec. III, IV.

SERVICE D'ORIENTATION

30-31 2 conseillers en orientation (membres de la C.C.O.P.Q. ou de la C.P.P.Q.), ayant 2 ans d'expérience, pour assumer la responsabilité du service dans 2 écoles polyvalentes.

DEMANDER UNE FORMULE DE DEMANDE D'EMPLOI EN MENTIONNANT SUR L'ENVELOPPE LE NUMÉRO DE L'OFFRE D'EMPLOI A:
JEAN-ROCH BOISVERT,
DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL,
C.P. 1410,
MONT-LAURIER, P.Q.

Une réunion d'affaires...

Il y a bien des raisons pour que votre réunion ait lieu au Sheraton Mt-Royal, et elles sont toutes bonnes. Nos salons peuvent recevoir des groupes de 5 à 1200 personnes, en tout confort. A votre disposition, l'équipement audiovisuel le plus moderne. Notre personnel a la compétence pour trouver la solution à tout problème qui pourrait se présenter. Enfin, un tunnel commode relie l'hôtel à la station Peel du Métro.

Voilà quatre bonnes raisons pour que votre réunion ait lieu au Sheraton Mt-Royal. Vous en trouverez d'autres par téléphone à 842-7777.

P'Hôtel Sheraton Mt-Royal
1455, rue Peel, à Montréal
Un service international ITT

■ le vol Apollo II

La fiche technique de la lune

PARIS (AFP) — Caractéristiques principales de la lune où doit se poser dans la nuit du 20 au 21 juillet le LEM transportant Neil Armstrong et Edwin Aldrin:

- Distance terre-lune: 384.000 km en moyenne (238.857 milles). La distance varie en fonction des mouvements des deux corps célestes (distance maximale: 406.740 km, minimale: 363.300 km).

- Surface de la lune: 36 millions de kilomètres carrés (la surface de la terre est 13 fois plus grande).

- Diamètre moyen: 3.480 km (2160 milles), soit un peu plus du quart de celui de la terre.

- Circonférence: 10.920 km (6790 milles).

- Volume: un cinquième environ de celui de la terre.

- Masse: un centième de celle de la terre. (En fait, il faudrait rassembler 81 lunes pour obtenir une masse égale à celle de la terre, ce qui fait que la densité moyenne de la lune est de 3,33 contre 5,52 pour la terre).

- Relief: montagnes atteignant 9.000 mètres (30.000 pieds), cratères ayant jusqu'à 290 km (180 milles) de diamètre.

- Conditions à la surface: ni atmosphère, ni vents, ni eau, pluies de météorites.

- La pesanteur sur la lune est six fois plus petite que sur la terre, ce qui signifie qu'un homme de 80 kg ne pèsera que 13 kg, il pourra sauter d'une hauteur de 15 mètres sans se faire de mal.

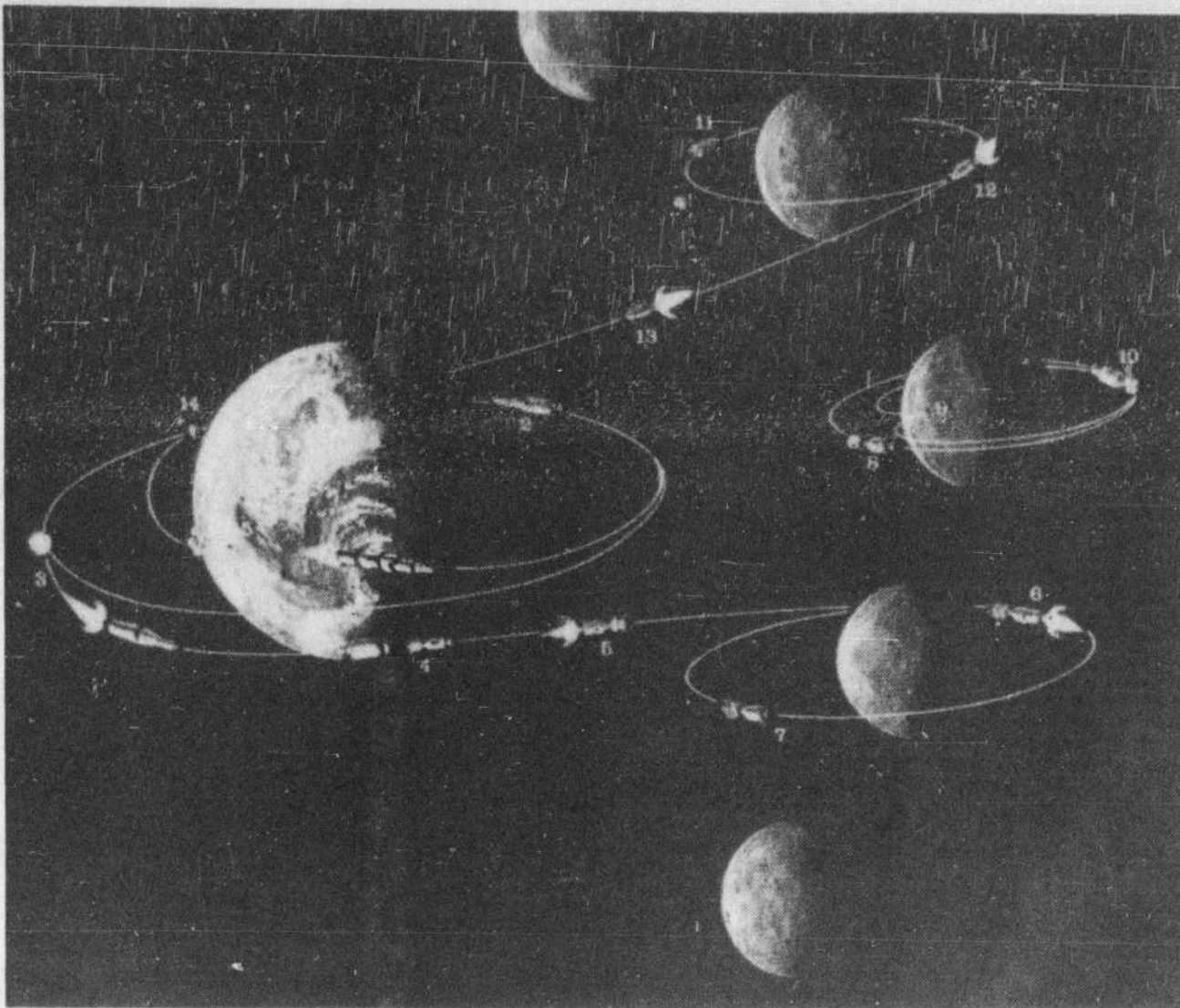
- Température à la surface: allant de 117 degrés centigrades quand le soleil est au zénith à moins 172 degrés la nuit.

- Durée du jour et de la nuit: 14 jours terrestres chacun.

- Durée des mois (période pendant laquelle la lune effectue une révolution autour de la terre): 27 jours, 7 heures, 43 minutes.

- Vitesse de déplacement: 3.670 km à l'heure (2287 milles).

- Temps nécessaire aux ondes radio pour parcourir la distance terre-lune: 1,28 seconde.



Les différentes positions de la lune par rapport à la terre durant la mission Apollo 11 sont représentées dans ce schéma. Au bas, la position de la lune au moment du lancement. Au centre, trois positions de l'astre durant la mission et, au haut, position au moment du retour à la terre. Les principales étapes de la mission Apollo 11 sont les suivantes: (1) lancement; (2) orbite terrestre; (3) insertion sur trajectoire lunaire; (4) dégagement

du troisième étage et amarrage au LM; (5) correction de trajectoire; (6) ralentissement par rétro-fusée pour entrée en orbite lunaire; (7) orbite lunaire; (8) séparation du LM de la capsule; (9) atterrissage sur la lune; (10) amarrage du LM à la capsule; (11) LM laissé en orbite lunaire; (12) départ vers la terre; (13) correction de trajectoire; (14) largage du module de service; (15) amerrissage. (Téléphoto PA)

L'aire d'atterrissage du LM: La mer de la Tranquillité

NEW YORK (AFP) — L'aire d'atterrissage d'Apollo 11, dans la mer de la Tranquillité, sur l'équateur lunaire, dans le quartier nord-est de la face visible du satellite naturel de la terre, est peu accidentée par rapport au reste de la lune.

Des photos prises par l'équipage d'Apollo 10 montrent que, dans le voisinage immédiat de l'endroit où le module de Neil Armstrong et d'Edwin Aldrin se posera, il y a un profond cratère du nom de Moltke et, un peu plus loin, un ravin baptisé Hypathia.

Il y a aussi un petit ravin à l'est de l'atterrissage, mais il est presque imperceptible. Enfin on distingue aussi un cratère peu profond, de quelque 52 milles de diamètre, légèrement au nord.

Les photos rappellent des clichés aériens pris au-dessus des régions tourmentées de l'Antarctique recouvert de glace. C'est en 1651 que l'astronome et géographe italien Giovanni Riccioli donna le nom de Mare Tranquillitatis à cette région de la lune parce qu'elle lui avait paru très calme. 318 ans plus tard, deux hommes iront constater de visu que, loin d'avoir été tranquille, cette mer fut, au contraire, très tourmentée au cours de son histoire.

Lorsque l'équipage d'Apollo 11 partira pour la lune, il aura avec lui des cartes de l'astre des nuits établies avec une extrême précision.

Le site d'atterrissage de la mer de la Tranquillité leur sera connu à quelques pieds près. Ces cartes, les plus parfaites jamais obtenues par l'homme, ont été établies grâce aux clichés pris par les sondes automatiques Surveyor et Lunar Orbiter, ainsi que par les équipages d'Apollo 9 et 10.

Ainsi, lorsque les premiers hommes mettront le pied sur la lune, ils en connaîtront assez bien le relief, sinon la géologie. Il a fallu exactement 360 années pour que les astronomes, grandement aidés, au cours des dix dernières années, par les

sondes spatiales, pour en arriver là.

C'est en 1609, en effet que Galilée, grâce à une lunette d'approche construite par lui, mais inventée quelques années avant par un savant hollandais, a pu dresser la première carte topographique de la lune. Les originaux de Galilée se trouvent encore dans quelques bi-

bliothèques privilégiées. Ce sont des dessins à la sanguine et au fusain. Galilée fut relayé dans la cartographie lunaire par Gasendi et Pedesc, et la première nomenclature des reliefs lunaires fut dressée par Michel Florent van Langren, mathématicien et cosmographe du roi Philippe II d'Espagne.

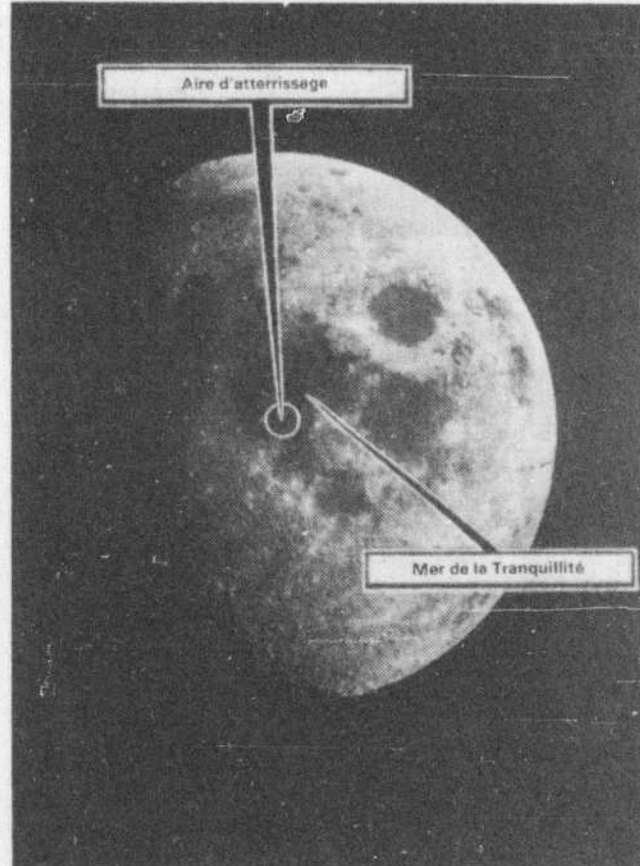
toire, approuva et encouragea Cassini à donner au relief lunaire des noms symboliques tels que "mer des Vapeurs" "mer des Tempêtes", etc.

C'est un hommage que l'on doit rendre au roi Soleil. La nomenclature définie alors s'imposa dans le monde scientifique et servit de base à celle qui fut adoptée par l'Union astronomique internationale en 1932.

Le cuivre de Cassini a disparu, mais sa première carte est gardée comme une relique à l'observatoire de Paris. Jacques II d'Angleterre et Pierre le Grand, furent, avec Louis XIV et le Dauphin, parmi les premiers privilégiés à admirer la carte de Cassini. Le "Tzar de Moscovie" passa d'ailleurs plusieurs jours à l'observatoire de Paris, le plus ancien d'Europe.

Il fallut attendre la première moitié du XIXème siècle pour voir apparaître les premières cartes photographiques de la lune, après que Niepce et Daguerre eurent inventé et mis au point la photographie. C'est toutefois un Américain, Draper, qui réussit le premier à associer une chambre noire à un télescope et à obtenir, en 1840, la première photographie de la lune. Les premiers atlas de la lune vont paraître dans la seconde moitié du XIXème siècle. Le plus célèbre, qui servit d'atlas de référence à tous les astronomes jusqu'en 1960, fut confectionné par deux astronomes français, Loewy et Puisseux. Grâce à des agrandissements de 23 à 26 fois, ils réalisèrent des cartes de la lune de près de 10 pieds de diamètre, sur lesquelles un millimètre représentait 1.115.115 mètres sur la lune.

Avant que n'apparaissent les sondes photographiques lunaires, l'Américain Kuiper, travaillant d'ailleurs en collaboration avec des astronomes de l'observatoire du Pic du Midi, dans les Pyrénées françaises, et ceux du Mont Wilson aux Etats-Unis, dressa un nouvel atlas de la lune qui a été édité par l'aviation américaine et dont l'échelle est de 1/5.000.000e.



Cette photo de la lune prise durant la mission d'Apollo 10, en mai, montre l'aire d'atterrissage du LM, le 20 juillet, et sa position dans la mer de la Tranquillité. (Téléphoto PA)

Babel moderne

CAP KENNEDY (AFP) — Cap Kennedy et ses proches environs, sinon toute la Floride, sont devenus, à l'occasion du départ des premiers astronautes pour la lune, une véritable babel moderne. Certes, la langue véhiculaire est l'anglais, mais toutes, sauf le russe et le chinois, sont parlées aujourd'hui ici, où se trouvent rassemblés plus de 700 journalistes étrangers — sur plus de 4.000 en tout venus de 52 pays différents, 69 ambassadeurs, et une centaine de ministres de la science, d'attachés scientifiques et militaires, et de personnalités de tous rangs.

Von Braun, lui-même, dont le frère Sigismund, ambassadeur à Paris, est arrivé pour assister au lancement, a répondu hier en allemand à des questions de journalistes de son pays d'origine.



MANOIR ST-DAVID

est de loin le sauternes le plus populaire au Québec. Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights

La seule maison vinicole canadienne du Québec

Les solutions de rechange en cas d'urgence

par Gilles Francoeur

Bien que les astronautes aient évité les questions de la presse concernant les nombreux risques inhérents à leur mission, ces problèmes hantent leur esprit et ceux des "rampants" de la base de Houston. Chacune des situations périlleuses qui peuvent survenir de même que toutes les manoeuvres délicates ont été examinées à fond par les spécialistes de la NASA. C'est ainsi que tout un programme de mesures d'urgence a été prévu afin de maximiser les chances de succès de la mission et surtout afin d'assurer le retour des astronautes sur terre.

Au cours des trois premières minutes qui suivront le décollage de la fusée Saturne, si deux des quatre moteurs-fusées du premier étage fonctionnaient mal, l'ordinateur de bord déclencherait la mise à feu immédiate de la tour de sauvetage. Cette fusée spéciale d'une hauteur de 30 pieds, fixée au sommet de la cabine Apollo, doit séparer cette dernière de la fusée Saturne en cas de mauvais fonctionnement des moteurs principaux. Elle amènera la cabine à une hauteur suffisante pour permettre son retour au sol en parachute.

La cabine Apollo 11 atteindra son orbite d'attente environ 12 minutes après son départ. Si les vérifications des astronautes révèlent la moindre défectuosité, le centre de contrôle de Houston ordonnera le retour sur terre immédiat. Dans ce cas, l'équipage larguerait dans l'espace le troisième étage de la fusée Saturne destiné à propulser la cabine vers la Lune, abandonnant par le fait même le module de service et le module lunaire afin de permettre les délicates manoeuvres de la rentrée.

Aucun demi-tour vers la Terre ne sera possible à partir du moment où l'équipage aura foncé en direction de la Lune. Tout retour vers la Terre implique alors obliga-

toirement un passage derrière notre satellite naturel. Les trois astronautes effectueront de nombreuses vérifications tout au long du trajet Terre-Lune proprement dit. Bien que la cabine spatiale soit conçue de façon à résister aux effets des radiations et de l'activité solaire, l'équipage devra envisager un simple aller-retour si le taux des radiations dépassait certains seuils critiques. De plus, à tous les moments du vol, un des membres de l'équipage sera vêtu de sa combinaison de vol spatial au cas où une météorite perforerait la paroi de la cabine. Lui seul serait alors en condition de colmater la perforation et de venir en aide à ses coéquipiers.

Si les vérifications d'usage révèlent alors une défaillance du système de guidage ou de propulsion, l'équipage abandonnera alors le vaisseau spatial à sa trajectoire. Conséquemment, ce dernier continuera automatiquement la Lune et sera par la suite littéralement catapulté vers la Terre.

Lorsque les astronautes voudront inscrire la cabine sur son orbite lunaire, ils déclencheront la mise à feu du moteur-fusée du module de service. Cette importante manoeuvre doit freiner suffisamment la vitesse de leur engin. Si ce moteur devait mal fonctionner, ils pourraient manoeuvrer de façon à utiliser le moteur de freinage du module lunaire tant que les deux engins seront soudés l'un à l'autre.

La séparation du module lunaire du module de service sera suivie d'un vol en duo au cours duquel diverses vérifications permettront de déterminer si "l'araignée" peut effectivement procéder à la descente. La plus minime défaillance obligera le centre de Houston à annuler l'atterrissage pour ne pas mettre en danger les vies du commandant Armstrong et d'Edwin Aldrin. S'il fallait envisager un rendez-vous d'urgence, le LM (lunar module) larguerait son étage de descente et utiliserait l'étage

supérieur pour procéder à l'arrimage. L'un et l'autre véhicule peut procéder à cette manoeuvre advenant la défaillance d'un équipage.

La descente elle-même pourra être interrompue à n'importe quel moment et la faible gravité à proximité de la Lune permettra au LM d'effectuer un véritable demi-tour. Lorsque les deux astronautes seront à quelque 70 pieds de la Lune, l'équipage aura un peu plus d'une minute pour poser le LM sur le sol lunaire ou décider le retour en orbite. Les secondes seront précieuses car les réserves de carburant seront alors presque nulles.

Si l'impact avec le sol lunaire s'avérait plus brutal que prévu, de sérieuses avaries pourraient en résulter qui réduiraient à zéro les possibilités d'un retour à la Terre. C'est pourquoi les deux astronautes passeront les dix premières heures de leur "séjour" sur la Lune à vérifier et à réparer dans la mesure du possible la moindre avarie.

L'arrimage qui s'imposera lorsque le LM aura rejoint le module de service, peu de temps après que les deux astronautes auront quitté le sol lunaire, pourra à nouveau être effectuée et commandée par l'un et l'autre des deux engins. Une fois cette étape franchie, le reste "doit" se dérouler tel qu'il est prévu. En effet, aucune étape de rechange n'est prévue pour le retour car les réserves d'oxygène seront alors suffisantes, sans plus, pour effectuer les manoeuvres de rentrée prévues. A aucun moment les astronautes ne pourront accélérer leur vitesse afin de hâter la rentrée car une augmentation de leur vitesse pourrait signifier la désagrégation de la cabine spatiale au contact des couches atmosphériques. Dès lors la vie de l'équipage est entre les mains de l'ordinateur de bord qui doit déterminer l'angle de la rentrée. La moindre erreur placerait la cabine en orbite autour du soleil.

Ressemblances frappantes entre le voyage des héros de Jules Verne et celui des astronautes américains

d'un envoyé spécial de l'AFP, Serge Berg

CAP KENNEDY — Cent quatre ans se sont écoulés entre la parution d'"autour de la lune" et le vol d'Apollo-11. En un peu plus d'un siècle, les progrès techniques ont été considérables, voire révolutionnaires, mais le savoir scientifique et l'intuition du grand romancier français ont été tels qu'on reste frappé par les ressemblances entre le voyage des trois héros de Jules Verne et celui des trois astronautes américains.

Pour Jules Verne, ils étaient trois à aller dans la lune: Ardan, Nicholl et Barbicane. Pour la NASA, ils sont trois également: Armstrong, Collins et Aldrin. Dans les deux cas, il y a même un Michel: Michel Ardan et Michael Collins.

L'obus conique, habitacle des trois héros de Jules Verne, avait, à quelques pouces près, les mêmes dimensions que le vaisseau Apollo. "C'était, écrit Jules Verne, une magnifique pièce de métal, un produit métallurgique qui faisait le plus grand honneur au génie industriel des Américains. Pour la première fois on venait d'obtenir de l'aluminium en masse aussi considérable, ce qui pouvait être justement regardé comme un résultat prodigieux". La cabine Apollo ne constitue-t-elle pas, elle aussi, un prodige de la technique et de la technologie des Américains?

L'obus de Jules Verne était lancé par le plus grand canon jamais réalisé par les hommes, la Columbiad, long de 300 mètres et pesant 68.040 tonnes. La fusée Saturne 5 est la plus puissante jamais construite. Certes, l'équipage d'"autour de la lune" n'aurait jamais pu résister à l'accélération produite au départ de l'obus, mais c'est là l'une des rares erreurs commises par le romancier.

Ardan, Nicholl et Barbicane ont été lancés vers la lune d'un lieu située en Floride, à quelque 250 km seulement de Cap Kennedy, et placé sur le même parallèle. "Il fallait, dit Jules Verne, choisir le point le plus rapproché de l'équateur". L'opération "lune" de Jules Verne donna naissance à la "Moon City" (cité de la lune) de Tampa, l'opération Apollo a conduit les Américains à édifier le Moonport (port de la lune) à Cap Kennedy.

Pour Jules Verne, le vol sur la lune devait constituer "une grande expérience digne

du 19e siècle, qui paraîtrait impraticable à tout autre pays que les Etats-Unis". "Il nous est peut-être réservé d'être les Christophe Colomb de ce monde inconnu", fait-il dire au président Barbicane, qui exalte ainsi ses concitoyens américains: "Comprenez-moi, second-moi de tout votre pouvoir. Je vous mènerai à la conquête de l'astre des nuits et son nom se joindra à ceux des 36 Etats qui forment le grand pays de l'Union". Le président Kennedy, dans son fameux appel du 25 mai 1961, parle avec le même accent: "Je crois que la nation devrait s'engager à déposer un homme sur la lune et à le ramener sain et sauf sur la terre avant la fin de cette décennie... Il n'existe pas actuellement de projet spatial plus exaltant et plus impressionnant pour l'humanité. Ce ne sera pas seulement un homme qui ira sur la lune, ce sera réellement la nation tout entière".

Jules Verne disait encore, à propos des Américains: "Les Yankees, ces premiers mécaniciens du monde, sont ingénieurs comme les Italiens sont musiciens ou les Allemands métaphysiciens: de naissance. Rien de plus naturel, dès lors, que de les voir apporter dans la science de la balistique leur audacieuse ingéniosité".

Jules Verne avait souligné que, pour s'arracher de l'attraction terrestre, il fallait que l'obus atteigne une vitesse égale à la seconde vitesse cosmique. Il prévoyait même des modifications de trajectoire sur les parcours terre-lune. La récupération des trois héros de Jules Verne s'effectue dans le Pacifique, comme celle des trois astronautes américains.



COURS DE PROGRAMMATION
d'ordinateur IBM
316 heures
Assembler > Cobol 360 - Fortran IV - Deg. d'études: 11e min.
CONSULTEZ
L'INSTITUT DE PROGRAMMATION
"Près de l'Université de Montréal"
3333 Queen Mary Rd. Suite 292
739-3388

COURS DE CONVERSATION
anglais ou espagnol
PROGRAMME de 5 SEMAINES:
Lundi à vendredi
HEURES DES LEÇONS: 10 h. a.m. ou 2 h. 30 p.m. ou 8 h. 30 p.m. (Durée des sessions 90 minutes)
COURS COMMENÇANT LE 28 JUILLET 1969
GROUPE DE 8 ÉLÈVES DU MÊME NIVEAU
DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS LE 18 JUILLET 1969
PRIX \$57 -- TEST DE CLASSIFICATION
735-2636
ÉGALEMENT: d'autres programmes plus longs ou plus courts sont offerts durant l'été
INSTITUT 222 Inc.
4970, CHEMIN de la REINE-MARIE, Chambre 21
MONTREAL

Un ordinateur pour nouvelles instantanées aidera le commentateur du vol Apollo 11

NEW YORK (AFP) — M. Walter Cronkite, commentateur de la chaîne de télévision C.B.S. (Columbia Broadcasting System), met un bouton. On entend un petit ronronnement de moteurs électriques, puis des voyants se mettent à clignoter un peu partout et des phrases apparaissent soudain sur un écran.

"Bonsoir, M. Cronkite. Je suis heureux de vous signaler qu'Apollo 11 a déjà parcouru 164.000 milles (263.000 km) en direction de la lune et que les astronautes Armstrong, Collins et Aldrin signalent que la cabine spatiale fonctionne à merveille".

Le message a été composé, rédigé et transmis par "Hal", l'ordinateur. On avait déjà fait sa connaissance dans le film "2001 — odyssée de l'espace". Alors qu'il s'était déréglé et était devenu fou dans ce film, provoquant ainsi la destruction d'un train spatial, il se porte à merveille dans les studios de C.B.S.

Hal est programmé pour répondre sur-le-champ à toutes les questions que lui posera M. Cronkite au cours de la couverture télévisée du vol d'Apollo 11. Sorti tout droit de la science-fiction, mais fonctionnant le plus réellement du monde, il peut parler si l'on veut. Afin de faciliter les choses pour M. Cronkite et pour les auditeurs, on a préféré le faire écrire.

L'ordinateur pour nouvelles instantanées, qui mettra peut-être un jour les reporters au chômage, a été conçu et mis au point par M. Joel Banow, directeur des nouvelles télévisées de "C.B.S.", et M. Doug Trumbull, qui créa les effets spéciaux de "2001".

"HAL" se compose d'un écran et de douze projecteurs de 16 mm contenant chacun des films sur lesquels sont imprimés des milliers de mots, des phrases entières, des photos, des images, des bandes dessinées ou animées et des croquis techniques. Tous reliés l'un à l'autre ainsi qu'à l'écran. Il suffit de consulter simultanément leurs mémoires filmées, en pressant sur des boutons appropriés, pour obtenir par écrit le renseignement désiré sur n'importe quel aspect du vol.

Chaque projecteur est capable de repérer trente images par seconde dans sa mémoire, tout en projetant sur l'écran des images antérieurement demandées.

"HAL" devrait pouvoir rendre des services précieux à M. Cronkite et à ses collègues pendant la longue couverture des événements. Il pourra meubler les moments creux des émissions en répondant à toutes sortes de questions techniques et en projetant des bandes animées simulant ce qui se passe à bord de la cabine spatiale au cas où il serait trop difficile d'expliquer cela verbalement.

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

MUSIQUE: L'organiste Gerald Wheeler sera l'artiste invité au quatrième concert d'Ars Organi, ce soir à 20h.30 à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph. Au programme des œuvres de Buxtehude, Walker, Bach, Frank, McCabe et Leighton.

Un concert gratuit sera présenté, ce soir à 20h.30, au Centre d'art d'Orford. L'Ensemble d'instruments anciens de Montréal, sous la direction d'Otto Joachim, et le Petit ensemble vocal que dirige George Little se partageront un programme composé d'œuvres du 12e au 19e siècle.

Demain à 20h.30 le Choeur Kattialine donnera en premier les œuvres au programme de sa tournée en France en août prochain. Ce concert aura lieu à la salle Claude Champagne de l'école de musique Vincent d'Indy. Le choeur présentera des chants de la Renaissance, entre autres, "Le Chant des oiseaux" et "La Bataille de Marignan" de Clément Janquin, et quelques morceaux folkloriques très caractéristiques.

CONFÉRENCE: Jeudi soir à 20h.15, M. Robert Le Bidou, chroniqueur au journal Le Monde, présentera une conférence sur l'influence de la presse et de la radio sur la langue française à l'Université de Montréal. L'entrée est libre.

THÉÂTRE: Les étudiants du Cégep St-Jean-sur-Richelieu présenteront "L'été" de Roman Weingarten les 17, 19 et 21 juillet à l'auditorium de leur Cégep.

CONGRÈS: Les centres culturels du Québec se réuniront en congrès les 2 et 3 août prochain. Ils seront les hôtes du centre culturel de Joliette. Cette réunion est très importante pour l'avenir de la Fédération des centres culturels: on y étudiera le rôle de la Fédération et son orientation dans la vie culturelle du Québec. Lors de la dernière assemblée générale du 14 juin, on a déjà donné une certaine orientation à la Fédération vers la représentation, l'animation et l'organisation de ses membres; dans cette perspective, il s'agit maintenant de préciser concrètement l'insertion pour 1969-70 de la Fédération dans la vie culturelle québécoise.

Horaires des théâtres

THÉÂTRE DE QUATROUS: "Pot T. V." - 20h.30. THÉÂTRE DES MARGUERITES: (Trois-Rivières) "Cing et Magna d'Arco" - Tous les soirs 21h. sauf les lundis et vendredis. THÉÂTRE DE MARJOULENE (Estimac): "Hold-Up de Carner-Lévesque" - le dimanche à 20h., tous les soirs à 21h., relève le lundi. THÉÂTRE DES PRAIRIES: "Lady Godiva" de Canale - tous les soirs à 21h., sauf le lundi et vendredi. THÉÂTRE PORT-ROYAL: relève.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE ARLEQUIN - "Les Plaisirs de l'enfer" et "L'Adieu aux armes". BIJOU - "Le Troisième Caprice". CANADIEN - "Le Miracle de l'amour No 2" et "Princesse d'un jour". CHAMPLAIN - "West Side Story". CHATEAU - (Voir Français). CINÉMA DE PARIS - "L'Homme à la Buick". CINÉMA ZEPHYR - "Fanny Hill" (français). DALPHIN - "Salle Renoir: L'Étrange". ELECTRA - "Les Requies Volent Bar". ELYSEE - "Salle Renoir: Un soir, un train". FESTIVAL - "Judith" et "Les Oiseaux vont mourir au Pérou". GRANADA - (Voir Français). JEAN-TALON - "Miracle de l'amour" (Di-manche). MONTRÉAL - "Le Miracle de l'amour" - semaine. PIGALLE - (Voir Mid-Minut). PLAZA - (Voir Canadien). RIVOLI - "If" (version française). ST-DENIS - "Le Rossignol de Castille" - "Le Petit Andalou". VILLÉRY - (Voir Champlain). EN LANGUE ANGLAISE ALOUETTE - "Monterey Pop". AVENTURE - "It's Tuesday This Must Be Belgium". ART - "Around the World in 80 days". ATWATER - "Winning". BONAVENTURE - "South Pacific".

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur. CBFT 5.40 Aujourd'hui à CBFT. 9.00 Apollo XI. 10.00 Film. 10.30 Olyse et Oscar. 11.00 Le Canada en guerre. 11.30 Cinéma "Par le feu et par le feu". 1.00 Les aventures de Tom Sawyer. 1.30 M. et Mme Détectives. 1.30 La grande aventure. 2.00 L'Auberge de la licorne. 2.30 Qui ou non. 3.00 Cinéma "Les anciens de Saint-Loup". 3.30 France 1960. 4.00 France 1960. 4.30 Roban fusée. 4.30 Sur le chemin des géants. 4.30 Tour à tour. 6.15 Téléjournal. 6.25 Nouvelles du sport. 6.30 24 heures. 6.45 Aujourd'hui. 7.30 Les aventures de Tom Sawyer. 8.00 Baseball. 8.30 (en cas de pluie: film). 10.30 Vie en ce pays. 11.00 Téléjournal. 11.25 Nouvelles du sport. 11.30 Festival Pagnol - "La fille du puitsier". 1.00 Téléjournal. CFTM 8.30 Mire et musique. 8.45 26-26-30. 8.50 Métro-Matin. 10.00 Madame est servie. 11.00 Les Trois Mousquetaires. 11.30 Zorro. 12.00 Première édition. 12.15 L'Éclair du boulevard. 12.30 Éternel Amour - "Casino de Paris" (F1). 1.00 Voix de femmes. 1.30 Conférenciers: "La Jarne aux chaudières" (E.U.). 4.00 Madame s'amuse. 4.30 La rakam à Midas. 5.00 Le 5 à 6. 6.00 Télé-Métro. 6.50 Sports-Image. 7.00 Dernières heures. Mangez du beurre MY COUNTRY fabrique par Richelieu.

LA TOURNÉE DES GRANDS BALLETS CANADIENS

"Nous avons quitté le pays avec un trésor et nous sommes revenus plus riches d'expériences" (L. Chiriaeff)

par Thérèse Bernier (PC)

La première tournée Européenne des Grands Ballets Canadiens, qui s'est terminée récemment après une série de représentations dans plusieurs villes au cours d'une période de neuf semaines, a laissé un souvenir inoubliable à la directrice artistique et fondatrice de la compagnie. "Ce fut une merveilleuse expérience pour nous tous, à cause de l'accueil chaleureux du public se reflétant en nombreuses critiques élogieuses", a déclaré Mme Ludmilla Chiriaeff dans une entrevue accordée à son bureau du siège social des GBC.

Le volumineux dossier se rapportant au voyage témoigne en effet, de l'intérêt suscité en Europe par la visite de la troupe canadienne.

Parmi un nombre imposant d'articles certains ont pour titres, comme au Festival de Lausanne, en Suisse, "Éblouissante présence canadienne", "Événement chorégraphique", "Assaut de virtuosité", alors que dans la ville française de Lyon, on parle de "perfection technique" et du "remarquable spectacle de Carmina Burana".

Mme Chiriaeff a également reçu des lettres de personnalités du monde de la danse, qui manifestent leur enthousiasme pour cette troupe encore jeune mais déjà chevronnée.

Maturité

Parmi ces lettres de félicitations se trouve celle de Serge Lifar qui a décerné le Prix de l'Université de la Danse de Paris pour 1969, au spectacle des Grands Ballets Canadiens.

Chorégraphie

A Paris, la compagnie des Grands Ballets Canadiens, qu'on a qualifiée de "jeune

troupe qui peut avoir confiance dans l'avenir", a donné deux spectacles supplémentaires, terminant en beauté leur saison parisienne avec plus de dix rappels au Théâtre des Champs Élysées la poétique représentation de Carmina Burana, selon la revue "Combat". Le chorégraphe de cette oeuvre, Fernand Nault, a fait l'objet de louanges en Europe, notamment à Bruxelles où il a été décrit comme une "révélation" dans le domaine chorégraphique, après ce spectacle donné au Théâtre de la Monnaie.

"Carmina Burana" forme un ensemble complet avec l'orchestre et les chœurs s'ajoutant à l'aspect visuel de la danse", a rappelé M. Nault au cours de l'interview.

Le style de Fernand Nault donne dans le lyrisme et la poésie, accordant le souci du détail dans ses oeuvres. Canadien français d'origine il a vécu de nombreuses années aux États-Unis où il a travaillé notamment avec Balanchine, et fut maître de ballet à l'American Ballet Theatre. Ce talentueux chorégraphe dit qu'il est revenu à Montréal en constatant les qualités de la compagnie fondée par Ludmilla Chiriaeff, et dont il est maintenant co-directeur artistique.

M. Nault a toujours en préparation de nouvelles créations; et il étudie actuellement un sujet d'inspiration biblique.

Projets d'avenir

La trilogie "Trionfi", de Carl Orff, constituée des trois parties "Carmina Burana", "Catulli Carmina" et "Triumphus d'Aphrodite", avait valu aux Grands Ballets Canadiens un grand succès à Montréal, avant de recevoir le même accueil enthousiaste en Europe.

Mme Chiriaeff souhaite maintenant que ces spectacles et d'autres oeuvres du répertoire soient présentés à travers le Canada.

"S'il est essentiel de se faire connaître à l'étranger, il est au moins aussi important



Vedette de la TV Catherine McKinnon

Du 14 au 26 juillet Nick Martin et son orchestre Danse continue Réservations: 861-3511 Aucun frais minimum Salle Bonaventure Le Reine Elizabeth

Palmarès du Festival du film de Dinard

DINARD (AFP) - M. Yvon Bourges, secrétaire d'état aux Affaires étrangères, a présidé lundi soir la séance solennelle de clôture du Festival international du film d'expression française qui, pendant une semaine, a réuni au casino de Dinard les représentants de plus de 20 pays francophones, d'Europe, d'Afrique, d'Asie et du Québec. Au cours de cette séance, M. Blaise Senghor, ministre plénipotentiaire, délégué du Sénégal à l'UNESCO, a donné lecture du palmarès des journées africaines et malgaches, les seules qui faisaient l'objet d'une compétition. C'est un jeune cinéaste sénégalais M. Johnson Traore qui, à l'unanimité des voix, s'est vu attribuer le grand prix du festival pour son film: "Diakhia-Bi" (La jeune fille). D'autres récompenses ont été attribuées à des réalisateurs africains ou européens-africanistes dont: Prix spécial du jury: "Ecole du paysan" à M. Serge Ricci (France); Prix du meilleur documentaire: "Pompo" à Serge Moatti (Niger). En dehors des films africains et malgaches aucun classement n'est intervenu pour les productions francophones présentées à Dinard, notamment en ce qui concerne les films vietnamiens, libanais, belges, cambodgiens, suisses, tunisiens, québécois et français.

La musique et Apollo XI

NEW YORK (AFP) - Le compositeur américain Otto Luening, 69 ans, auteur de "Fantasy in Space" et "Moon Flight" espère que la grandeur du vol Apollo-XI arrachera l'homme à ses ténèbres. Rappelant que l'imagination de l'homme et des artistes est occupée depuis toujours par le voyage vers la lune, le musicien a ajouté: "Le monde artistique du réel et de la fantaisie oppose à présent le monde scientifique du réel et de l'imagination. Les résultats de cet heureux mariage promettent une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité et nous font espérer que la grandeur du vol sur la lune contribuera à arracher l'homme à ses ténèbres actuelles pour l'élever à davantage de pureté et à une existence plus vivifiante".

La passion selon Ghéon

Depuis le premier juillet et jusqu'à la Fête du Travail, les Jongleurs de la Montagne présentent, cinq soirs par semaine, dans les jardins de l'Oratoire, "Le Mystère de la Passion" de Henri Ghéon. Les représentations ont lieu à 21h., immédiatement après la messe. Les lundi, mercredi et jeudi, le spectacle est donné en langue française, les mardi et vendredi, en langue anglaise. En cas de pluie, les représentations ont lieu dans l'auditorium du sanctuaire. "Ce Chemin de la Croix, a écrit son auteur, est un choeur à plusieurs voix unies et confondues, vivant et commentant un drame que l'on ne voit pas". Il a été écrit par Ghéon à la demande des Pères Bénédictins belges de Tancrément où il fut présenté en septembre 1932.

C'est depuis 1964 que les Jongleurs de la Montagne, troupe fondée par le R. P. Emile Legault, c.s.c., présentent ce Chemin de la Croix l'été, dans les jardins illuminés de l'Oratoire. Chaque année, des milliers de spectateurs profitent de ces représentations gratuites et en rapportent un souvenir durable. Yves Massicotte assure la mise en scène de ce spectacle.

69 jours 69 films... LE JOURNAL DE DAVID HOLZMAN... DAVID HOLZMAN'S DIARY... 99.99 verd... 5380 ST-LAURENT (277-4145)

ARS organi FESTIVAL D'ORGUE 1969 BASILIQUE DE L'ORATOIRE ST-JOSEPH le mercredi 16 juillet, à 20h45 GERALD WHEELER... Parc Richelieu

GIJSEG... YVES MONTAND ANOUK AIMEE... L'homme au crâne rasé... DIABOLIQUEMENT MAÎTRISÉ

Valérie... "Je veux vivre!"... Avec DANIELE OUMET Un film de DENIS HEROUX GUY GODIN... Le PARISIEN

CINERAMA... KRAKATOA... HORAIRE 2h - 8h 30 TOUS LES JOURS DIMANCHE 2h - 5h - 8h 30

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY" direction HENRI NORBERT... Venez vous AMUSER avec MONSIEUR DE FALINDOR

Je Suis Curieuse (jaune)... FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

COMMENÇANT VENDREDI "une réalisation brillante." "Violent! Saisissant!"... j'ai même rencontré des TZIGANES HEUREUX

Version Française FUNNY GIRL... BARBRA STREISAND... CREMAZIE

LE CHOEUR DES GARGOYLES... BRITTE BARDOT SEAN CONNERY... SHALAKO

il y a un moment où le monde cesse d'exister!... L'Étreinte... EN COULEURS

Au Jardin des Étoiles (DE LA RONDE) DANSE SPECTACLE DISCOTHÈQUE En vedette du 16 au 20 JUILLET GEORGES GUETARY

Portrait of Georges Guetary... LES 16 et 17 JUILLET 1 REPRÉSENTATION à 21.00 h. LES 18, 19 et 20 JUILLET 2 REPRÉSENTATIONS à 21.00 h. et 22.00h.

condition

féminine



Un nouveau costume pour les hôtes de R.-C.

Qu'elles soient rousses, blondes ou brunes, de taille petite ou grande, les hôtes de Radio-Canada porteront à l'avenir ce nouvel uniforme jeune et fantaisiste.

Signé Janine Caron, dessinatrice de costumes à Radio-Canada, le nouvel ensemble se compose d'une tunique courte, de teinte violette, liserée de blanc au bas de la jupe et à l'encolure, d'un bermuda de même tissu, d'un chandail à col roulé et à poignets blancs ornés de petits boutons violets, de bas au genou, souliers et sac assortis.

Cette silhouette gaie et dynamique ne manquera pas de retenir l'œil des visiteurs dans la galerie du C.I.R. et dans les studios de Radio-Canada.

Le couturier André De Mondo a baptisé du nom d'Astrolook le nouveau costume des guides, un costume tout aussi coloré que celui des hôtes.

La veste de ligne A est de couleur violette et le col est rond autour du cou. La taille est marquée d'un empiècement surpiqué. Le chemisier de coton égyptien est à col roulé. Le pantalon, très droit, de couleur gris métallique, est en tergal et térylène polyester.

Deux solutions au problème du déménagement: fixer l'exode au 1er août ou à une date indéterminée

par Renée Rowan

Le problème des déménagements annuels du 1er mai, une coutume typiquement québécoise et source de nombreux ennuis, fait actuellement l'objet d'une étude particulière de l'Office de révision du code civil qui présentait hier, à la presse, par l'entremise de son président, Me Paul-André Crépeau, un rapport préliminaire.

Le juge Gérard Trudel, président du comité du droit de louage de choses qui s'intéresse en particulier aux questions sur le bail, propose deux solutions entre lesquelles le législateur devra choisir: ou bien fixer la date de terminaison des baux à un moment moins incommode que le 1er mai, en l'occurrence le 1er août; ou bien éliminer toute date fixe et ainsi convertir les baux se terminant au mois d'avril en des baux d'une durée indéterminée permettant ainsi à chacun de choisir la date de terminaison qui lui convient.

La première solution, la plus facile, souligne le juge Trudel, consiste tout simplement à changer la date du 30 avril pour faire se terminer l'ensemble des baux à une date moins incommode. Le choix de cette date reste toutefois très limité si l'on veut s'en tenir à la saison la plus favorable pour les déménagements, particulièrement en ce qui concerne l'année scolaire. Pour éviter les inconvénients de déplacer les enfants en cours d'études, il ne reste plus à songer qu'à la date du 1er juillet ou du 1er août pour le commencement des baux de logements. Le 1er juillet étant la fête du Canada, le choix reste à toute fin pratique limité au 1er août de chaque année.

Cette solution règle le

problème scolaire du "grand dérangement" du 1er mai, mais arbitrairement, on ne fait que transporter au 1er août tous les autres problèmes: coût de déménagement, engorgement des services publics, marché de la location encombré et comprimé, etc.

Les baux de logements se terminant durant les mois d'avril et de mai de chacune des années 1970 à 1975 seraient prolongés de plein droit jusqu'au 31 juillet de l'année de leur expiration.

Une solution plus totale

Si l'Assemblée nationale veut tenter une solution qui ne s'arrêterait pas à remédier presque exclusivement aux problèmes que les déménagements massifs du 1er mai créent aux commissions scolaires, aux étudiants et aux parents qui doivent assurer le transport, et si elle veut au contraire chercher à répartir la terminaison des baux tout au long de l'année, une seconde solution vaut la peine d'être tentée, à déclarer le juge Trudel. En réalité, dit le rapport, la seule différence de technique qui la distingue de la solution précédente consiste à éviter toute mention d'une date quelconque de terminaison des baux. L'effet de la loi transitoire serait alors de convertir les baux se terminant au mois d'avril en des baux d'une durée indéterminée à partir du 1er mai de l'année où ils expirent. De la sorte, après le 1er mai, chacun, s'il n'est pas satisfait de son bail, devra donner à son co-contractant un avis d'au moins trois mois et fixer ainsi le jour de la terminaison de son bail. Il est à espérer que de la sorte chacun répondant à son besoin particulier, choisira le jour qui lui convient. L'autre partie ayant alors un délai raisonnable pourra ou trouver un autre logement, ou

chercher un nouveau locataire.

Cette deuxième solution est celle que favorise le juge Trudel. Elle est celle qui accorde à tous les intéressés le plus de liberté. La location sera ainsi répartie tout au long de l'année et de nombreux problèmes seront réglés.

Actuellement le marché est captif et concentré autour du 1er mai, souligne le juge Trudel. Avec la solution d'une date indéterminée on peut espérer un marché raisonnable et réparti tout au cours de l'année.

L'ensemble des suggestions reçues jusqu'à maintenant par l'Office de révision du code civil indique une préférence des locataires pour la deuxième solution, c'est-à-dire celle d'une date indéterminée. Quant aux propriétaires, ils n'ont pas encore réagi: ils semblent indifférents. L'industrie du camionnage favorise quant à elle la deuxième solution. Elle s'oppose à la date du 1er août parce que c'est la grosse saison du camionnage.

Ce problème intéresse une partie importante de la population québécoise. L'Office de révision du code civil invite donc toutes les personnes impliquées à faire parvenir au plus tard le 1er octobre prochain, leurs observations écrites sur le choix à faire entre les deux propositions suggérées dans le rapport du juge Trudel. Toutes les lettres doivent être adressées à l'Office de révision du code civil, 360, rue McGill, chambre 402, Montréal.

L'Office tiendra compte des suggestions du public et revisera si nécessaire, son rapport préliminaire avant de le remettre officiellement au gouvernement en novembre prochain. Pour que la nouvelle loi sur les déménagements entre en vigueur le 1er mai prochain, elle devrait être légiférée au plus tard en décembre ou en janvier.

A Edmonton :

L'Association des Monicas aide les femmes seules à affronter leurs problèmes

EDMONTON Par ANNE ROBERTS, de la (PC) - L'association des Monicas groupe des femmes qui tâchent d'élever leurs enfants toutes seules. Ces femmes célibataires, divorcées, séparées ou veuves doivent affronter les préjugés de la société dans plusieurs domaines.

"Les propriétaires nous refusent comme locataires indésirables. On nous considère comme des risques de crédit", affirme Marie MacDonald, présidente de la société Monica d'Edmonton.

Bonnie Atkinson considère pour sa part que dans les réunions plusieurs femmes mariées craignent la femme seule comme une menace à leur mariage.

La ségrégation, la solitude et les besoins spéciaux des enfants ont réuni un petit groupe de ces femmes, il y a huit ans. Elles ont pris le nom de Monicas, d'après celui de sainte Monique, veuve, mère de saint Augustin.

L'abbé John Spicer a contribué à l'organisation. Pour lui, "nul ne comprend autant leurs problèmes que celles qui les subissent".

La société d'Edmonton compte aujourd'hui 350 membres qui participent à des discussions, parties de cartes, conférences, soirées de patinage ou piqueniques au moins une fois par mois.

Jeannette Mlynchuk admet avoir assisté à la première réunion "simplement pour sortir de chez elle".

"Je me demande ce que serait ma vie sociale sans les Monicas", confie-t-elle aujourd'hui.

Bien-être social

Mme MacDonald affirme que plusieurs femmes quittent la vie sociale à cause du rejet de la société. Plusieurs Monicas dépendent du bien-être social et doivent limiter leurs dépenses de divertissement.

Des conférenciers explorent avec elles les problèmes particuliers des mères solitaires. Travailleurs sociaux, psychiatres et avocats contribuent à soulager les besoins des enfants qui grandissent sans leur père.

Les Monicas collaborent aussi avec les services familiaux d'Edmonton pour entrer en contact avec un organisme formé d'hommes qui acceptent de s'occuper de garçons privés de père.

Il ne se trouve malheureusement pas assez d'hommes pour tous les enfants de mère seule. La liste d'attente compte au moins 200 garçons.

La société Monica collabore aussi avec les services familiaux, auprès des femmes en instance de séparation ou de divorce.

LA COUTURE CHEZ SOI



Les plis sur les côtés donnent une allure jeune et dégagee

Patron No 9157

Le patron imprimé no 9157 est offert pour les tailles 10-20. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.



Si elle n'était silencieuse, elle rugirait comme un lion!

C'est le chronographe massif et solide de Birks... fabriqué pour l'homme qui aime rivaliser avec le temps. Son boîtier viril en acier inoxydable recèle un mécanisme de la plus haute précision suisse. C'est aussi un chronomètre composé de deux cadrans, l'un de 30 minutes, l'autre de 12 heures. Etanche, à l'épreuve des chocs, cadran lumineux, \$145.

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phillips, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou.

L'austérité oblige les femmes à user de moins d'artifices

LONDRES (AFP) - Les restrictions de crédit semblent obliger les femmes d'outre-manche à user de moins d'artifices: en effet elles achètent moins de produits de beauté.

Les statistiques officielles indiquent que malgré une augmentation de 2 pour cent des prix, pendant le premier tri-

mestre de 1969 les ventes de produits de beauté ont diminué de 6 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Sur le marché intérieur, en particulier, la baisse a été de 7 pour cent annulant complètement une hausse d'environ 5 pour cent à l'exportation.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Horizontalement

- Qui entraîne la mort, la ruine. - Trou d'une aiguille.
- Édifice où se réunissent les fidèles. - Grand appareil de chauffage.
- Ouvrage de maçonnerie qui sert à la cuisson de diverses substances. - Qui a rapport au cheval.
- Souverain. - Condition d'une personne qui n'est pas noble.
- Papillon nocturne. - Sans vêtement.
- Ensemençer une seconde fois.
- Arbrisseau des montagnes. - D'un verbe gai.
- Arme de jet portative. - Fruit du mûrier.
- Du verbe avoir. - Enivré.
- Étend, allonge. - Arbrisseau cultivé pour ses feuilles qui donnent le thé.
- Soigné. - Petite prairie. - Première femme.
- Supporte tout le poids du véhicule. - Passage étroit communiquant avec deux mers.

Verticalement

- Partie d'une église. - Arc d'acier, monté dur un fût et se bandant avec un ressort.

- Personne qui égorge. - Telle.
- Matière colorante jaune. - À fluorescence verte, tirée de la résorcine.
- Du verbe aérer. - Nom donné parfois à l'aurochs.
- Sa Sainteté. - Mouche africaine.
- Chien du groupe des dogues. - Lettre grecque.
- Appareil servant à mesurer la pression osmotique.
- Gaz qui sort du fondement avec bruit. - Qui jouit de la béatitude éternelle. - Interjonction.
- Action de coquin.
- Bonheur, chance. - On y lave la vaisselle.
- Vendre, donner. - Songea.
- Unité monétaire d'Extrême-Orient. - Evacuez l'urine.

Solution d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
E	N	T	R	E	B	A	L	L	E	R	
M	I	R	O	B	A	L	L	E	R		
A	C	T	I	O	N	A	L	L	E	R	
S	K	I	T	I	B	I	L	L	E	R	
C	E	N	E	L	L	E	R				
U	L	E	M	A	L	L	E	R			
L	I	T	O	L	L	E	R				
A	F	F	U	S	T	I	O	N	A	L	L
T	E	S	S	U	C	O	T	E	R		
T	R	I	S	A	T	I	O	N	A	L	L
O	E	D	E	M	E	N	D	E	R		
N	E	E	R	E	R						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Demandez maintenant LE PROSPECTUS des COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE (automne '69)

du chef professeur **Henri Bernard**

à l'**Institut d'Art Culinaire Enrg.**

Ecole détachant un Permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées

2015, rue de la Montagne, Suite 610, Montréal

Tél.: 843-6481

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

APPARTEMENT A LOUER

DISTRICT CÔTE-DES-NEIGES
Près Université de Montréal, 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 meubles ou pas meubles, terrain de stationnement gratuit, près autobus.
739-2268 ou 6675 Darlington, Montréal, P.Q. 22-7-69

CHEMIN STE-CATHERINE
Duplex, 7 pièces séparées, chauffées, eau chaude, poêle, réfrigérateur, 2 balcons, près Université de Montréal. Pour adultes seulement. Occupation 1er septembre. \$250.
739-2268 22-7-69

ANTIQUE A VENDRE
Tapis Turkmén antique, tapisserie et autres meubles antiques etc. Manque de place. Tél. 849-4087. 17-7-69

A vendre, cause départ, magnifique armoire normande, style Louis XV en chêne. Portes sculptées. 5' x 7 1/2". \$1,700. Tél. RE-8-1059. 18-7-69

A SOUS-LOUER
4 1/2 pièces chauffées (poêle et réfrigérateur fournis) situé près gare Montréal-ouest - réduit \$75.00 ou un peu moins pour location rapide - 482-4444 21-7-69 (Occupants langue anglaise)

BEAU A LOUER
LE CHATELAIN, centre-ville, bureau idéal pour docteur dentiste, notaire, ingénieur, etc. Loyer modique. Occupation immédiate ou plus tard. Bureau de location, 175, rue St-Jacques, suite 104. Tél. 842-5818. 21-7-69

Éleveur et tous les services, chiens et vêtements, air climatisé et intercom sur place. Ville-Marie, 1385 p.c. Tél. 961-3963. 19-7-69

CHALET A VENDRE
Région Ste-Adèle, petit Westmount avec place stationneuse sur grand lac naturel. 3 chambres à coucher, chalet suisse foyer en pierre, piscine, tennis, près pente de ski terrain compris \$12,950 paiements mensuels. Tél. 731-3901. 26-7-69

REPRISE DE FINANCE
Chalet hiver-été, lac naturel, 50 miles de Montréal, termes factuels, les versements à continuer. \$40 | mois.
Tél. M. Ferdinand Jour 384-6407 Soir 342-2590 18-7-69

CHALET A LOUER
Chalets "Christian Québécois" vue panoramique sur Rivière du Nord, piscine sous-croûte, canotage, 1 à 5 pièces, meublées, \$30 à \$110, semaine. Sur route 11, à 7 miles de l'autoroute. Tél. Val-David, 322-2742 Prix réduits pour saison. 18-69

DIVERS
Faites faire votre portrait au fusain ou au pastel. Adressez-vous au 288-9773 21-7-69

TOP MART INC. 15 est, rue Ste-Catherine, Tél. 845-0401, Métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Jaquettes sport madras \$6.00. Habits 100% pure laine \$30-\$30. Impermeables \$10. Jaquettes sport fantaisie \$15. Pull-over jacquard \$3.50. Pantalons sports et réguliers \$3.00-\$6.50. Chemises, shorts \$2. Chemises legema-press \$2.50 etc. J.N.Q.

PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE A VENDRE
L'ENDROIT DE DÉTENTE PAR EXCELLENCE
Maison campagne, rénovée, meublée habitable année. Région sud-Plessisville. En montagne, panorama absolument magnifique. Idéal pour ski, ski, chasse, pêche. Eau de source, qualité rare. Petite étable équipée comprise. A sacrifier. Communiquer: St-Jean, 346-4610 ou Val-Cartier, 844-3205. 26-7-69

PROPRIÉTÉ A VENDRE
OUTREMONT
Cottage 8 pièces, coquet et très éclairé, salon, cheminée naturelle, 2 salles de bain, fenêtres d'aluminium, garage et jardin privés. \$27,500, comptant, \$7,000. Termes faciles. Nouveau MLS. Occupation immédiate. Mme Préfontaine 273-3789
Isabelle Lafrenière Inc. Courrier 342-3346 "Notre attention féminine vous aidera" 17-7-69

BORD DE L'EAU CARTIERVILLE
Propriété impeccable, 10 grandes pièces, sur terrain splendide 12,000 p.c., terrasse bord de l'eau, arbres et fleurs, clôture pour enfants, permettant profiter grand air toute l'année, moderne, tout confort, 3 salles de bain complètes plus "powder-room" salle de jeu 27' x 19', garage double. Votre maison de campagne en ville. Excellentes conditions.
334-5120 18-7-69

TAILLEUR
Vous avez mis ou empressé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple, dernier style.
DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesure 361 est, rue GUIZOT
Tél. 388-2532

HOMME DEMANDÉ

CONSEILLER SOCIAL
Le service des soins à domicile des Laurentides demande un conseiller social. Minimum de 2 ans d'expérience. Salaire selon qualifications.
Tél.: 436-2416 21-7-69

ALCAN ALUMINIUM DU CANADA L'ÉTÉ A COMPLÉTÉ L'ACQUISITION DE CANADA FOILS, LIMITED

Entente, conclue avec Imp. Tobacco

Aluminium du Canada, Ltée et Imperial Tobacco du Canada Limited ont annoncé conjointement aujourd'hui qu'une entente finale en vue de l'achat par Alcan des intérêts de l'Imperial Tobacco dans Canada Foils, Limited avait été conclue.

Les compagnies ont déclaré que la transaction impliquait un peu plus de \$18 millions.

Canada Foils exploite à Scarborough (Ontario) une fabrique de papier d'aluminium et une usine de convention de demi-produits en produits fins tels que l'aluminium souple et d'autres matériaux d'emballage. Elle possède également à Bracebridge (Ontario) une usine de production de toile et de papier d'aluminium à partir du lingot d'aluminium.

"Nous sommes heureux de faire notre entrée dans les emballages flexibles", a dit M. Williamson, vice-président canadien à la fabrication et aux ventes de l'Alcan, en commentant la transaction, "et nous espérons l'expansion de ce nouvel aspect de nos affaires. Le domaine des emballages flexibles est destiné à croître et son avenir est intéressant et plein de défis".

Aluminium du Canada, Ltée est la principale filiale d'exploitation de l'Aluminium Alca Limited.

potins financiers

La reprise des activités, hier, sur la Bourse de Londres, après 3 jours froids à l'occasion de l'anniversaire de la prise de la Bastille, a été marquée par une certaine irrégularité des cours. Il y avait accalmie, hier, sur la Bourse de Londres. Les Bourses de Montréal et de Toronto paraissent hier, encore réactionnaires et le dernier marché glissa, même, à son plus creux de l'année. Sur la Bourse de New York, l'indice des industriels de DJ clôture à 11,201 points plus bas que samedi, un nouveau pas pour l'année et soit, même "le niveau le plus creux" encore vu depuis le 29 mars 1968, alors que cet indice cota \$40.67.

On notait hier certains achats sélectifs à Wall Street; ce qui se fait de bon augure pour ce matin, s'ils persistent.

Selon le Chancelier Kissinger, "rien ne justifierait présentement des mesures draconiennes de freinage de l'expansion économique en Allemagne de l'Ouest, au moyen d'une réévaluation du mark".

D'ailleurs il n'en serait pas question selon maints experts. Gare donc à la spéculation...

Rien n'a transpiré au sujet des résultats de la rencontre à Zurich du représentant du secrétaire des Nations Unies et du Ministre des Affaires Étrangères d'Israël. Quoiqu'il en soit, les spéculations ne doivent pas craindre l'éclatement d'une guerre chaude entre le Caïre et Tel Aviv, à moins que la guerre froide actuelle donne lieu à trop d'escarmouches. Espérons que les Grandes Puissances et les Nations Unies sauront intervenir en temps...

Les administrateurs de la Banque Royale ont déclaré, hier, un dividende trimestriel de 19 cts l'action, payable le 2 septembre aux actionnaires immatriculés le 31 juillet.

Les actions privilégiées 6% de B. C. Forest Products Ltd se vendent, aujourd'hui, ex-dividende 75 cts l'action et celles ordinaires de la même compagnie, 25 cts l'action, tandis que les actions privilégiées de Murphy Oil Co. 5-3/4%, se vendront ce matin ex-dividende 36 cts l'action privilégiée.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscriptions additionnelles d'actions sur nos Bourses locales

600,000 actions ordinaires additionnelles de la Société Générale de Financement viennent d'être inscrites sur la Bourse de Montréal. Cette inscription additionnelle est aux fins de constituer des provisions en rapport avec l'offre récente d'unités de \$600, comprenant une obligation convertible de \$500 à 8% et 10 actions ordinaires.

7,000,000 d'actions additionnelles de Magellan Petroleum Corporation d'un valeur au pair de 1 cent l'action, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, vu l'augmentation de son capital actions autorisée de 8,000,000 à 15,000,000 d'actions.

Nous nous attendons, en outre, à ce qu'une entreprise de la Vieille Capitale inscrive, aussi sous peu, ses actions sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne.

Des promotions à la Continental Can Company of Canada Limited

E. E. Fry, président de la Continental Can Company of Canada Limited, vient d'annoncer les nominations de T. Merritt Hunter, F.C.I.S., et de Harry Bowler, C.A., A.C.I.S., à des nouveaux postes au siège social de la compagnie. M. Hunter, qui était secrétaire de la compagnie depuis 15 ans, est devenu adjoint au président et M. Bowler, ex-trésorier, est devenu secrétaire-trésorier.

M. Hunter est au service de la Continental depuis l'établissement de la compagnie au Canada en 1935; il est associé à l'industrie de l'emballage depuis 1932, année de ses débuts à la Whittall Can Company, à Montréal. M. Bowler, qui fut nommé trésorier il y a un an, s'est joint à la Continental en 1967. Il avait occupé auparavant plusieurs postes élevés dans l'administration et la gestion financière d'industries canadiennes de produits chimiques et forestiers.

STELCO accorde \$20,000.00 de bourses à des étudiants. Un exemple à suivre

La société The Steel Company of Canada, Limited a accordé un total de \$20,000 à quatre étudiants canadiens sous forme de bourses pour études post-universitaires en métallurgie.

Cette année, les compagnies universitaires de la Stelco, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de son programme global d'aide à l'éducation portant sur plus de \$170,000 de subsides annuels, sont allées à Yves Trudel, de Lauzon, Québec, inscrit à l'université Laval; Douglas Bartlett, de Greenfield Park, Québec, qui étudiera à l'université Queen's; Denton Coates, de Dundas, qui étudiera à l'université McMaster, à Hamilton, et Do Lind Mikkelson, de Winnipeg, inscrit à l'université du Manitoba.

De plus, la société a également octroyé \$25,000 supplémentaires destinées au renouvellement de bourses post-universitaires détenues par d'autres étudiants. Deux de ces renouvellements de bourses sont allés à P. J. Choquette, de Pierrefonds, Québec, qui étudie la cinématique des réactions responsables du vieillissement dans les aciers au columbium, et à Serge Vézina, de Montréal, qui effectue des recherches sur la chimie des surfaces, deux étudiants ayant entrepris des travaux de recherche à l'université Laval.

Destinées à stimuler la recherche métallurgique dans les diverses universités du Canada, les bourses d'études post-universitaires de la Stelco, d'une durée d'une année, s'élevaient à \$5,000, dont l'étudiant reçoit \$4,000 et l'université \$1,000. Ces bourses sont renouvelables d'année en année, mais aucune d'elles n'est accordée pour plus de trois années consécutives.

Les bourses d'études post-universitaires en métallurgie de la Stelco sont décernées par un comité nommé par l'Association des Universités et Collèges du Canada. Les candidats choisis doivent avoir leur résidence permanente au Canada.

M. A. H. Hébert, à la présidence des Placements Collectifs, qui compte un nouveau conseil fort représentatif.

Récemment, le Mouvement Desjardins s'est porté acquiescent des Placements Collectifs, dont les 4 fonds mutuels (A.B.C. et Spéc) représentent environ \$60,000,000. À la suite de cette transaction, La Société de Fiducie du Québec, agissant pour son compte et celui d'autres institutions du Mouvement Desjardins, a constitué le nouveau conseil d'administration des Placements Collectifs Inc, qui comprend maintenant M. A. Hervé Hébert, actuaire-conseil de la firme Hébert et Le Houllier, président, MM Marcel Nantel, M.D. et Marc Leclerc, président des laïcs, MM Jean-François Albert Angers, de Montréal, Cyrille Belanger, C.A. de Québec, David Belhumeur, C.A. de Trois-Rivières, Jacques Bouchard, de Longueuil, Jean-Marie Couture, Adm. A., administrateur et directeur général de la SPQ, Valbert Dugas de Lévis, Dr. Roland Lanson, médecin, de Pénitanguishan, Ontario, André G. Leroux, C.A. de la Saucygarde, Oscar Mercure, C. de Lévis directeur général de l'assurance vie Desjardins, Louis Philippe Poulin de Montréal, secrétaire de la Coopérative Fédérée de Québec, et Me Ronaldo Radoin, notaire de Rimouski, administrateur de la Saucygarde.

Par la même occasion, les administrateurs ont élu au comité exécutif de la société, outre le président, M. A. Hervé Hébert, MM Jean-Marie Couture, Valbert Dugas, André G. Leroux et Louis Philippe Poulin.

Cette nouvelle, celle de son contrat avec l'IBM et, enfin, l'adjudication de \$50,000,000 d'assurances collectives à 2 de ses filiales par la Presse démontrent que le Mouvement Desjardins prend de plus en plus d'ampleur.

Marcel CLEMENT

ADMINISTRATEUR DE TRIBUNE COMPANY



R. M. Schmon

M. Robert M. Schmon fut élu au conseil d'administration de Tribune Company à l'assemblée annuelle de la compagnie. M. Schmon est président d'Ontario Paper Company Limited, de Thorold, Ontario, de Québec North Shore Paper Company, de Baie Comeau, Québec, ainsi que de compagnies associées. Tribune Company publie le Chicago Tribune, New York News, Fort Lauderdale News, Pompano-Beach Sun Sentinel, Orlando Star et Orlando Sentinel.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes	Rent	Bas	Ferm.	Ch.
Anglo Scan	100	115	15	-1
Belgium	4825	128	26	27 1/2 +1 1/2
Blue Bon	5700	320	315	250
C Secur A	240	430	430	-5
Cantol Div	1550	117	16	17 - 1/4
Cap Div	100	85 1/2	5 1/2	5 1/2 - 1/4
Cassidy	100	35	5	5 - 1/4
Corn Midg	500	470	470	470 +10
Dawfrd Al	450	86 1/2	6	6 1/2 + 1/4
Dellens Ltd	100	37 1/2	7 1/2	7 1/2 + 1/4
Detl Pan	300	480	475	475 + 1/4
Domco Ltd	200	17 1/2	7 1/2	7 1/2 - 1/4
Furlong	200	39 1/2	29 1/2	29 1/2 + 1/4
Furlong wts	100	425	425	425 - 25
Furlong pr	300	450	425	450 +25
Grisol	200	36 1/2	6 1/2	6 1/2 - 1/4
Kodak Pet	2668	140	135	140 - 10
Leclerc A	100	88 1/2	8 1/2	8 1/2 - 1/4
MR Rice	100	111	11	11 - 1
N Auto Vnd	1300	165	150	150 - 5
Peace Riv	200	500	500	500
Stl Div	1610	225	220	220 -20
Sectr Fin	200	34	24	24 - 1/4
Soca	400	235	230	230 -10
Spartan	700	125	125	125
Superpack	1000	240	240	240 + 1/2
Tonico	500	100	100	100
Union Sec	500	475	450	475 +5
Vai Mar N	2800	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Vai Ver Ht	2800	5 1/2	5 1/2	5 1/2

Mines and Oils

Ventes	Rent	Bas	Ferm.	Ch.
Africana	7500	60	58	58 -2
Amercan	5000	31 1/2	3 1/2	3 1/2 - 1/4
Anthracite	4200	32	27	27 -3
Baker Talc	19000	93	88	90 - 1/2
Bateman	10500	12	12	12
Canadian	1000	24	24	24 + 1/2
Burnt Hill	1040	65	63	63 -2
Camfilo	1000	575	565	565 -30
Canadone	1000	113	113	113
Cannon	500	240	236	236 + 1/2
Castle O G	1100	340	330	330 -5
Chemical	1000	325	325	325 -15
Chib Corp	2668	140	135	140 - 10
Chipman	3500	6 1/2	6 1/2	6 1/2 - 1/4
Clerk	7000	31	27	27 -4
Devlin E	500	85 1/2	8 1/2	8 1/2 - 1/4
D Export	3000	81 1/2	8 1/2	8 1/2 + 1/4
D Explorer	11000	140	125	135 - 10
Dumont	14500	24	22	22 - 1/2
East Sul	100	750	750	750 -10
East Sul	11000	12	11	11 - 1/2
East Sul	11000	12	11	11 - 1/2
Fidelity	10000	30	29	29 - 1/2
Flint Rock	6000	44	35	44 +8
Furley	1300	235	235	235
Glen Lake	1866	105	100	100 -5
Great W M	1000	25	25	25 +2
Int Dredg	11500	6 1/2	6 1/2	6 1/2 - 1/4
Kueno	1000	145	145	145
Laduboro	2625	167	161	167 +2
Linguid	500	6 1/2	6 1/2	6 1/2 - 1/4
Lith Corp	5000	14	11	11 -4

NOMINATION A NESBITT, THOMSON



MARCEL E. PARADIS, B.A., B.Sc. Com., Adm. A.

La maison Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée est heureuse d'annoncer l'entrée de Monsieur Marcel E. Paradis au service des ventes de la compagnie. Monsieur Paradis qui compte plus de quinze années d'expérience dans le commerce des valeurs mobilières exercera ses fonctions au bureau-chef de la compagnie à Montréal.

Bourse de Montréal À noter...

L'accalmie, pratiquement généralisée hier sur la place locale

La Bourse de Montréal a clôturé en hausse, mardi, à l'issue d'échanges modérés durant l'après-midi. Le marché est néanmoins en baisse à la suite de gains modestes extérieurs.

L'indice composé a perdu 76 à 171.45 en fermeture, comparativement à un recul de 1.25 à 170.96 à 2h00 p.m.

Aux banques, Royale a cédé 1-4 à 19 5-8, de Commerce 1-8 à 19 et Toronto-Dominion 1-8 à 19-3-8, tandis que de la Nouvelle-Ecosse demeurait inchangée à 21-1-4 et de Montréal à 14-1-4.

Parmi les industrielles, Hunter Douglas, inscrit la semaine dernière à la Bourse de Montréal, a perdu 1-7-8 à 11-1-2 et Hudson's Bay Mining 1-2 à 18-1-2, Canadian Pacific 1-2 à 75. La Salle 5-8 à 26-5-8 et International Nickel 5-8 à 36-3-4.

Labatt a grimpé de 1-3-4 à 27 et Radio Engineering de 1 point à 27-3-4.

Denisson a reculé de 3 à 42 aux minérales et pétrolières, seniors, tandis que Husky a cédé 3-4 à 17. Cominco 5-8 à 32-1-8 et Aquitaine 1-2 à 21-1-4, cependant que Imperial Oil majoritairement de 5-8 à 18-7-8.

La Bourse canadienne, Belgium a acquis 1-2 à 27-1-2, cependant qu'Anglo - Scandinavien cédait 1 point à 15.

Opemiska était en baisse de 50 cents à 9-7-0 et Camflo de 30 cents à 5-85.

Le volume d'actions échangées s'élevait à 664,700, au regard de 566,800 lundi.

Bourse de N. Y.

Les pertes initiales, modifiées par des achats sélectifs hier

(AFP) - Lautendange a été irrégulière avec nette prédominance de baisses au New York Stock Exchange mardi. La cote s'est repliée au même rythme que la veille le en début de séance mais une demande modérée s'est manifestée ensuite, attirée par les bas niveaux des cours, et a permis de récupérer une bonne partie des pertes. Elle s'est portée principalement sur les blue chips et dans l'ensemble, les pertes ont été plus nombreuses que ne l'indique l'indice des valeurs industrielles.

Les sidérurgiques ont été bien tenues tandis que les ordinateurs, les caoutchoucs, les matériaux de construction, les électroniques,

les pharmaceutiques et les télévisions ont évolué irrégulièrement. Les papiers, les transports aériens, notamment Trans World Airlines, les grands magasins et les cuirfrères, les alimentaires, les constructions aériennes, les pétroles, et les chimiques.

Hoffmann-La Roche Limitée érige un complexe de \$14,500,000, à Vaudreuil

Au dire de son président M. J. S. Fralich

Les travaux de construction d'un complexe de 14.5 millions pour la production, la recherche et le développement de produits pharmaceutiques et chimiques, débuteront cet automne, à Vaudreuil, P.Q.

Telle est en substance l'annonce faite par M. J. S. Fralich, président de la Compagnie Hoffmann-La Roche Limitée.

"L'entreprise internationale Roche désire se décentraliser", a déclaré M. Fralich, "et Roche Canada n'a cessé de souligner la stabilité économique et politique du Canada et Québec en particulier comme climat propice à une telle expansion. La première phase, dont le coût s'élevait à 14.5 millions de dollars, devrait être achevée au printemps de 1971. Une tour de 14 étages logera les services administratifs, la cafétéria et des salles de récréation. Le bâtiment sera relié à l'usine par un passage souterrain. Un immeuble de 6 étages est réservé aux laboratoires, locaux pour la production et le conditionnement des produits pharmaceutiques.

"Roche disposera d'installations plus vastes pour la production des produits pharmaceutiques et la manufacture des produits chimiques actuels. En plus, Roche a prévu les installations nécessaires à l'accroissement de sa production chimique", de dire M. Fralich. Roche Canada manufacture actuellement les substances chimico-pharmaceutiques suivantes: acide ascorbique (vitamine C), ascorbate de sodium, chlorhydrate de pyridoxine (vitamine B6) et diazepam.

"Il y aura toujours place pour la recherche", a souligné M. Fralich, "mais il est important que les gouvernements entretiennent un climat favorable à cette fin".

La construction du complexe à Vaudreuil permettra également à Roche Canada d'étendre ses activités à de nouvelles sphères, plus précisément dans le domaine de la science électronique médicale (l'adaptation des réalisations scientifiques en électronique au profit du diagnostic et du traitement des humains). La création d'une division diagnostique permettra au corps médical canadien de bénéficier des nouvelles théories et méthodes conçues en matière de recherche. De plus, la division chimique et des vitamines sera à même de satisfaire aux besoins croissants de l'industrie alimentaire et du commerce agricole pour l'enrichissement des aliments et des fourrages.

Indices des obligations à N. Y.

Hier	61.4	82.6	77.9	90.2	78.7
La veille	61.5 <td>83.1<td>77.8<td>90.0<td>79.7</td></td></td></td>	83.1 <td>77.8<td>90.0<td>79.7</td></td></td>	77.8 <td>90.0<td>79.7</td></td>	90.0 <td>79.7</td>	79.7
Sem der	61.6 <td>83.1<td>77.6<td>90.0<td>78.4</td></td></td></td>	83.1 <td>77.6<td>90.0<td>78.4</td></td></td>	77.6 <td>90.0<td>78.4</td></td>	90.0 <td>78.4</td>	78.4
Mois der	62.2	83.5	78.0	90.7	77.0
Ann der	62.7	87.4	79.4	92.0	80.0
1969 haut	64.3	87.0	79.3	90.7	79.6
1968 haut	61.5	82.5	77.3	90.1	78.4
1968 bas	58.5	81.0	81.0	82.7	82.3
1968 bas	63.8	85.8	78.3	88.0	78.4

Indices à New York

Hier	444.6	154.9	142.6	298.7
La veille <td>445.8<td>156.0<td>142.5<td>299.7</td></td></td></td>	445.8 <td>156.0<td>142.5<td>299.7</td></td></td>	156.0 <td>142.5<td>299.7</td></td>	142.5 <td>299.7</td>	299.7
Sem der <td>447.0<td>157.7<td>144.5<td>300.6</td></td></td></td>	447.0 <td>157.7<td>144.5<td>300.6</td></td></td>	157.7 <td>144.5<td>300.6</td></td>	144.5 <td>300.6</td>	300.6
Mois der <td>467.0<td>167.7<td>146.5<td>315.1</td></td></td></td>	467.0 <td>167.7<td>146.5<td>315.1</td></td></td>	167.7 <td>146.5<td>315.1</td></td>	146.5 <td>315.1</td>	315.1
Ann der <td>493.9<td>200.1<td>154.8<td>346.5</td></td></td></td>	493.9 <td>200.1<td>154.8<td>346.5</td></td></td>	200.1 <td>154.8<td>346.5</td></td>	154.8 <td>346.5</td>	346.5
1969 haut <td>495.0<td>201.7<td>155.0<td>352.0</td></td></td></td>	495.0 <td>201.7<td>155.0<td>352.0</td></td></td>	201.7 <td>155.0<td>352.0</td></td>	155.0 <td>352.0</td>	352.0
1968 haut <td>445.8<td>156.0<td>142.3<td>299.7</td></td></td></td>	445.8 <td>156.0<td>142.3<td>299.7</td></td></td>	156.0 <td>142.3<td>299.7</td></td>	142.3 <td>299.7</td>	299.7
1968 bas <td>331.1<td>217.4<td>160.4<td>368.8</td></td></td></td>	331.1 <td>217.4<td>160.4<td>368.8</td></td></td>	217.4 <td>160.4<td>368.8</td></td>	160.4 <td>368.8</td>	368.8
1968 bas <td>435.6<td>165.6<td>135.1<td>299.1</td></td></td></td>	435.6 <td>165.6<td>135.1<td>299.1</td></td></td>	165.6 <td>135.1<td>299.1</td></td>	135.1 <td>299.1</td>	299.1

Indices à Montréal

Hier	651N	130T	78A	86CO	8PA
La veille <td>177.78</td> <td>148.63</td> <td>163.89</td> <td>171.45</td> <td>196.33</td>	177.78	148.63	163.89	171.45	196.33
Sem. d. <td>178.46</td> <td>149.48</td> <td>164.96</td> <td>172.21</td> <td>199.71</td>	178.46	149.48	164.96	172.21	199.71
Sem. d. <td>186.51</td> <td>153.48</td> <td>168.08</td> <td>178.30</td> <td>213.23</td>	186.51	153.48	168.08	178.30	213.23
Mois d. <td>188.96</td> <td>154.78</td> <td>170.59</td> <td>181.12</td> <td>212.29</td>	188.96	154.78	170.59	181.12	212.29
1969 H. <td>207.15</td> <td>169.30</td> <td>205.62</td> <td>197.79</td> <td>236.47</td>	207.15	169.30	205.62	197.79	236.47
1969 B. <td>178.44</td> <td>147.29</td> <td>162.76</td> <td>171.94</td> <td>194.27</td>	178.44	147.29	162.76	171.94	194.27
1968 H. <td>183.15</td> <td>158.58</td> <td>167.99</td> <td>187.95</td> <td>212.23</td>	183.15	158.58	167.99	187.95	212.23
1968 B. <td>148.69</td> <td>119.16</td> <td>113.50</td> <td>139.79</td> <td>166.18</td>	148.69	119.16	113.50	139.79	166.18

Bourse de Toronto

La liste glissa, hier, à son plus creux de l'année

Après avoir atteint son niveau le plus bas cette année, le marché à la Bourse de Toronto s'est ressaisi légèrement dans des échanges tardifs mais a néanmoins clôturé en net recul.

Le volume d'actions transigées s'élevait à 1,886,000 au regard de 1,708,000 lundi, le deuxième plus petit volume d'actions transigées cette année.

L'indice des industrielles a clôturé à 172.53, en baisse de 1.30 après avoir atteint son niveau le plus bas pour cette année à 171.85 dans les premières heures.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 362 à 135 et 17 des 21 indices étaient en baisse.

Aux matériaux de construction, Canada Cement était en baisse de 1-7-8 à 30 et St. Lawrence Cement 4-1-2 à 24.

Parmi les valeurs mobilières, Revenu a perdu 1-4 à 5, Peel-Elder 1-2 à 28-1-2, Block Bros., 1-4 à 63-4 et Bramalea 1-4 à 71-1-2.

Greb a glissé de 1-4 à 9-1-4, Intlico 5-6 à 56-3-4 et International Utilities 1-8 à 34-1-8.

Banque de Montréal demeure inchangée à 14-1-4, tandis que ITI, Industries gagnait 1-4 à 163-4.

Indices Dow Jones

30 Inds	841.71	847.66	832.79	841.13	-2.01
20 Rail <td>201.71</td> <td>202.76</td> <td>199.89</td> <td>201.29</td> <td>-1.24</td>	201.71	202.76	199.89	201.29	-1.24
15 Util <td>121.17</td> <td>121.87</td> <td>120.11</td> <td>120.94</td> <td>-0.61</td>	121.17	121.87	120.11	120.94	-0.61
66 Stocks <td>285.73</td> <td>287.54</td> <td>282.99</td> <td>285.38</td> <td>-1.15</td>	285.73	287.54	282.99	285.38	-1.15

CHERCHE POSTE DANS LA FINANCE AU CANADA

Vice-président exécutif de la Banque de New Jersey (\$32,000,000.) depuis 12 ans refuse de participer à la fusion avec une banque plus importante.

Cherche poste dans la finance au Canada. Age: 56 ans. Banquier depuis 40 ans dans 4 banques. Peut investir jusqu'à \$100,000 au départ. Téléphoner ou écrire à: John W. Plant, a/s Farmers and Mechanics National Bank, Woodbury, N.J. 08096 Tél. 609-845-3000

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

Nominations Limitées

Maurice Pollack Limitée



DR. S.L. POLLACK

Le Dr Samuel-L. Pollack, président du conseil d'administration...

M. Arvais, né à Lowell, Mass., détient des postes importants dans l'administration de magasins à rayons depuis 1932...

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

Cours des changes

Table of exchange rates for various international currencies.

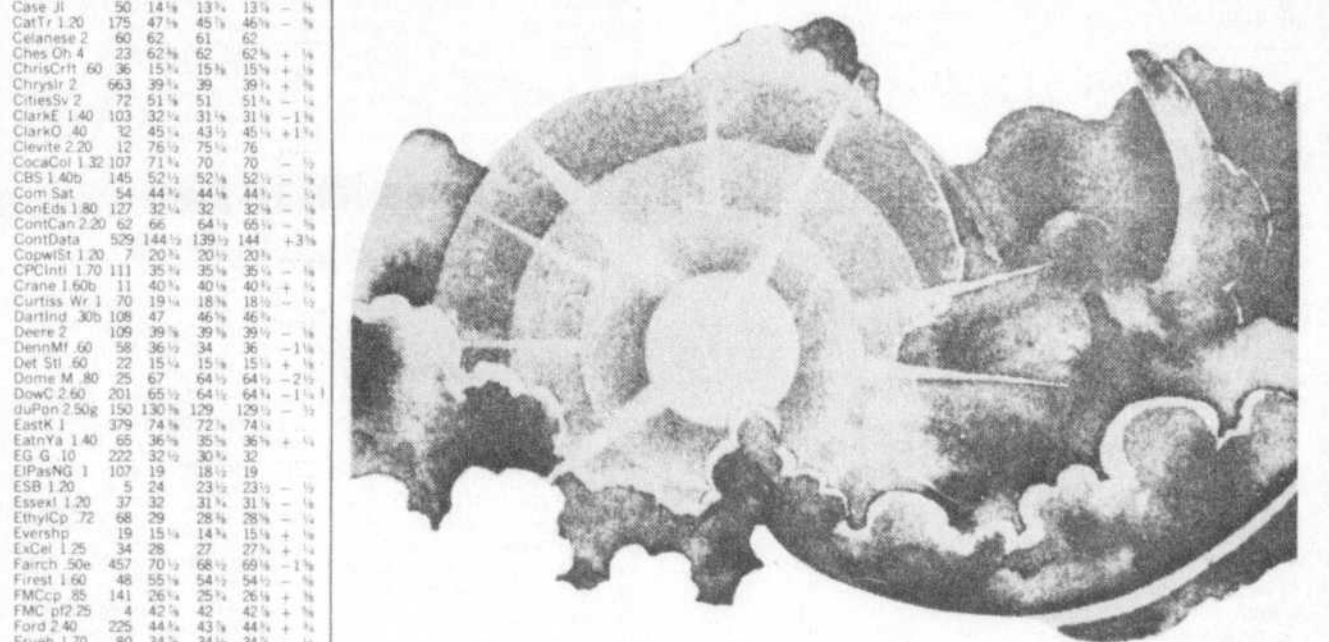
Indices à Toronto

Table of various stock market indices for Toronto.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522

Table of off-listed mining stock prices.



Aujourd'hui est le premier jour du reste de votre vie.

C'est pourquoi nos recommandations IVT, sont aussi fraîches que chaque lever de soleil.

Elles doivent l'être. Pour tenir nos clients renseignés au maximum.

IVT - VALEURS DE PLACEMENTS POUR AUJOURD'HUI - est une publication trimestrielle sur les recherches. Mais c'est aussi beaucoup plus. C'est le service Français, le duoPONT & Co. programmé qui n'arrête pratiquement jamais.

Parce que la valeur des titres change. IVT comporte du nouveau chaque jour. Quelques fois chaque heure.

Nos analyses de recherches étudient constamment les activités de 2000 compagnies américaines. Ils sont au courant de l'économie qui guide le marché. Toutes leurs fraîches découvertes et leurs opinions à date sont disponibles sur-le-champ. Via nos lignes de télégraphes privés. Ces lignes de télégraphe relatif d'activités pour et nuit - de sorte que les responsables de comptes dans nos 111 succursales aux Etats-Unis, au Canada et à l'étranger, peuvent donner à leur clients des données aussi exactes que l'heure de votre montre.

Chaque trimestre, ces données sont mises sous brochure. Nous vous invitons à nous écrire pour obtenir un imprimé de notre IVT. Il pourra bien être l'origine du reste de votre placement pour la vie.

630 Boul. Dorchester ouest, Montréal, Tél.: 861-8833

FRANCIS I. DU PONT & CO.

MEMBRES DES PRINCIPALES BOURSES ET DES MARCHÉS DE DENRÉES DANS NOS 111 SUCCURSALES AUX ETATS-UNIS, AU CANADA ET A L'ETRANGER. NOS BUREAUX ADMINISTRATIFS SONT A ONE WALL STREET, N.Y. - TEL.: 212 - 344-2000.

MARKETING

\$24 - 30,000

La fonction: Le responsable du marketing de cette importante corporation située à Montréal aura sous sa responsabilité les services d'analyse des marchés, de promotion et de vente.

Le candidat: Considérant la très grande confiance et la latitude dont jouira le titulaire, il est impérieux qu'il ait acquis une expérience considérable dans la gestion commerciale d'une entreprise de biens de consommation ou dans une agence de publicité. Bilingue, il connaîtra les concepts modernes de marketing et saura administrer un service important quant aux ressources humaines et financières.

Vous référant au poste décrit, veuillez faire parvenir vos notes biographiques à: MONTAGNAIS, FERLAND, GOODWIN ET ASSOCIÉS

Montreal 261/3823 Melrose • 481-7802

Quebec 10/2630 Chemin Ste-Foy • 656-1091

MARKETING

\$24 - 30,000

La fonction: Le responsable du marketing de cette importante corporation située à Montréal aura sous sa responsabilité les services d'analyse des marchés, de promotion et de vente.

Le candidat: Considérant la très grande confiance et la latitude dont jouira le titulaire, il est impérieux qu'il ait acquis une expérience considérable dans la gestion commerciale d'une entreprise de biens de consommation ou dans une agence de publicité. Bilingue, il connaîtra les concepts modernes de marketing et saura administrer un service important quant aux ressources humaines et financières.

Vous référant au poste décrit, veuillez faire parvenir vos notes biographiques à: MONTAGNAIS, FERLAND, GOODWIN ET ASSOCIÉS

Montreal 261/3823 Melrose • 481-7802

Quebec 10/2630 Chemin Ste-Foy • 656-1091

Notre devise est que vos placements vous soient favorables.

Advertisement for Brault, Guy, Chaput Inc. featuring the company logo and contact information.

l'information

Thompson et Doyle, les favoris à Québec au tournoi provincial

Dix-sept professionnels américains seront au jeu jeudi, lors de la première ronde de l'Omnium du Québec, au Club de Golf Rivermead à Lucerne, Québec. Jay Dolan de Massachusetts, depuis 10 ans membre du tour PGA et Bruce Dobie, vainqueur de l'Omnium de l'île du Prince Édouard en 1968, dirigeront le groupe américain, dont la plupart sont des golfeurs errants. Bien que leur adresse leur permet de détenir une carte pour les compétitions du PGA, ils doivent néanmoins se qualifier à tous les lundis, pour les places libres aux épreuves de la semaine. Le nom des "Grands de De-man" inscrits à l'Omnium du Québec sont: Jeff Voss, Ras Allen, Clayton Cole, Chick Evans, Mike Nugent, Ross Randall et Jerry Matfield, 81 amateurs et 100 pros du CPGA sont aussi inscrits à l'Omnium du Québec qui fait partie du Tour Canadien de Carling.

Les professionnels canadiens favoris pour remporter une part de \$12,000, sont: Alvie Thompson, Norman Doyle, Phil Giroux, Stan et Wilf Homenick, Butch O'Hearn, Ken Fulton, Wayne Vollmer, Bob Panasiuk et Dave Clayton. Les professionnels locaux: Jack Bissegger de la Vallée du Richelieu, Adrien Bigras du Rosemère et Jean-Guy Périard du Boucherville seront des compétiteurs redoutables dans la ronde finale de samedi. Les trois derniers champions ne seront pas présents: Dick Carmody de la Californie, gagnant de 1968, John Henrick 1967, et Moe Norman 1966. Toutefois le vainqueur de 1936, Bobby Alston sera parmi les 98 golfeurs ainsi que Sam Dempster professionnel du club Hôte Rivermead.

Les directeurs de l'A.G.Q., responsables de l'Omnium du Québec, commandité par la brasserie Carling sont: Mike deHaerne, Gerry Durocher, Hal Stevenson, et John Holzman, ainsi qu'Yvon Bonin qui agit comme coordonnateur.

Merckx déjoue les observateurs et écrit sa propre page d'histoire dans la 17e étape

MOURENX VILLE NOUVELLE, (AFP) — A qui pourrait-on comparer Merckx après ce qu'il a encore fait hier. Alors que tous les spécialistes s'accordaient pour admettre que dans l'étape d'hier (Luncheon-Mourenx) le dernier col, celui de l'Aubisque était trop éloigné de l'ar-

rivée (75 kilomètres) pour qu'un homme puisse tenter seul l'aventure, Merckx a réussi ce que tous craignaient ou espéraient secrètement: partir dans le montage et rouler seul pendant plus de 130 kilomètres. En terminant à Mourenx avec plus de 8 minutes sur Pigeon et Poulidor

et 14'50" sur Gimondi, Merckx a mis un point final à toutes les spéculations, toutes ces spéculations qui voulaient qu'un homme ne puisse pas faire de l'exceptionnel tous les jours sans le payer dans la dernière étape de haute montagne d'air.

Merckx aurait très bien pu contrôler la course en vivant sur son capital minutes. Merckx aurait pu comme Anquetil en était le spécialiste, se contenter d'un coup d'éclat et faire travailler les coéquipiers pour endormir le peloton. Non Merckx aura toujours un tempérament de "challenger". Depuis plusieurs jours il n'a plus de concu-

Inscrits au Parc Richelieu

7:30 p.m. ASSOCIATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DU QUÉBEC - TROPHÉE ORFÈVRE - BOURSE \$8,175.

Pouliches de trois ans.
1 - M. S. J. Hébert - P. Greiner - 2 - Kaciung Mir - A. Grisé - 3 - Atlantic Elm - M. Lachance - 4 - Prudence Mir - 5 - D. MacFavish - 6 - St. Barthelemy - R. Pouton - 7 - T. S. Sik - J. Hébert - 7 - Andre Princeton - R. Grandmaison.

PREMIERE COURSE
TROTT - Non-gagnants de \$2,000 en 60 A.E. Gagnants de \$2,000 en 60 qui n'ont pas fini mais que troussent à leurs trois derniers départs en 60 A.E. Non-gagnants de \$6,000, gains à vie. Les gagnants de \$10,000 en 60 ne sont pas éligibles. BOURSE \$11,600.
1 - Nancy Blaise M. Turcotte - 3-1
2 - Ralphus Mir S. Gray - 4-1
3 - Two Mountains Leaf C. St-Jacques - 9-2
4 - Midas Hanover C. Poalin - 6-1
5 - Two Mountains Year F. Boucher - 8-1
6 - Lynn Crystal M. Lachance - 8-1
7 - Chipper Dear P. Robillard - 10-1

DEUXIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$1,500. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE \$1,100.
1 - Loni Johnson M. Turcotte - 3-1
2 - Maversk Grattan M. Turcotte - 7-2
3 - Miss Champion R. Lamy - 4-1
4 - Yankee Doodle Boy V. Bourgon - 9-2
5 - Wildwood Abbey F. Couty - 1-1
6 - Anpell C. Desjardins - 7-1
7 - Kawartha Cheri P. Desraval - 10-1
8 - My Mart J. J. Martineau - 8-1

Aussi éligibles: A. Boucher, S. Gray.

TROISIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$2,500, \$6,000 et \$10,000 au handicap. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE \$1,900.
1 - Armbrø George V. Desjardins - 3-1
2 - Duxey M. Adams M. Turcotte - 7-2
3 - Super Yankee C. Pelletier - 4-1
4 - Active Bud M. Côté - 9-2
5 - Beautiful Katy J. J. Martineau - 8-1
6 - Queen's Nick M. Lachance - 5-1
7 - Foot Steps A. Hanna - 6-1
8 - Beautiful Katy M. Ricard - 6-1

Aussi éligibles: H. Filion, P. Robillard.

QUATRIEME COURSE
TROTT - A réclamer \$2,500 et \$3,000 avec handicap. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE \$1,300.
1 - Dutch Bardy A. Hanna - 3-1
2 - Phyllis Marie M. Lachance - 7-2
3 - Capitola B. V. Garmache - 4-1
4 - Kimberly Don L. St-Jacques - 9-2
5 - Fringe C. Bourgeois - 5-1
6 - Success Bomb J. C. Martineau - 8-1
7 - Prince Faber M. Gingras - 6-1
8 - Mr. Tyson M. Turcotte - 6-1

Aussi éligibles: N. Bardier, Kingston.

CINQUIEME COURSE
AMBLE - 2, 3 et 4 ans seulement. Non-gagnants de \$2,500, gains à vie ou novices. BOURSE \$1,600.
1 - Adios Dover D. Adams - 3-1
2 - Besute coloniale P. Hébert - 7-2
3 - Demonstration M. Ricard - 4-1
4 - Shadydale Cadence D. MacFavish - 8-1
5 - Marsha Mir J. Hébert - 9-2
6 - Atlantic Mir V. Bourgon - 6-1
7 - Pleasant Emma Côté - 1-1

SIXIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$2,500. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE \$1,900.
1 - Hubo Lem M. Turcotte - 3-1
2 - Jacques J. Hébert - 7-2
3 - Maribelle Girl J. J. Martineau - 8-1
4 - Gones Valley J. J. Martineau - 9-2
5 - Tammy Chaf H. P. Lajoie - 5-1
6 - My Choice M. Côté - 6-1
7 - May's Choice Pas nommé - 8-1
8 - Hearty Dares M. Lachance - 8-1

Aussi éligibles: A. Hanna, A. Lachance.

SEPTIEME COURSE
TROTT - Non-gagnants de \$4,000 en 60 A.E. Gagnants de \$4,000 à \$5,000 en 60 qui n'ont pas gagné une course après le 16 juin. A réclamer \$7,000. BOURSE \$3,000.
1 - Flemington Riddell A. Boucher - 3-1
2 - Lobo Hanover J. Jodion - 7-2
3 - Duxey Mir P. Lacharrie - 4-1
4 - Imprints A. Hanna - 9-2
5 - One Fleur P. G. Bourgeois - 5-1
6 - Laubator Frost S. Grisé - 6-1
7 - Van's First C. St-Jacques - 5-1
8 - Heta Mar M. Williams - 6-1

Aussi éligibles: M. Williams.

HUITIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$3,000. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE \$1,400.
1 - Spurrus Bill J. Hébert - 3-1
2 - Avon Ben R. Bouthillier - 7-2
3 - Sunny Brer N. Bardier - 4-1
4 - M. J. L'Amour Pas nommé - 9-2
5 - Showell Ades B. Côté - 5-1
6 - Hava Soda M. Brosson - 6-1
7 - Mount Newport G. Lachance - 8-1
8 - Blaze Hootenanny W. Bouson - 6-1

Aussi éligibles: M. Brosson, A. Hanna.



La gracieuse Miss Régates de Pointe-aux-Trembles, Jeanne Gamache, a profité de son passage au Parc Richelieu pour faire connaissance avec Royal Bachelor qui a été choisi comme favori dans l'événement principal ce soir.

Enfin une bonne nouvelle pour les amateurs du "turf"

Il est probable que le prochain "meeting" de courses au galop à la piste Blue Bonnets, dans quelques semaines, brisera avec la tradition. Les amateurs pourront assister, à l'occasion, à des programmes de 9 courses, plutôt que 8, comme le voulait la tradition depuis le retour des courses au galop à Montréal en 1961. Un récent amendement à la législation fédérale autorise maintenant les pistes canadiennes à présenter des programmes de 9 et même de 10 épreuves si elles le veulent. "Le nombre de courses lors de nos programmes du meeting de 10 août", a dit M. S. J. Langill, président du Mount Royal Jockey Club, "le nombre de courses à nos programmes sera déterminé par le nombre de chevaux que nous aurons à notre disposition. Je ne pense pas que nous ayons assez de pur-sang pour présenter 9 ou 10 courses tous les jours. Mais nous en aurons suffisamment pour présenter 9 courses les samedis et dimanches et les jours de fête."

Les programmes de 9 ou même 10 courses ne représenteront rien de neuf pour les amateurs de courses de la région métropolitaine qui connaissent déjà de tels programmes aux courses sous harnais. Mais pour les amateurs de turf, il s'agit sûrement là d'une excellente nouvelle.

Réactions vives à la décision de la Russie

STUTTGART (AFP) — La décision de l'association soviétique d'athlétisme de retirer ses athlètes éventuellement sélectionnés dans l'équipe d'Europe, qui doit rencontrer, à Stuttgart, les 30 et 31 juillet, celle des Amériques, a provoqué de vives réactions de la part des organisateurs de cette réunion qui constitue un des "sommets" de l'année.

Adrien Paulen Hollande, président du comité européen de l'Association internationale d'athlétisme, a adressé à Moscou, un télégramme de protestation dans lequel il déclare que "le retrait des athlètes soviétiques en cette heure tardive est inacceptable."

"Chomenkov URSS et Paulen, rappelle en outre le message, avaient convenu, à Vienne, de se rencontrer de nouveau si des difficultés devaient se présenter."

"Je suis prêt à me rendre à Moscou avec le délégué technique Stassano durant la période comprise entre le match de Los Angeles Etats-Unis-URSS et le 26 juillet", précise enfin Paulen.

L'omnium du Canada ou le tournoi des étoiles

Les organisateurs de l'omnium du Canada, qui sera disputé sur le parcours du club Pinegrove du 24 au 27 juillet, étaient enchantés hier des résultats affichés dans l'Omnium britannique en dernière fin de semaine, car les trois premiers de cette classique sont engagés à participer au tournoi canadien.

Ainsi la présence du champion anglais Tony Jacklin, du Néo-Zélandais Bob Charles et de l'Argentin Roberto de Vincenzo assurent la classique canadienne d'un groupe de golfeurs habiles.

En plus des meneurs dans l'Omnium britannique, l'Omnium canadien présentera d'autres golfeurs renommés en plus d'un fort contingent américain. Les Sud-Africains Harold Henning et Rugh Inge seront de la partie.

George Knudson et Al Baldwin seront les espoirs canadiens tandis que Billy Casper dirigera la délégation américaine qui comptera aussi Sam Snead, Bob Hosburg et Doug Sanders.

On remarquera également les Australiens Kel Nagle et Bruce Devlin.

Omnium du Québec
L'Omnium du Québec comptera 196 débutants jeudi sur le difficile parcours Rivermead, en banlieue d'Ottawa, où ils se disputeront une bourse totale de \$12,000.

Le pro du club, Sam Dempster, prévoit que le vainqueur Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a joué une ronde de 73 hier pour terminer au premier rang à l'issue des deux premières rondes de qualification au tournoi pour le championnat provincial féminin de golf.

Dans la première ronde de 18 trous lundi, Mlle Bourassa avait conservé un compte de 77, pour un total de 150. Le tournoi se dispute au club Royal Québec, à Boischatel, en banlieue de la capitale provinciale.

Monique Langlais, du club Royal Québec, a terminé au deuxième rang avec une fiche de 157. Mary Pike, de Montréal, et Estelle Boucher, de Québec, sont sur un pied d'égalité en troisième position avec des scores de 160. Dutilleul Lyle, de Caughnawaga, suit avec 161.

Une jeune golfeuse de 18 ans, Louise Larochelle, du club Cap-Rouge, près de Québec, se classe cinquième avec 168, sur un pied d'égalité avec Louisette Nadeau, de Québec.

Le tournoi "match play" débute mercredi pour se poursuivre jusqu'à vendredi. Le nombre des golfeuses inscrites était de 64 et un total de 48 participeront maintenant au tournoi proprement dit.

Rod Laver mate à nouveau J. Newcombe

BROOKLINE, MASS. — L'Australien Rod Laver a triomphé une fois de plus hier de son compatriote John Newcombe au tournoi des professionnels pour le championnat des Etats-Unis, l'emportant au compte de 7-5, 6-2, 4-6 et 6-1.

C'était la quatrième victoire de Laver dans ce tournoi et sa cinquième en six ans. Cette victoire a valu la somme de \$8,000.00 à Laver, portant ses gains pour l'année aux environs de \$79,000.00. La fiche de Laver contre son compatriote Newcombe est maintenant de six victoires contre une seule défaite. Laver n'a plus maintenant qu'à gagner le tournoi de Forest Hills pour compléter sa quadruple couronne (Australie-France - Angleterre - Etats-Unis), tournoi qui débutera dans la première semaine de septembre.

Andretti jouit d'une forte avance au classement de l'USAC

INDIANAPOLIS — Mario Andretti, qui domine nettement le classement du championnat de l'USAC avec une avance de près de 700 points sur Bobby Unser, pourra se reposer quelques temps sans risquer de perdre son titre.

Makay, avec les Expos

Les Expos de Montréal, de la ligue Nationale de baseball, ont annoncé avoir mis sous contrat un jeune voltigeur de 19 ans.

Rod Laver mate à nouveau J. Newcombe

tant ses gains pour l'année aux environs de \$79,000.00. La fiche de Laver contre son compatriote Newcombe est maintenant de six victoires contre une seule défaite. Laver n'a plus maintenant qu'à gagner le tournoi de Forest Hills pour compléter sa quadruple couronne (Australie-France - Angleterre - Etats-Unis), tournoi qui débutera dans la première semaine de septembre.

Andretti jouit d'une forte avance au classement de l'USAC

Les deux prochaines épreuves à Trenton et Indianapolis ne donneront que 200 points au vainqueur. Classements de l'USAC: Championnat: Mario Andretti, mille 885 points; Bobby Unser, mille 195 et Dan Gurney, mille 40. Sprint cars: Larry Dickson, 269 points; Gary Bettenhausen, 222 et Bruce Walkup, 161 points. Midgates cars: Bob Tattersall, 205 points; Mel Kenyon, 198 points et Dave Strickland, 178 points. Stocks cars: Roger McCluskey, mille 730 points; A. J. Foyt, mille 352 et Jack Bowsher, mille 130.

Makay, avec les Expos

Le défenseur, Huzon Grenier, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. Montréal, le 11 juillet 1969.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 769958
Dame Carmelaine Bolduc, ménagère, épouse commune en biens de Huzon Grenier, résidant au 6669 rue Pagnoua, app. 19 dans le cité et district de Montréal.
Demanderesse
JACQUES PERRON
Greffier

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 770000
Le défendeur, Huzon Grenier, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. Montréal, le 11 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 770001
MARIUS D'AMOURS
Prototaire adjoint C.S.M.
Me GERARD ROCHON
1 Place Ville sur 700
Montréal, Q.C.
AVOCAT DE LA DEMANDERESSE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 770002
DAME NELLIE IRELAND, veuve de Pion Herbert Wilson, autrice des cité et district de Montréal, maintenant d'adresse inconnue.
Défenderesse
CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 770003
M. JOSEPH P. MILLER, Avocat, 166 est. rue Notre-Dame, Suite 205, Montréal, P.Q.
AVOCAT DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 770004
DAME IDA SIMBOLI MASCOLA.
Requérante
CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 770005
JOHN PAUL MASCOLA.
L'intimé
CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 770006
M. JOSEPH P. MILLER, Avocat, 166 est. rue Notre-Dame, Suite 205, Montréal, P.Q.
AVOCAT DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 770007
DAME CATHERINE GIRARD FOURNIER, Requérante
ANSELME FOURNIER, L'intimé
CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 770008
REQUERANTE
ANSELME FOURNIER, L'intimé
CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 770009
REQUERANTE
ANSELME FOURNIER, L'intimé
CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5075
RAYMOND HARVEY LOCKWOOD, Requérant
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5076
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5077
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5078
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5079
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5080
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5081
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5082
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5083
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5084
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5085
DAME DOROTHY HOWE LOCKWOOD, L'intimée
WOLFGANG GULICH technicien, dont la dernière adresse domiciliaire était 5090 Stuart, Montréal et actuellement de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 juillet 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5090
LISE JULIEN assistante-gérante domiciliée et résidant à 6780 D'Avila, St-Léonard, district de Montréal.
Requérante
M. GROSS, MENDELSON & ASS., 630 Blvd. Dorchester, Suite 2000, Montréal, P.Q.
Avocats du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5091
LISE JULIEN assistante-gérante domiciliée et résidant à 6780 D'Avila, St-Léonard, district de Montréal.
Requérante
M. GROSS, MENDELSON & ASS., 630 Blvd. Dorchester, Suite 2000, Montréal, P.Q.
Avocats du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5092
LISE JULIEN assistante-gérante domiciliée et résidant à 6780 D'Avila, St-Léonard, district de Montréal.
Requérante
M. GROSS, MENDELSON & ASS., 630 Blvd. Dorchester, Suite 2000, Montréal, P.Q.
Avocats du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5093
LISE JULIEN assistante-gérante domiciliée et résidant à 6780 D'Avila, St-Léonard, district de Montréal.
Requérante
M. GROSS, MENDELSON & ASS., 630 Blvd. Dorchester, Suite 2000, Montréal, P.Q.
Avocats du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5094
LISE JULIEN assistante-gérante domiciliée et résidant à 6780 D'Avila, St-Léonard, district de Montréal.
Requérante
M. GROSS, MENDELSON & ASS., 630 Blvd. Dorchester, Suite 2000, Montréal, P.Q.
Avocats du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5095
LISE JULIEN assistante-gérante domiciliée et résidant à 6780 D'Avila, St-Léonard, district de Montréal.
Requérante
M. GROSS, MENDELSON & ASS., 630 Blvd. Dorchester, Suite 2000, Montréal, P.Q.
Avocats du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5096
LISE JULIEN assistante-gérante domiciliée et résidant à 6780 D'Avila, St-Léonard, district de Montréal.
Requérante
M. GROSS, MENDELSON & ASS., 630 Blvd. Dorchester, Suite 2000, Montréal, P.Q.
Avocats du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 5097
LISE JULIEN assistante-gérante domiciliée et résidant à 6780 D'Avila, St-Léonard, district de Montréal.
Requérante
M. GROSS, MENDELSON & ASS., 630 Blvd. Dorchester, Suite 2000, Montréal, P.Q.
Avocats du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE

L'information

sportive

La mort d'une Alouette!

Les Alouettes (sujet de prédilection de mon cœur) voudraient-ils saborder le football canadien que je n'en serais pas surpris le moins du monde. Et je ne connais pas une équipe de ligue majeure, dans quelque sport que ce soit, qui agit de façon plus conforme à jeter la panique dans les rangs de son propre circuit.

Je me suis élevé l'autre jour contre leur sens inné qu'ils possèdent dans l'art de se faire une mauvaise publicité et j'y reviens aujourd'hui avec la ferme intention de tourner le fer dans la plaie.

Je trouve impensable qu'à la veille même de l'ouverture de la prochaine saison la direction du club n'ait pas pensé encore à faire parvenir des cartes de presse aux journalistes qui doivent s'intéresser malgré tout à leur cas pitoyable.

Il faut dire que les Alouettes sont la seule équipe de tout le circuit canadien de football à n'avoir pas de publiciste officiel, les relations publiques n'étant pas leurs mets favoris.

Et quand des journalistes, dans le cours normal de leur travail sont obligés de payer leur billet d'admission, même aux joutes hors concours, je trouve que ce n'est pas même une organisation de broche à foin, mais pas d'organisation "pantoute".

Je me demande si les Alouettes n'ont pas comme arrière-pensée de laisser tomber les autres équipes du circuit dans le but de tenter leur chance à leur tour dans le football des ligues majeures américaines.

feuert

Jean-Paul Cofsky

Leur politique de laisser-aller, de laisser-faire pourrait fort bien masquer une politique d'austérité dans l'immédiat avec comme but ultime de tenter le grand coup après le passage des équipes des ligues américaine et nationale au parc Jarry en fin d'été.

La rumeur, qui n'est pas sans fondement, voudrait même que le commissaire Jake Gaudaur ait demandé à Joe Atwell, propriétaire de nos Oiseaux Chéris, de vendre son équipe dans le but de sauver la ligue!

Car des estrades vides à l'auto-stade de la cité du Havre auraient vite fait de semer la panique dans les rangs des autres équipes du circuit. Et un circuit de football canadien sans Montréal comme pivot n'est tout simplement plus un circuit majeur, n'en déplaise aux gens de Toronto, Hamilton ou Ottawa.

Et comment se fait-il qu'année après année seuls les Alouettes ne puissent jamais mettre la main sur des recrues du genre de Margene Adkins, des Rough Riders d'Ottawa, ou de Peter Liske, autrefois de Calgary et Toronto? tout simplement, comme dans le cas de leur bureau de publicité (!) il n'existe pas de bureau d'agents recruteurs ou dépisteurs. Pas d'argent, pas de suisse, dit le proverbe. Pas d'argent, pas de dépisteurs, pas de joueurs non plus. Très simple, mon cher Watson!

"Frère Jacques, frère Jacques, dormez-vous?" sonnez les matines, ding, dang, dong! Et allons-y. Alonzo, les Alouettes vont se faire sonner les cloches c't'année, prenez-en ma parole!

Staub reçoit une ovation monstre malgré la défaite des siens 9-3

par Roger Labonté

Luke Walker, un jeune lanceur qui en est seulement à sa sixième saison dans les majeures, a accompli une besogne digne de l'admiration de Gene Mauch, hier soir au Parc Jarry, alors qu'il a aidé les Pirates de Pittsburgh à savourer une douce revanche de 9 à 3 sur les Expos qui avaient battu les visiteurs 2 à 0, la veille.

Encore une fois, plus de 20.000 spectateurs ont assisté au match ce qui a porté l'excellente moyenne des Expos à 15.784 spectateurs jusqu'ici cette saison lors des matches présentés au Parc Jarry. Et ce ne sont pas les dames qui manquent au Parc Jarry. À voir la composition des assistances aux matches, on croirait que les dames sont de plus en plus vivement intéressées à suivre, tout autant que le jeu spectaculaire des Expos, bien que l'équipe ne soit pas victorieuse à chacune de ses parties.

Hier soir, les Pirates ont éclaté dès la première manche et le débutant Gary Waslewski (le perdant) a été la victime de huit points bien que trois ne furent pas mérités par l'adversaire, ceux-ci étant le résultat d'erreurs des Expos.

Carl Taylor a donné le ton dès son entrée en scène dans cette manche avec un circuit. Par la suite, deux autres fu-

rent cognés par Matty Alou qui a fait produire trois points et Richie Hebner. En outre, les Pirates ont cogné un double et un simple toujours dans cette première manche désastreusement pour les locaux. Waslewski qui a donc évolué pendant deux-tiers de manche, a alloué cinq coups sûrs et huit points furent produits contre lui. C'est le vétéran Elroy Face qui a mis fin au massa-

cre en prenant les choses en main alors qu'il a succédé à Waslewski. Il a fait mordre la poussière à Willie Stargell en contraignant ce dernier à frapper une balle fautive qui fut saisie prestement par Ron Brand.

Face a poursuivi son travail au monticule au cours de deux autres manches et il n'avait alloué que 2 coups sûrs aux Pirates lorsque Gene Mauch a décidé d'envoyer le jeune Steve Renko dans la mêlée à la 4e manche. Renko, obtenu des Mets dans l'échange impliquant Clendenon, a impressionné vivement en n'allouant par la suite que 4 coups sûrs. En outre, pas une seule fois il ne s'est trouvé dans l'eau chaude, travaillant presque constamment en devantant les frappeurs à lui faire face. Il a même retiré Willie Stargell deux fois sur des prises.

C'est Don Shaw qui a terminé le match en venant en relève à la 9e manche après que Mauch eut tenté la chance du

circuit utilisant John Bateman comme frappeur de relève. Ce dernier a toutefois frappé dans les mains du lanceur Walker et fut retiré sans histoire.

Les Expos avaient eu un semblant de regain de vie à la 4e manche alors que Rusty Staub avait conge un long circuit. Ce fut tout cependant. Staub a aussi excellé à la défensive et la foule monté à la 7e manche après qu'il eut retiré Patek en captant une balle maladroite au champ droit. Une ovation que généralement les partisans des Canadiens avaient l'habitude d'en réserver pour leur favori de tousjours, Maurice Richard. Une

quinzaine de mille spectateurs debout et acclamant Staub à son retour à l'abri des joueurs, c'était un geste sportif qu'il ne nous fut point donné de voir souvent autant au baseball que dans d'autres sports à Montréal. Staub devait sûrement avoir le cœur serré par tant d'admiration.

Un autre qui n'a cessé d'impressionner depuis lundi à la défensive Angel Hermoso, s'est gagné définitivement les faveurs du public en patrouillant de façon fort spectaculaire, entre le premier et le deuxième but, c'était à la façon d'un arrêt-court étoilé qui ne cède aucun pouce de terrain entre le troisième et le deuxième coussin et le mi-champ.

Cette tenue défensive ne pouvait demeurer sans récompense. Aussi, d'entrée en 9e manche, les Expos virent Staub bénéficier d'un but gratuit et Bob Bailey claquer son 6e circuit de la saison pour ajouter deux points. Ce fut la fin du match.

Dans la défaite, Gene Mauch a pu se réjouir de la tenue défensive de certains de ses hommes dont Staub et Renko même si deux erreurs furent commises d'entrée dans la partie. Mais depuis un certain temps, les blessures n'aident pas la cause des Expos et hier soir, ce fut au tour d'Adolfo Phillips d'être retiré de la compétition. Phillips s'est foulé la cheville droite et fut conduit à l'hôpital pour y subir des rayons-X. Il s'est infligé cette blessure à la 4e manche en frappant dans un jeu facultatif. Il s'est embourbé dans son élan vers le premier coussin et fit une chute spectaculaire.

PITTSBURGH		AB	P	CS	PP
Alou, cc	5	1	3	2	0
Taylor, lb	3	1	2	3	0
Stargell, cg	4	1	1	0	0
Clemente, cf	4	1	1	0	0
Davis, cd	1	0	1	0	0
Hebner, 3b	4	1	2	1	0
Sanguillet, r	4	1	2	1	0
Alley, 2b	5	1	1	0	0
Patek, a.c.	3	0	0	0	0
Walker, 1	3	1	0	1	0
TOTAL	40	9	12	9	0

MONTREAL		AB	P	CS	PP
Hermoado, 2b	3	0	0	0	0
Staub, cd	3	2	1	1	1
Bailey, lb	4	1	1	0	0
Laboy, 3b	4	0	0	0	0
Herrera, cg	4	0	1	0	0
Phillips, cc	3	0	0	0	0
Cline, cf	1	0	0	0	0
Wine, a.c.	2	0	0	0	0
Waslewski, 1	0	0	0	0	0
Face	1	1	0	0	0
Boccabella, fu	1	0	0	0	0
Renko, 1	1	0	0	0	0
Bateman fu	0	0	0	0	0
Shaw, 1	0	0	0	0	0
TOTAL	29	5	5	3	

Baseball

HIER

Ligue Américaine

Boston 7, New York 6 (1ère)
New York 4, Boston 1 (2e)
Cleveland à Baltimore
Detroit à Washington
Chicago à Minnesota (plus)
Kansas City à California
Oakland à Seattle

Ligue Nationale

New York 5, Chicago 4
Philadelphie à St. Louis
Pittsburgh 9 à Montréal 3
Atlanta 9, Cincinnati 8 (1ère)
Atlanta à Cincinnati (2e)
Los Angeles à Houston
San Diego 10, San Francisco 3

LANCEURS PROBABLES

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Oakland (Krausze 2-4) à Seattle (Bratender 7-6) (Soir)
Kansas City (Rooker 1-5) à California (Messersmith 6-7) (Soir)
Minnesota (Perry 8-4) (Soir)
Cleveland (Pizarro 2-2) et (Eilsworth 4-5) à Baltimore (Cuelter 10-7) (Herdin 3-4) 2 (Soir)
Detroit (Loich 12-2) à Washington (Bosman 6-3) (Soir)
Boston (Jarvis 4-5) à New York (Burbach 6-7) (Soir)

Ligue Nationale

Pittsburgh (Blies 9-6) à Montréal (Wegner 4-7) (Soir)
New York (McAndrew 2-3) à Chicago (Jenkins 12-6)
Philadelphie (Champion 3-3) à St. Louis (Carlton 11-5) (Soir)
Atlanta (Jarvin 7-5) à Cincinnati (Cloninger 6-12) (Soir)
Los Angeles (Osten 11-7) à Houston (Dierker 12-6)
San Diego (Roberts 0-2) à San Francisco (Perry 10-7)

CLASSEMENT

Ligue Américaine

DIVISION EST	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	62	27	697	-
Detroit	47	39	547	130
Boston	50	42	543	134
Washington	49	45	521	156
New York	43	50	462	215
Cleveland	36	53	404	265

DIVISION EST

Minnesota	54	35	607	-
Oakland	47	38	583	24
Kansas City	38	50	432	165
Seattle	38	50	432	165
Chicago	33	55	375	200

Ligue Nationale

DIVISION EST

Chicago	57	35	650	-
New York	50	37	575	44
St. Louis	46	46	500	111
Pittsburgh	43	47	478	133
Philadelphie	38	49	437	184
Montréal	28	61	315	277

DIVISION OUEST

Los Angeles	51	37	580	-
Atlanta	52	39	571	9
San Francisco	50	41	549	21
Cincinnati	45	39	536	4
Houston	43	46	500	7
San Diego	32	61	344	216

Gaudaur porte des accusations et en informe le commissaire Rozelle

TORONTO (PC) - Le commissaire de la Ligue canadienne de football a accusé les deux ligues majeures de football américain de faire des razzias dans les équipes canadiennes.

Jake Gaudaur a précisé hier, lors d'une entrevue, que le nombre des joueurs qui abandonnaient les clubs de la LCF dans le but de s'aligner avec ceux des LNF et LAF augmentait de façon alarmante.

Il a ajouté que son homologue américain Pete Rozelle était également inquiet de ces razzias.

"Il n'y a pas de doute que certains de ces joueurs sont invités à faire usage de leur clause d'option, ce qui n'est pas correct moralement", a dit Gaudaur.

Par ailleurs, le commissaire admet qu'il n'est pas facile de trouver une formule de compromis, "car chaque joueur a le droit de se servir de sa clause d'option, dont nous vantons tellement qu'il serait indécent de tenter de la changer ou de l'abolir".

Gaudaur a même ajouté que certains clubs américains offrent aux joueurs canadiens de payer la différence de 10 pour cent que les

joueurs sont obligés d'accepter pour utiliser leur option.

Gaudaur a précisé que sept joueurs au Canada sont devenus agents libres le 1er juin l'an dernier, nombre qui pourrait augmenter à l'avenir.

TV communautaire

Par ailleurs, Gaudaur a déclaré que la TV communautaire pourrait causer la fin de son circuit.

"Il s'agit là de notre problème le plus grave, lequel pourrait bien causer notre ruine".

Le commissaire a précisé que la LCF était en négociation avec les réseaux de TV afin d'enlever les sept locaux des Rough Riders d'Ottawa des stations de Peterborough et Kingston, qui servent à la TV communautaire.

La TV communautaire ignore la défense de présentation des parties locales, ce qui est considéré vital pour le football, car la télédiffusion des matches locaux dans une ville réduit sensiblement l'assistance.

Les directeurs des Riders ont blâmé la TV communau-

taire pour leurs pertes financières la saison dernière.

La LCF a exposé son cas devant la Commission canadienne de Radio-TV l'hiver dernier et celle-ci a répondu que les deux réseaux de TV et les directeurs de la TV communautaire devraient trouver une solution entre eux.

"A moins qu'on impose une certaine forme de contrôle, nous n'aurons pas d'autre alternative que de priver les stations qui alimentent la TV communautaire de la télédiffusion des matches.

"Une telle décision affecterait certes la valeur de nos droits de TV, mais ce serait le moindre de deux maux, car l'autre alternative conduirait à notre ruine.

L'Omnium britannique a fait des heureux

Les organisateurs de l'Omnium de golf du Canada, qui aura lieu du 24 au 27 juillet prochains au club de golf Pinegrove près de Montréal, ne cachent pas leur satisfaction à la suite des résultats de l'Omnium de Grande-Bretagne.

En effet les amateurs de la région pourront voir à l'oeuvre les golfeurs qui ont pris les trois premières places en Angleterre.

Les Britanniques Tony Jacklin, vainqueur à Lytham St Annes, le champion de l'an dernier, le gaucher néerlandais Bob Charles, second de l'Omnium britannique et l'Argentin Roberto de Vicenzo, troisième à l'Omnium britannique, seront présent le 24 juillet à Pinegrove.

En plus des Canadiens, Al Balding et George Knudson, détenteurs de la coupe du monde, seront également présents, les Américains Billy Casper, Sam Snead, Bob Roubert et Doug Sanders. On verra également les Australiens Ken Nagle et Bruce Devlin.

En bref

Le service des Parcs de la Ville de Montréal offre au public des différents secteurs de la Ville, l'occasion de profiter de pataugeuses, les samedis et dimanches, de midi à 17 heures.

Voici les parcs où les pataugeuses sont en service les fins de semaine: Jarry, Kent, Campbell-ouest, Octogonal, Oxford, Jeanne-Mance, Ste-Yvette, Lafontaine, De Sienne, Lalandette, Ste-Lucie, Louis-Cyr, René Goupil et Habitations Jeanne-Mance.

38,608 spectateurs assistaient au match

Les Mets réduisent l'avance des Cubs en triomphant 5 à 4

CHICAGO - Un circuit du faible frappeur Al Weis, qui a fait compter trois points, a valu hier une victoire de 5-4 aux Mets de New York sur les Cubs de Chicago devant une foule de 38.608 spectateurs.

À la suite de cette victoire, les Mets ont réduit l'avance

des Cubs en tête du classement à quatre parties et demie.

CHICAGO - Le joueur de champ extérieur Cleon Jones a écopé hier d'une amende de \$150.00. C'est ce qu'a annoncé le président Warren Giles, de la ligue Nationale; Jones a su-

bi cette entorse à son budget pour avoir protesté trop violemment contre la décision de l'arbitre qui l'a déclaré retiré au deuxième but lors de la première partie de dimanche contre les Expos de Montréal.

L'arbitre Frank Dezelan est celui qui a rendu la décision contre Jones sur un lancer de Ron Brand au deuxième coussin.

NEW YORK - Les Red Sox de Boston ont remporté une victoire de 7-6 sur les Yankees de New York hier dans la première partie d'un programme-double grâce à Reggie Smith qui a réussi cinq coups sûrs d'affilée.

Ray Culp, qui a été remplacé par un frappeur d'urgence à la sixième manche, a récolté sa 13ème victoire de la saison tandis que Mel Stottlemyre, chassé du monticule à la sixième manche, a encaissé sa septième défaite de l'année contre treize victoires.

Boston 301 100 007 11 2
New York 002 100 004 12 7
Culp, Lyle 6, Homo 9, Landis 9, Kline 9

et Saltrano: Stottlemyre, Hamilton 6, Johnson 9 et Gibbs, Fernandez 9 G-Culp, 13-6 P-Stottlemyre, 13-7. Cir-New York, Peptide 19, Fernandez 7.

Quarry, opposé à London

LOS ANGELES - Le promoteur de boxe de Grande-Bretagne Lawrence Lewis a fait signer un contrat au poids-lourd Jerry Quarry l'engageant à affronter le britannique Brian London.

La rencontre aura lieu à la fin du mois d'août à Londres ou à Oakland.

Ce sera la deuxième rencontre entre ces deux poids lourds au cours des trois dernières années.

En mars 1967, London remporta une victoire par décision unanime des juges contre Quarry.

Schoendienst sélectionne une batterie de 9 lanceurs pour le match des étoiles

étoiles de la ligue Américaine.

Les droitiers sont Larry Dierker, des Astros de Houston, (12-6); Bob Gibson, des Cardinals de St-Louis, (11-7); Juan Marichal, des Giants de

San Francisco, (11-3); Phil Niekro, des Braves d'Atlanta, (14-7); Tom Seaver, des Mets de New York, (14-3) et Bill Singer, des Dodgers de Los Angeles, (12-7).

Quant aux gauchers, il s'agit de Steve Carlton, des Cardinals de St-Louis, (11-5); Grant Jackson, des Phillies de Phi-

adelphie, (9-8) et de Jerry Koosman, des Mets de New York, (7-5).

Le vétéran de ce contingent est Juan Marichal qui a lancé 16 manches en sept parties d'étoiles et qui a accordé seulement sept coups sûrs pour une moyenne de 56 centièmes de point mérité. En 1962, il avait été crédité de la victoire.

Blasingame et Roberts des étoiles nipponnes

Tokyo - Deux anciennes vedettes des ligues majeures de baseball, qui jouent actuellement au Japon, ont été choisies pour faire partie de l'équipe des étoiles du baseball japonais.

Don Blasingame, ancien por-

te-couleurs des Cardinals de St-Louis, des Reds de Cincinnati et des Giants de San Francisco a été choisi comme deuxième but tandis que Dave Roberts, qui a joué pour les Orioles de Baltimore et les Astros de Houston, l'a été comme voltigeur.

12-e, Cir: SD-Brown 12, 38 - McCovey 28.

NEW YORK (PA) - Stan Hahnen a eu le meilleur sur Johnny Siebert et les Yankees de New York ont vaincu les Red Sox de Boston 4-2 après que ceux-ci l'eurent emporté 7-6 dans le premier match en résistant à des poussées tardives des locaux.

BALTIMORE - Les Orioles de Baltimore ont remporté une victoire de 5-1 hier soir aux dépens des Indiens de Cleveland grâce à un simple de Andy Etchebarren qui a brisé une égalité de 1-1 à la cinquième manche et à un coup de circuit de deux points de Hoog Powell à la septième manche.

CINCINNATI - Les Braves d'Atlanta ont battu les Reds de Cincinnati hier soir au compte de 9-8 dans la première partie d'un programme double à l'aide d'un formidable coup de circuit.

PITTSBURGH		AB	P	CS	PP
Alou, cc	5	1	3	2	0
Taylor, lb	3	1	2	3	0
Stargell, cg	4	1	1	0	0
Clemente, cf	4	1	1	0	0
Davis, cd	1	0	1	0	0
Hebner, 3b	4	1	2	1	0
Sanguillet, r	4	1	2	1	0
Alley, 2b	5	1	1	0	0
Patek, a.c.	3	0	0	0	0
Walker, 1	3	1	0	1	0
TOTAL	40	9	12	9	

MONTREAL		AB	P	CS	PP
Hermoado, 2b	3	0	0	0	0
Staub, cd	3	2	1	1	1
Bailey, lb	4	1	1	0	0
Laboy, 3b	4	0	0	0	0
Herrera, cg	4	0	1	0	0
Phillips, cc	3	0	0	0	0
Cline, cf	1				

informations

Aucun commentaire égyptien sur le récent plan de Moscou

LE CAIRE (AFP) — On s'abstient de tout commentaire officiel au Caire sur le nouveau plan soviétique pour le Moyen-Orient dont la teneur a été divulguée lundi à New York.

Dans les milieux bien informés, on déclare qu'apparemment Le Caire n'a connaissance d'aucun "nouveau" plan soviétique, mais seulement de la note remise par Moscou le mois dernier aux Etats-Unis.

Cette note, indique-t-on dans ces mêmes milieux, consistait en une série "d'idées utiles" dans la mesure où elles permettraient de continuer à rechercher un terrain commun concret pour la poursuite de la concertation entre les quatre grandes puissances sur le Moyen-Orient.

Ces "idées" soviétiques se sont précisées à la suite des conversations qu'a eues le mois dernier le ministre des affaires étrangères de l'URSS, M. Andreï Gromyko, au Caire.

Castro rejette toute normalisation des relations EU-Cuba

LA HAVANE (AFP) — M. Fidel Castro a rejeté toute possibilité de normalisation des relations de Cuba avec les Etats-Unis, au cours d'un entretien avec le correspondant de l'AFP dans une plantation de cannes à sucre de la province d'Oriente, quelques heures après l'inauguration de la sucrière, la "zafra".

"La levée du blocus imposé par les Etats-Unis, a-t-il dit, ne suffisait plus pour que Cuba accepte de renouer avec ce pays. Il faudrait que les Etats-Unis modifient en outre et de façon radicale, leur politique agressive à l'égard de certains pays, qu'ils abandonnent une fois pour toutes, le rôle de gendarme latine, ou ailleurs. Ce serait, de notre part, de l'opportunisme politique que de renouer avec Washington tant que celui-ci continue à attaquer et à menacer d'autres pays".

Arrestation d'un ancien lieutenant de Che Guevara ?

LA PAZ (AFP) — Le lieutenant de Che Guevara, Inti Peredo, aurait été arrêté, a annoncé hier à La Paz la station de radio locale "Nueva America".

La station de radio a précisé que cette arrestation n'a pas été confirmée officiellement par les autorités boliviennes. Inti Peredo qui était en fuite, depuis le mois d'octobre 1967 avait formé les groupes de guérilleros commandés par Che Guevara. Selon les autorités boliviennes, il aurait organisé de nouvelles guérillas pro-castristes en Bolivie après la mort de Che.

Le lieutenant de Che aurait été selon certains sources arrêté lundi à Cochabamba à la suite d'incidents.

au sujet des dernières propositions américaines. On fait remarquer, dans ces milieux, que le texte du plan soviétique tel qu'il a été révélé à New York lundi, ne fait aucune allusion aux réfugiés palestiniens, sujet qui est abordé non seulement dans la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967, mais aussi dans les propositions américaines examinées par M. Gromyko avec les autorités égyptiennes lors de sa récente visite.

A ce moment, l'Egypte avait rejeté le plan américain, l'estimant "nettement partiel en faveur d'Israël" et aussi "parce qu'il limitait la possibilité d'appliquer les résolutions de l'O.N.U. qui stipulent que les réfugiés palestiniens auraient un choix libre entre le rapatriement ou une indemnité".

En conséquence, toujours dans ces mêmes milieux, on pense, que s'il existe à proprement parler un "nouveau" plan soviétique, Le Caire n'en a pas été informé, ou que l'Egypte a décidé de l'ignorer, pour le moment du moins.

Par contre, indique-t-on, les autorités égyptiennes s'attendaient à ce que les Américains formulent de nouvelles propositions pour une discussion entre Washington et Moscou des "idées utiles" avancées par les Soviétiques.

On estime par ailleurs dans ces mêmes milieux que les éléments qui constitueraient le nouveau plan soviétique, tels qu'ils ont été recueillis à New York, sont, du point de vue égyptien, "le compromis maximum acceptable pour les pays arabes".

Réaction négative en Israël
Le nouveau plan soviétique pour la dissolution du conflit israélo-arabe prévoyant notamment le retrait des forces israéliennes sur les frontières du 5 juin 1967, et la mise en place de troupes de l'ONU sur ces frontières pour une durée de 5 ans, a été très mal accueilli en Israël.

Il s'agit là, affirme-t-on, d'un pas en arrière et d'un retour aux idées défendues par les soviétiques au cours des premiers mois qui ont suivi la guerre de six jours. On note en Israël que ce plan ne prévoit ni une véritable reconnaissance d'Israël par les Arabes ni des négociations entre les parties en cause.

D'autre part, les contacts d'Israël avec les troupes de l'ONU, qui sont parties en mai 1967 lorsque le colonel Nasser a décidé de fermer le détroit de Tiran, ont été tels qu'il ne saurait être question de voir revenir les casques bleus comme il ne saurait être question pour Israël d'accepter le retour aux frontières du 5 juin qui n'étaient d'ailleurs, elles aussi, que des frontières d'armistice, souligne-t-on.

"A la lumière de ce plan élaboré par Moscou de concert avec le Caire, écrit hier le journal "Yedioth Ahronoth", on comprend mieux pourquoi les Egyptiens ont renforcé la tension le long du canal de Suez. Il s'agit pour eux de

90% de l'aide militaire des E.-U. vont à la Grèce, la Turquie, la Corée et Formose

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire à la défense, M. Melvin Laird, a estimé hier que la menace posée par l'interventionnisme soviétique exigeait la poursuite de l'assistance militaire américaine à l'étranger.

M. Laird défendait devant la commission sénatoriale des Affaires étrangères le programme de 375 millions de dollars d'aide militaire proposée par le gouvernement Nixon pour la nouvelle année fiscale.

"A la suite de l'invasion et de l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique, il serait téméraire de s'attendre à une atténuation rapide des dangers d'agression en Europe", dit le secrétaire à la défense en faisant un sombre tableau des perspectives de détente mondiale. "Si nous regardons vers l'Asie, nous devons prévoir une situation d'instabilité prolongée. En Amérique latine et en Afrique, il y a une menace constante de terrorisme, de guérilla et d'insurrection".

M. Laird a souligné que l'Union soviétique, tout en affirmant souhaiter la paix au Moyen-Orient, déversait des armes dans la région et accroissait sa présence navale dans la Méditerranée.

"L'union soviétique continue à utiliser l'aide militaire

comme un instrument fondamental de sa politique d'infiltration, et il y a peu de doute dans mon esprit que l'aide militaire va continuer à être un instrument majeur de la politique soviétique dans l'avenir prévisible", a-t-il dit.

M. Laird a cité l'exemple de l'Inde et du Pakistan où l'Union soviétique livre des armes aux deux pays malgré leur dangereuse position de confrontation permanente.

Il a insisté auprès des sénateurs pour qu'ils approuvent rapidement et intégralement le programme d'aide militaire du gouvernement qui joue, a-t-il dit, "un rôle important dans la prévention de l'agression en renforçant la position défensive commune de pays amis".

Près de 90 pour cent des programmes militaires américains pour la nouvelle année fiscale sont consacrés à quatre pays seulement: la Grèce, la Turquie, la Chine nationaliste et la Corée du sud, qui sont, selon M. Laird, "en première ligne" contre des forces communistes souvent mieux équipées.

Menaçant de quitter la conférence de Paris Le général Ky s'en prend au FNL et aux Américains

SAIGON (AFP) — Les propositions énoncées le 11 juillet dernier par le président Thieu constituent les "dernières concessions" du Sud-Vietnam aux négociations de Paris. Si les communistes les refusent, je ne vois pas pourquoi nous continuerions à assister à cette conférence. C'est par ces paroles que le vice-président Nguyen Cao Ky a terminé son discours prononcé, hier matin, devant les élèves de l'Ecole supérieure de guerre sud-vietnamienne.

Ce discours, estime-t-on dans les milieux politiques sud-vietnamiens, constitue un véritable ultimatum adressé, d'une part aux représentants de l'adversaire à la conférence de Paris, et d'autre part aux politiciens américains pour qu'ils cessent de croire que l'aide américaine au Sud-Vietnam leur donne le droit d'exercer des pressions sur le gouvernement de Saïgon.

Le vice-président Ky considère qu'il y a eu trop de concessions faites à l'autre partie "pour le bon plaisir" des Américains. C'est ainsi, relève-t-on, que lundi soir, au cours d'un dîner offert à des sénateurs et députés sud-vietnamiens, le président Thieu a déclaré que ses récentes propositions, en vue d'élections générales, avaient été faites à la demande du président Nixon lors de l'entrevue de Midway. "Si nous tombons dans les mains des "communistes" par notre faute, tant pis. Mais nous ne voulons pas y tomber du fait des Américains" a souligné une personnalité politique vietnamienne résumant le discours du vice-président Ky.

Ce dernier, semble en effet persuadé que l'Administration Nixon, pressée par le temps, en raison des élections sénatoriales de 1970 et de la campagne présidentielle de 1971, se fait exploiter par les "communistes" au détriment des Sud-Vietnamiens. Que les troupes américaines quittent

le Vietnam et l'opposition au président Nixon n'aura plus motif à se plaindre puisqu'il n'y aura plus de pertes, a clairement laissé entendre le vice-président sud-vietnamien, ajoutant: "Si nous voulons nous battre seuls, c'est pour ne plus subir de pression de la part d'un pays étranger". "Nous avons certes besoin de l'aide américaine, a-t-il poursuivi, mais ses modalités devront être modifiées. Nous ne pouvons pas accepter l'attitude de certains "politiques qui croient que cette aide leur donne le droit de nous commander et de nous dicter leurs décisions politiques".

Ce discours de trente-deux pages va probablement cristalliser autour du vice-président Nguyen Cao Ky les milieux de droite — l'armée et les catholiques ultras — qui avaient vivement critiqué le discours prononcé la semaine dernière par le président Nguyen Van Thieu, estimant les observateurs politiques à Saïgon qui notent cependant que, pas une

seule fois, le vice-président n'a désavoué les initiatives successives du chef de l'Etat à l'égard des négociations de Paris.

Le vice-président Ky s'est-il fait le porte-parole ou président ou a-t-il exprimé son opinion personnelle? Il est encore trop tôt pour le savoir. Toutefois il ne fait pas de doute, relève-t-on, que le vice-président a été fidèle à son personnage: violemment nationaliste, xénophobe, surprenant.

"De toute façon, nous sommes venus ici pour nous asseoir à la table de conférence et nous y resterons" affirme-t-on dans les milieux proches de la délégation sud-vietnamienne à la conférence de Paris, où l'on dément qu'il puisse y avoir des divergences entre la politique définie par le président Nguyen Van Thieu et les opinions exprimées par le vice-président Nguyen Cao Ky.

Washington ne peut reconnaître le Biafra

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis poursuivent activement leurs efforts pour faciliter un accord sur la reprise des secours internationaux au Biafra, mais demeurent opposés à la reconnaissance du gouvernement sécessionniste, a déclaré hier le sous-secrétaire d'Etat, M. Elliot Richardson.

M. Richardson a fait un exposé complet de la politique américaine sur le problème nigérian devant une commission sénatoriale chargée des questions de réfugiés.

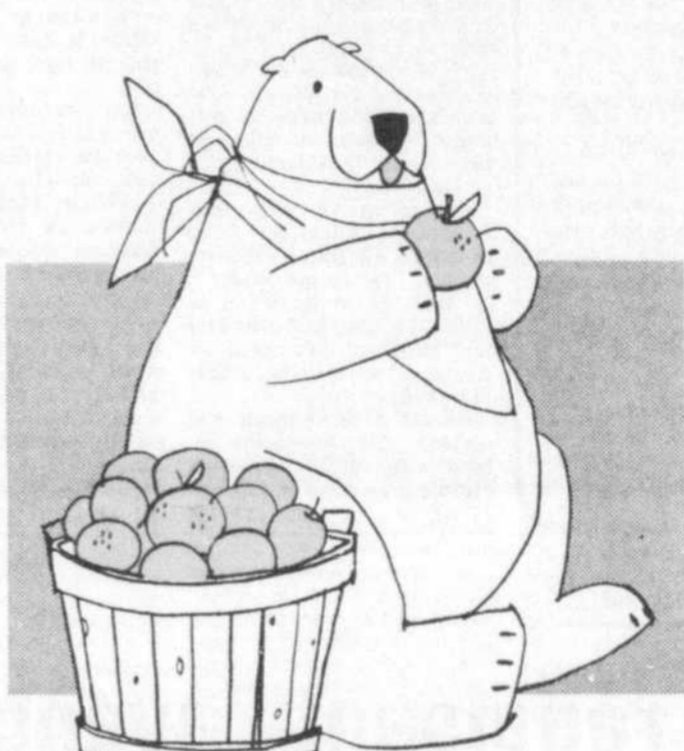
Le sous-secrétaire d'Etat a par ailleurs catégoriquement rejeté les suggestions faites pour la reconnaissance du Biafra par les Etats-Unis pour les raisons suivantes:

— Cela durcirait la position des deux parties au conflit.
— Cela risquerait d'accroître l'influence soviétique sur le gouvernement fédéral du Nigeria.

Cela inciterait d'autres mouvements irrédentistes ethniques dans la région et aggraverait l'instabilité.

"Cette administration n'envisage donc ni de soutenir, ni de reconnaître les autorités sécessionnistes, a-t-il dit.

créer l'impression qu'une nouvelle guerre menace et que seule la présence des troupes de l'ONU sur les frontières du 5 juin 1967 peut empêcher la réouverture des hostilités sur une grande échelle".




Quebec sait faire chère fraîche

Ursule, grande ourse polaire, se trouva par un ardent soleil de juillet endormie sur une banquise fondante descendant vers le sud. La chaleur croissante de sa glissade vers la zone tempérée du Saint-Laurent l'éveilla. Fort intéressée par un décor nouveau pour elle, Ursule, en bonne touriste, examina d'un oeil curieux les paysages colorés des fermes du Québec: arbres tout verts; champs passant du blé doré au brun tabac au trèfle violacé; légumes et fruits rouges, bleus ou mordorés.

Or, la neigeuse Ursule se sentait un peu disparate au milieu d'une nature aux teintes aussi vives; son pelage, vanté au pôle pour sa blancheur aristocratique prenait ici l'apparence d'une pâleur malade... Comment corriger les carences de sa nature? C'est alors qu'Ursule avisa un jeune Québécois aux joues rouges comme des pommes d'api et qui justement vendait, parmi d'autres fruits et légumes bien frais, de belles pommes rouges du Québec. Notre ourse boréale en acheta un plein panier et tous les jours, au petit déjeuner, en croqua deux ou trois. Depuis ce temps, Ursule promène dans nos parages un teint superbe qui fait l'envie des autochtones tout autant que des touristes.

Moralité: pour avoir bon teint, rien comme d'acheter les bons produits frais du Québec.

Achetez du Québec d'abord


 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Volez content.

Eastern vole de Montréal à New York 53 fois par semaine.

VOL	EQUIP.	FREQ.	AÉROPORT	DÉPART	ARR.
921	DC8	QUOTIDIEN	KENNEDY	7:30 A.M.	8:43 A.M.
541	DC9	EX. DIM.	LAGUARDIA	7:55 A.M.	9:03 A.M.
545	DC9	QUOTIDIEN PREM. CL. SEULEMENT	LAGUARDIA	9:15 A.M.	10:32 A.M.
63	B727	QUOTIDIEN	LAGUARDIA	1:20 P.M.	2:28 P.M.
549	DC9	EX. SAM., DIM.	LAGUARDIA	3:00 P.M.	4:17 P.M.
55	B727	QUOTIDIEN	KENNEDY	3:10 P.M.	4:34 P.M.
357	DC9	QUOTIDIEN	LAGUARDIA	6:00 P.M.	7:17 P.M.
867	DC9	QUOTIDIEN	LAGUARDIA	9:25 P.M.	10:43 P.M.

Voir Verso pour vols de retour

 **EASTERN**
Volez souvent, volez content.